le franco albertain

Mercredi 12 avril 1978 Volume 11 Numéro 15 "le mini-quotidien de l'Alberta" 25cents



Bruce Summers et Carole Anton dans L'Amant de Hortense

"Les Fiancés en Herbe" et "Hortense a dit: "Je m'en fous", deux pièces de théâtre présentées par le Département des Etudes Romanes de l'Université de Calgary.

Voir page....

"LA TÊTE EN GIGUE"

(Voir page 25)



(Deb, g. à d.) Jim Corcoran, Bertrand Gosselin et Claude Faucon. (1ère rangée, g. à d.) Suzette Lagacé-Aubin et Maurice Aubin.

THEATRE A L'UNIVERSITE DE CALGARY

(Voir page 8)



Yvette Rousseau

"PARTICIPER DAVANTAGE"

(Voir page 7)

Cette semaine:

ACTUALITÉS

La Caisse Francalta vous offre...

Chers membres,

En reconnaissance de notre cinquième anniversaire, la Caisse Francalta Credit Union Limited offre une photo en couleur de vous et de votre famille sans aucun frais et obligation de votre part. Ceci peut être une photo individuelle, une photo de vos enfants ou de votre famille. La limite de cette offre sera une photo par famille. Ce cadeau sera disponible à tous nos membres et leur famille.

Si vous êtes intéressés, communiquez le plus tôt possible avec nous et nous vous donnerons le rendez-vous qui vous conviendra le mieux ainsi qu'à votre famille.

Vous recevrez une photographie couleur 8x10 gratuite avec nos compliments. Des photos additionnelles seront disponibles du photographe, mais ce n'est pas une obligation de votre part de vous les procurer.

C'est un plaisir pour la Caisse Francalta Credit Union Ltd de vous avoir comme membre. Nous désirons que vous preniez avantage de ce cadeau et communiquiez sans tarder avec nous.

Succursale Edmonton-Sud: 12 au 15 avril 1978 inclusivement

Succursale Edmonton-Centre: 18 au 22 avril 1978 inclusivement

Salut les curieux!

Ah! que je suis contente de pouvoir enfin vous parler.

Lors du banquet de la Fête des Finissants, 88 convives se sont bien régalés grâce aux mets délicieux préparés par les cuisinières dévouées. Plus tard, dans la soirée, plusieurs ont dansé au son de l'orchestre "Rendez-vous". Oui, cette fête a été un succès et de la part de tous les professeurs et des étudiants de la Faculté, je félicite nos 24 finissants. "C'est le printemps de notre vie".

La chorale du Collège-Saint-Jean a soufflé du bonheur dans plusieurs coeurs pendant la fin de semaine du 1er avril, lors de la tournée à Falher. Les choristes ont très bien chanté, sous la direction de Monsieur Albert LaFrance. Cet homme dévoué nous quitte pour un an, mais nous n'oublierons pas les quinze années qu'il a passées à la Faculté! Bon succès Albert!

Le 29 avril, les étudiants célébrerons la fin des cours en participant à un Rallye-Taverne. Ceux qui veulent inscrire une équipe doivent voir Marc Motut. Ceux qui veulent seulement participer à la soirée au Lac Eden, les billets sont disponibles au bureau de Marie Desrochers. Mario Martin s'occupera de la discothèque lors de la soirée. Il est certain que tous ont hâte d'être au 29 avril!

Il est à noter que les participants au Rallye et ceux qui iront uniquement au souper et à la soirée DEVRONT prendre les autobus subventionnés par le conseil.

Puisque le 11 avril marque la fin des cours, cet article sera le dernier. Mais essuyez vos larmes, car dans quelques mois, un nouveau correspondant vous écrira afin de satisfaire votre curiosité.

Je suis très fière d'avoir pu vous annoncer les petites nouvelles de la Faculté, cela m'a fait plaisir. Vous êtes de bons curieux; cela a rendu ma tâche plus facile.

Au revoir chers curieux

Lorraine Champagne

Les amis et les anciens élèves de Soeur Sainte-Martha (Soeur Médérise Lessard) des Soeurs de l'Assomption sont cordialement invités à fêter cette dernière à l'occasion de sa retraite après quarante ans d'enseignement. Les activités de la journée, **dimanche le 30 avril 1978 :**

Midi:
Grand-messe à l'Eglise Immaculée Conception
10830 - 96 rue
Edmonton, Alberta

14h00 à 17h00:
Réception à l'école Grandin

15h30:
Présentation



MEMO

AVRIL

16 Cercle Francophone de St-Albert
Partie de cartes
Salle Communautaire de St-Albert, rue Perron
8h00

18 18h00
Club Richelieu
Souper d'affaires
Mayfield Inn

21 Les Blés D'Or
Spectacle annuel
L'Ecole Racette
St-Paul
8h00

29 avril 29e Cabane à Sucre
Au Sportex



TOUT LE MONDE PEUT S'ABONNER A SCOUT-JEUNESSE

Publiée tous les mois, la revue Scout-Jeunesse contient 24 pages de documentation inestimable sur le plein air, la vie des bois, l'orientation en forêt, les sports nautiques, la survie, les plantes comestibles, et une foule d'autres sujets. Abondamment illustrée, cette revue dépasse largement les cadres du scoutisme par son contenu varié et sa documentation technique. Deux fois gagnante de prix internationaux pour les revues destinées aux jeunes, cette publication intéressera tous les amateurs de plein air, de santé et de vie des bois. La revue Scoute-Jeunesse comporte également de magnifiques photographies du scoutisme et de la vie des jeunes dans le cadre de la nature. C'est une revue luxueuse, d'un graphisme impeccable et qui constitue une véritable encyclopédie du scoutisme traditionnel. L'abonnement est de $7 par année, pour 12 numéros. Il faut écrire à Scout-Jeunesse, 16 Place du fort, Repentigny, P.Q., J6A 3H7.

La revue Scout-Jeunesse est en train de devenir la publication la plus populaire auprès des jeunes du Québec.

29e CABANE A SUCRE

Concours provincial "Mlle CABANE À SUCRE"
samedi 15 avril à la faculté St-Jean

- 20h00 cocktail
- 20h30 à 1h00a.m. danse
  avec l'orchestre "Le Rendez-vous"
- 22h00 présentations des candidates
- 23h00 buffet

PRIX D'ENTRÉE : $6.00 PAR PERSONNE

CANDIDATES AU TITRE "MLLE CABANE A SUCRE"



Véronique Launais (Calgary)
Angèle Aubin (Rivière-la-Paix)
Elizabeth Lusson (Morinville-Legal)
Denise Touchette (Red Deer)
Jeannette Croteau (Bonnyville)
Lorraine Charron (St-Paul)
Line Charest (Edmonton)
Christiane Paquet (Letbridge)

29e CABANE A SUCRE

samedi le 29 avril 1978, de 16 heures à minuit

SPORTEX - EDMONTON

Entrée Adulte $3.00 Moins de 18 ans et âge dor $2.00 Moins de 10 ans gratuit

EDITORIAL

LES "GRANDS" PLEURNICHARDS!

Le septieme rapport annuel du Commissaire aux Langues officielles énumère quatre-vingt-trois études spéciales effectuées par le Bureau du Commissaire aux Langues officielles. On y retrouve aussi deux listes détaillées de recommandations visant à améliorer le statut des deux langues officielles au Sénat et à la Défense nationale. Entre ces deux appendices, sept tableaux statistiques relatifs aux plaintes, tableaux non moins intéressants que les autres chapitres de l'ouvrage.

Le nombre des dossiers ouverts de 1970 à 1977 a été de 6514, alors que le nombre des dossiers fermés se chiffrait à 6040, pour un total de 494 dossiers encore à l'étude au 1er janvier 1978. Parmi les dossiers ouverts en 1977, 82 pour cent des plaintes mettaient directement en cause des institutions fédérales déterminées. La langue des plaignants était le français dans 89 pour cent des cas, et l'anglais dans les autres cas.

Pour un pays ayant une population à 26.9 pour cent francophone, de tels chiffres démontrent un non sens qui ne peut trouver sa logique que dans le non respect de la langue des groupes francophones par les groupes anglophones. Du moins est-ce l'opinion des groupes francophones qui comptent en effet 89 pour cent des plaintes avec 26.9 pour cent de la population canadienne.

L'Ontario est le berceau de 47.6 pour cent des plaintes, alors que Terre-Neuve ne compte que 0.02 pour cent des plaintes. Cinq pour cent des plaintes sont d'autre part originaires de l'Alberta, 4.5 pour cent du Manitoba et 2.5 pour cent de la Saskatchewan. L'Alberta, éloignée des grands centres francophones de l'est du pays, conserve donc tout de même une certaine vitalité au plan critique. Dans le cas des plaintes relatives à des institutions fédérales déterminées, 80 pour cent des plaintes concernent la langue de service et 13 pour cent la langue de travail. Le bilinguisme au sein des services offerts par le Gouvernement fédéral est donc loin d'être réalisé.

Le Service des Postes a renregistré le plus de plaintes de 1970 à 1977 avec un total de 503 plaintes. On ne s'interrogera plus sur les raisons du retard institutionnalisé affectant la livraison du Franco-Albertain. Le Service des Postes est suivi, comme il fallait s'y attendre, par Air Canada, avec un total de 456 plaintes. La Main d'Oeuvre et l'Immigration viennent ensuite avec un total de 348 plaintes, suivie par Radio-Canada et les Chemins de Fer nationaux avec 324 et 305 plaintes respectivement.

Ces chiffres du rapport du Commissaire aux Langues officielles démontrent plusieurs choses. Peu nombreux sont les Canadiens qui croient pouvoir influencer la scène politique du pays autrement que par le vote électoral une fois tous les quatre ans ou à peu près. Ces statistiques démontrent aussi indirectement le caractère pour ainsi dire encore représentatif de la démocratie pour les moeurs politiques des Canadiens, alors que l'on expérimente déjà la démocratie permanente dans l'est des Etats-Unis. Bien sûr, la télédiffusion de débats sur la colline parlementaire constitue un début en ce sens...

Ces chiffres démontrent aussi indirectement une certaine indifférence des Canadiens pour la chose publique, trop occupés qu'ils sont à se flatter d'être parmi les habitants des pays industrialisés, alors que le monde contemporain est aux pays "post-industrialisés" investissant dans la recherche scientifique et technique, au profit du capital certes, mais aussi au profit de l'homme et de la société. Au plan de l'infrastructure de l'économique, c'est-à-dire au plan de la recherche scientifique et technique, le Canada est en effet un pays en voie de sous-développement. Le pays prend conséquemment du retard aussi aux autres niveaux de sa structure. Le budget de Monsieur Chrétien, soit dit en passant, est loin de nous rassurer en ce sens; il manque même de sérieux dans sa recherche de solutions pour les problèmes de l'heure. En attendant, il faudra que le nombre de pleurnichards et de pleureuses, que le nombre de critiques à tous les niveaux de la structure sociale du pays, augmente, si les Canadiens ne veulent pas passer le cap de l'an 2000 entre les frontières d'un pays qu'ils n'auront toujours pas commencé à construire.

Gaëtan Tremblay

Opinions Libres

Cher M. Tremblay

Au nom du Comité de Planification pour la conférence provinciale du Canadian Parents for French du 11 mars dernier à l'école J.H. Picard, j'aimerais vous exprimer mon appréciation pour l'excellent appui du Franco-Albertain à nos efforts. Certainement nous avons été contents d'avoir des exemplaires de l'édition du 8 mars du Franco-Albertain, copies que nous avons pu insérer dans les trousses d'information distribuées à chacun des participants. Nous vous remercions pour cette contribution.

Cependant, j'aimerais insister spécialement sur l'éditorial "Hommage au CPF" de la même édition du 8 mars. En mettant une emphase sur notre nouvelle association et sur la Semaine de l'Education, vous avez aidé à attirer l'attention du public sur l'enseignement en français. Le reportage figurant en première page de l'édition du 15 mars était excellent, aussi!

Nous, du Comité de Planification, avons fait faire des copies de votre éditorial, et nous en avons envoyé à chacun des directeurs provinciaux du Canadian Parents for French, ainsi qu'à notre président national, à M. Max Valden, Commissaire aux Langues officielles, et à M. Keith Spicer, Commissaire sortant, deux personnalités vivement intéressées au CPF.

Merci, M. Tremblay, pour votre intérêt et votre appui à nos efforts.

Sincèrement vôtre,
Helen A. Fraser
Comité de Planification

Monsieur le rédacteur

Dans un premier temps M. Lafond-Tremblay nous a servi le mot "bretailleur" dans une sauce qui avait plus qu'un soupçon de péjoratif; je n'ai pas aimé le goût, je l'ai dit et là-dessus au moins nous nous sommes compris.

Au deuxième tour, il nous sert la même idée encore, jugement pour le moins prématuré, et cette fois assaisonnée de Latin, peut-être à la recherche de l'exotique. Dommage que ce n'était que du latin de cuisine.

Mais peut-être que je comprends mal encore et qu'il s'agit d'une simple faute d'imprimerie, alors on corrige simplement: le "tea" (Red Rose?) devient "tua" et tout va bien. Mais s'il y a une faute, pourquoi pas deux? Alors on corrige encore: le "futile" devient "utile" et nous sommes d'accord sur le latin et sur la campagne de l'ami Gauthier.

Amicalement,
Elphège

Monsieur le rédacteur,

Suite à l'article qui a paru dans le Franco du 5 avril 1978 à la page 8, concernant la candidate de St-Albert au titre de "Mlle Cabane à Sucre", je voudrais souligner que la représentante de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au concours provincial sera Line Charest. En effet, Mlle Elise Curial était l'une des quatre candidates.

Cordialement,
Daniel Poulin
Président A.C.F.A régionale d'Edmonton

LE FRANCO-ALBERTAIN
Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique
Membre de l'APFHQ
Membre des Hebdos Régionaux
Directeur, Rédacteur, Publiciste: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Publiciste: Guy Bertrand , Bur.:422-0388 Rés.: 465-3519
Composition: Bernadette Granger
mise en page: Danielle Petit
Imprimerie: North Hill News
ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année
Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881
10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4
Tél.: 422-0388 ou 424-9388

scène canadienne

La dette agricole au Canada

Entre 1970 et 1976, la dette agricole a doublé au Canada, mais la valeur en capital des investissements à ce titre a également été plus élevée que jamais auparavant.

Les données publiées par M. A.S. Brunst de Statistique Canada dans le numéro de février de L'économie agricole au Canada révèlent que la dette agricole moyenne se chiffrait à $8,5 milliards en 1976 comparativement à $4,2 milliards au début de la décennie.

Répartie entre les quelques 340.000 exploitations inscrites dans le Recensement agricole de 1976, cette dette s'établit à $25000 par ferme.

Toutefois, la valeur en capital des investissements agricoles s'est aussi accrue de façon soutenue au cours des dernières années, et la dette, en tant que pourcentage de la valeur marchande des terres, des bâtiments, de la machinerie et du bétail, a accusé une baisse de 4 pour cent (19 p.c à 15 p.c) entre 1971 et 1976. Les estimés d'Agriculture Canada à l'égard de la dette agricole affichent à peu près la même tendance.

M. Brunst signale que le rapport dette-investissement se compare favorablement à celui des entreprises non agricoles, ainsi qu'à celui des exploitations agricoles américaines qui était de 17,5 pour cent en 1976.

La position avantageuse des agriculteurs canadiens est principalement due au fait que la valeur des terres et des bâtiments agricoles a rapidement dépassé le niveau d'emprunt des producteurs. Entre le recensement de 1971 et celui de 1976, la dette a augmenté de 89 pour cent et les valeurs immobilières, de 157 pour cent.

M. Brunst estime que la dette agricole en 1976 se répartie par province comme suit: Ile-du-Prince-Edouard, $52 millions; Nouvelle-Ecosse, $75 millions; Nouveau-Brunswick, $72 millions; Québec, $1 milliard; Ontario, $2,3 milliards; Manitoba, $730 millions; Saskatchewan, $1,7 milliard; Alberta, $1,9 milliard et Colombie-Britannique, $678 millions.

Les banques à charte jouent un rôle plus considérable au titre des prêts agricoles. En 1976, les sommes prêtées par les banques dépassaient $3 milliards comparativement à $1,2 milliard en 1970. Les organismes fédéraux et provinciaux, y compris la Société du crédit agricole, comptaient pour leur part en 1976, $2,9 milliards de créances à recouvrer contre $1,7 milliard, six ans auparavant. Les coopératives de crédit, les compagnies d'assurances, les sociétés de crédit et de fiducie et les caisses de crédit se partageaient $781 millions en 1976 contre $260 millions en 1970. Quant à la part des particuliers et des autres bailleurs de fonds, elle s'établissait à $1,8 milliard en 1976, comparativement à environ $1 milliard en 1970.

"Les banques à charte se sont intéressées davantage au crédit agricole après la refonte de la Loi sur les banques, précise M. Brunst. La levée des limites pour les taux d'intérêts et les dispositions de garantie en première hypothèque leur ont souri, alors que les agriculteurs préféraient signer une reconnaissance de dette et consolider le financement avec la même institution, ce qui a fait grossir la part bancaire des prêts agricoles."

"En raison de cette tendance, les banques à charte joueront vraisemblablement un rôle de plus en plus important à l'égard du prêt agricole. Les services informatisés de comptabilité agricole attireront également les emprunteurs."

Les statistiques compilées par M. Brunst ne tiennent pas compte des emprunts personnels contractés pour l'habitation familiale, ni des sommes dues en regard des paiements immobiliers ou fiscaux en souffrance.

Paiements anticipés des récoltes

Les groupes de producteurs peuvent dès maintenant présenter une demande de participation au programme de paiements anticipés des récoltes entreposables.

"La date limite pour la campagne de 1978-1979 est le 31 juillet, de préciser Garth Gorsky de la Division des céréales et cultures spéciales d'Agriculture Canada. Plus tôt nous recevrons les demandes, plus vite les problèmes éventuels pourront être résolus."

En temps normal, les agriculteurs doivent vendre leur produit le plus tôt possible après la récolte pour assumer les coûts de production, au risque de voir leur revenu tomber en dessous de ce qu'il devrait être. De plus, des problèmes de transport peuvent souvent apparaître à cette époque de l'année.

Par l'entremise de la Loi sur les paiements anticipés des récoltes, le ministère de l'Agriculture du Canada aide les groupements de producteurs admissibles à obtenir un prêt sans intérêt leur permettant de verser une avance à leurs membres pour que ceux-ci puissent entreposer leur récolte et la vendre ultérieurement au moment le plus propice.

Le Ministère garantit le remboursement de 95 pour cent de la somme empruntée par l'association et en paie les intérêts à la banque.

"Au cours de la présente campagne, les paiements effectués sous le régime de cette Loi ont totalisé 10,5 millions de dollars, précise M. Gorsky. Le programme a été lancé en août et huit associations s'en sont prévalues, soit des producteurs de soja, de pommes, de poires, de pommes de terre et d'oignons.

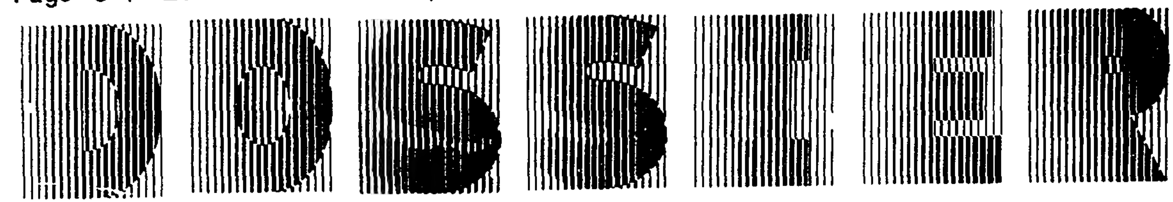
"Cette année, l'intérêt manifesté par ces producteurs est encourageant; nous avons déjà reçu dix-huit demandes. Nous espérons que les producteurs d'autres cultures y participeront (oléagineux, céréales de l'Est, carottes et rutabagas).

La Loi s'applique à toutes les cultures entreposables à l'exception du blé, de l'avoine et de l'orge de l'Ouest déjà visés par la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

Une brochure décrivant la Loi et ses dispositions vient d'être rédigée et peut être expédiée aux groupes ou associations qui en font la demande.

Les producteurs qui désirent profiter des avantages offerts par la Loi devraient contacter leur association. Cette dernière devra faire parvenir à son tour une demande de participation à l'adresse suivante: Division des céréales et des cultures spéciales — Edifice Sir John Carling — Ottawa, K1A 0C5.

Le nouveau stade du Commonwealth à Edmonton comporte 42,400 sièges. Il sera le théâtre des 11e Jeux du Commonwealth en 1978. Les Jeux auront lieu du 3 au 12 août prochain.



Un résumé par l'auteur, Kathleen Jamieson, de son ouvrage "La Femme indienne devant la loi: une Citoyenne mineure".

Une Citoyenne Mineure

Depuis cent neuf ans, les femmes indiennes sont soumises à une loi dont les effets sont discriminatoires à l'endroit de leur race, leur sexe et leur statut matrimonial. La Loi sur les Indiens qui régit la situation de ce peuple au Canada stipule qu'une femme indienne qui se marie à un non-Indien cesse d'être une Indienne devant la loi canadienne.

Pour les femme autochtone les effets de l'application de l'alinéa 12(1)b) de la Lois sur les Indiens se font sentir de son mariage jusqu'à sa mort, et même par la suite. Elle est bannie du foyer de ses parents et de sa réserve où elle n'a pas le droit de posséder de terres; elle doit donc disposer des terres qu'elle possédait au moment du mariage. On peut également lui refuser le droit d'hériter des terres que ses parents lui auraient léguées. Elle ne peut plus participer aux affaires de la bande. Ses enfants ne sont pas reconnus comme Indiens et on leur refuse le droit aux avantages culturels et sociaux de la communauté indienne. Ce qui est encore plus pénible, elle peut se voir refuser la permission de retourner vivre avec sa famille, dans la réserve, même si elle est réduite à la misère noire ou est devenue veuve, ou encore si elle divorce ou se sépare de son mari. Enfin, on peut lui refuser le droit d'être enterrée près de ses ancêtres.

La Loi sur les Indiens ne prévoit aucune restriction semblable à l'égard des Indiens. Ces derniers ont le droit d'épouser la femme qui leur plaît sans encourir de sanction et leur femme non-indienne et leurs enfants deviennent d'office Indiens à part entière.

Deux exceptions erronées entourent les dispositions discriminatoires de la Loi sur les Indiens; elles prétendent que ces dispositions seraient un reflet de la tradition culturelle autochtone et seraient destinées à protéger les terres indiennes contre l'empiètement par les Blancs qui épouseraient des Indiennes.

L'article discriminatoire à l'endroit des Indiennes qui marient des Blancs fut inclus pour la première fois dans la législation de 1869. Il se fondait principalement sur l'expérience du Gouvernement du Dominion avec les groupes algonquins et iroquois du Québec et de l'Ontario. Dans ces communautés, les femmes accomplissaient la plus grande partie du travail et pourvoyaient aux besoins de leurs familles. Chez les Iroquois, il était d'usage de retracer sa lignée selon l'ascendance maternelle, et, pour les hommes, d'aller habiter avec la famille de son épouse.

Ce sont les valeurs culturelles européennes qui ont servi de modèle à l'élaboration des premières lois relatives aux Indiens. Plusieurs documents historiques montrent que depuis le début, les Indiens se sont fortement opposés à une législation discriminatoire à l'égard des Indiennes qui épousaient des non-Indiens, ainsi qu'à l'égard de leurs enfants.

Les Indiens n'ont jamais été consultés dans la formulation d'un seul article de la Loi sur les Indiens. Ils ne l'ont pas été en 1869, ni pour toute autre loi les concernant. En fait, toute la législation pour les Indiens, au dix-neuvième siècle, se fondait sur l'hypothèse que les Indiens devaient graduellement être "civilisés", être assimilés à cette culture supérieure, et qu'il fallait, entre-temps, des lois spéciales pour régir leur passage de l'état de barbarie à un état de grâce.



Portrait de Diego- Alberto Giaconnetti

Le point culminant de ce processus était l'acte d'émancipation. L'émancipation c'était que l'Indien n'était plus "Indien" selon la loi, qu'il était devenu civilisé et qu'il pouvait prétendre à tous les droits et responsabilités des autres Canadiens. Et les efforts du ministère des Affaires indiennes ont été dirigés en ce sens.

Différentes commissions d'enquête ont été établies au cours du dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième siècle. Elles avaient pour mandat de réviser le processus d'assimilation et de voir à ce que la loi soit adaptée et amendée en fonction de ce but. Après la Deuxième Guerre mondiale, un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes a été établi. La Loi sur les Indiens de 1951, qui est encore en vigueur aujourd'hui, fut le résultat de ses délibérations. Les dispositions de cette nouvelle loi étaient encore plus restrictives envers les femmes qui se marient à l'extérieur de leur tribu, que ne l'étaient celles des lois précédentes.

La première partie de la décade fut marquée par une préoccupation des droits de la personne qui s'est traduite par l'adoption de la Déclaration canadienne des droits en 1960.

On a commencé à croire que les Indiens s'orientaient dans une voie où ils auraient plus de droits que les autres citoyens, où ils seraient, en fait des citoyens supérieurs... les membres originaires de la collectivité canadienne, tel que mentionné dans un rapport du ministère des Affaires indiennes de 1967.

Le développement du mouvement activiste autochtone prit naissance vers la fin des années 60 et le début des années 70 et atteignit son point culminant avec la cause Lavell. Les évènements entourant cette cause sont indispensables pour bien saisir jusqu'à quel point est complexe l'approche du statut d'Indien par rapport aux droits de la femme d'aujourd'hui.

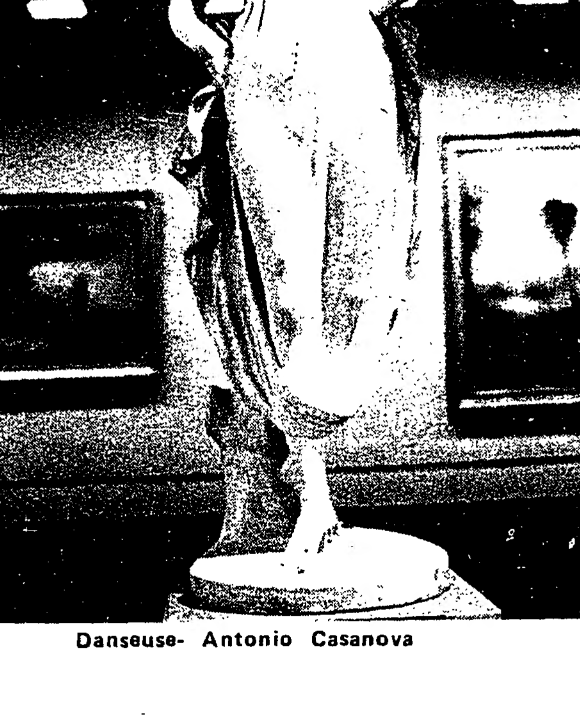
La position de Jeannette Lavell était en soi le début de toute une manifestation d'un sursaut de fierté autour de l'identité des autochtones. Une femme indienne affirmait qu'elle croyait en l'idée d'un "citoyen supérieur" et qu'elle tenait pour désirable la conservation du statut d'Indien. Poser la question de cette façon, droits des Indiens contre droits des femmes, c'est supposer que tous les Indiens sont des hommes.

Cette cause, devenue un enjeu politique à la fois pour le gouvernement et pour les Indiens, fut portée devant la Cour suprême du Canada en 1973, lorsque Jeannette Lavell contesta la perte de son statut d'Indienne en invoquant l'article 12(1)b) de la Loi sur les Indiens. Le fond de la question dans cette cause c'était que les dispositions discriminatoires contenues dans cet article de la Loi sur les Indiens allaient à l'encontre de la Déclaration canadienne des droits.

Le gouvernement venait de publier un "Livre blanc" proposant l'abandon éventuel de la Loi sur les Indiens. Mais une puissante force politique commençait de se manifester chez les Indiens apparemment décidés à exiger du gouvernement la réparation des injustices passées. Les leaders des Indiens considéraient comme essentiel à leur stratégie le fait d'insister sur le maintien de la Loi sur les Indiens. Comme le disait Harold Cardinal: "Nous ne tenons pas au maintien de la Loi sur les Indiens comme à une législation satisfaisante; elle ne l'est pas. Elle est de bout en bout discriminatoire. Mais c'est pour nous un instrument et, à juste titre, un ennui pour le gouvernement. Il vaut mieux, pour nous, continuer de vivre dans la servitude de cette loi inique que de renoncer à nos droits sacrés.

La Loi sur les Indiens, d'instrument légal de pression qu'elle était depuis toujours, devenait donc le dépôt des droits sacrés des Indiens. Si les leaders Indiens s'opposèrent à la revendication de Lavell, c'est qu'ils en faisaient une question de principe qu'eux-mêmes et le gouvernement devaient ensemble défendre à tout prix pour protéger la Loi sur les Indiens.

Jeannette Lavell a perdu sa cause, ce qui eut une portée bien étendue. Le sort du statut de la femme indienne selon l'article 12(1)b) a alors acquis, pour bien des gens, la dimension de dilemne moral — les droits de tous les Indiens ou les droits d'une minorité d'entre eux, c'est-à-dire les Indiennes. La cause a suscité la création d'un front indien uni autour de la "sacro-sainte" Loi sur les Indiens.



Danseuse- Antonio Casanova

Le gouvernement et la FIC entreprirent une grande tâche puisque aucun article ne sera modifié avant que ne soit terminée la révision de l'ensemble de la loi après que le processus de consultation aura été complet. Par suite de cette convention entre hommes, un épais mur de silence a été élevé autour de cette question qui a dès lors pris lentement une autre dimension; elle est devenue un sujet tabou que certains milieux jugeaient même imprudent de simplement mentionner.

En septembre 1977, lorsqu'a été entreprise la recherche de la présente étude, des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes ont souvent exprimé l'avis que même le seul fait d'effectuer des recherches sur la question risquait de mettre en jeu l'équilibre précaire des négociations entre le gouvernement et la FIC. Ainsi, le raisonnement utilisé par H. Cardinal pour justifier l'oppression des Indiennes est devenu un dogme.

Certains parlementaires commencent à qualifier d'anachronisme génant la loi qui régit les femmes indiennes, particulièrement depuis qu'il est clairement démontré que son application viole les droits fondamentaux de la personne.

Les deux parties s'accordent pour dire que la discrimination à l'égard de la femme indienne est manifestement injuste, mais ni le gouvernement ni les chefs indiens n'ont encore été capables de s'entendre sur la façon dont on pourrait résoudre ce problème.

Depuis la distinction apportée par le concept de statut spécial "plus-que-citoyen", les chefs indiens maintiennent leur demande que l'article 12(1)b ne soit pas enlevé, quel qu'injuste qu'il soit. La Loi sur les Indiens, qui symbolise leur statut spécial, prêterait flanc alors aux tentatives du gouvernement pour leur enlever leur statut spécial, prétendent-ils.

Le gouvernement croit pouvoir tirer son épingle du jeu en évitant les conséquences qu'entraînerait une prise de position décisive; il invoque la raison de la promesse faite à la FIC de ne rien changer à la Loi sur les Indiens tant qu'elle n'aura pas été entièrement révisée par le comité mixte FIC-gouvernement. Dans l'intervalle toute initiative pour améliorer la situation de la femme serait interprétée comme de la mauvaise foi.

La FIC a refusé une représentation dans ces négociations aux organisations de femmes aborigènes avec ou sans statut. Fait singulier, le gouvernement fédéral ne voit rien d'irrégulier du fait que la FIC peut prendre cette décision unilatéralement. Aux yeux du gouvernement, le terme "indien" n'a toujours désigné que des hommes, alors ça continue encore aujourd'hui.

Ce refus de considérer les droits des femmes indiennes, à la fois de la part du gouvernement et de la FIC, s'ajoute au fait que le même gouvernement a pris la précaution d'exclure tout recours possible devant la loi

(suite page 16)

INTERVIEW

"PARTICIPER DAVANTAGE"

Yvette Rousseau est présidente du Conseil consultatif de la Situation de la Femme au Canada depuis septembre 1976. Le mandat du Conseil est de recommander au gouvernement fédéral l'amendement des lois discriminatoires envers la femme et aussi d'appliquer les recommandations de la Commission Royale d'enquête. Le Conseil Consultatif a parrainé le récent ouvrage de Kathleen Jamieson "La Femme Indienne devant la loi: une Citoyenne Mineure". Elle s'entretient ici avec Gaëtan Tremblay.

Q. L'ouvrage de Kathleen Jamieson, "La Femme Indienne devant la loi: une Citoyenne Mineure", a été parrainé par le Conseil Consultatif de la Situation de la Femme. Pourriez-vous préciser à quel niveau le CCSF a parrainé ledit ouvrage?

R. Le Conseil a parrainé cette recherche au seul niveau de la discrimination pure et simple qui se fait envers la femme indienne. Plusieurs Canadiens sont conscients du sujet mais peu connaissent en fait le fond du problème. L'ouvrage de Kathleen Jamieson contient surtout de l'information historique.

Q. Quels sont les principaux facteurs discriminatoires dénoncés dans l'ouvrage en question?

R. On sait que, à l'heure actuelle, une femme indienne qui marie un homme blanc perd ses droits en tant que femme indienne, alors que l'homme blanc ne perd pas ses droits. La Commission des Droits de la Personne, récemment créée, n'a pas cru bon non plus d'amender la loi de façon à protéger les droits de la femme indienne. Selon l'article de loi 12(1)(B), la femme indienne, qui a marié un blanc, et qui se sépare ou devient veuve, est exclue du territoire indien.

Q. Est-ce que les privilèges qu'elle perd en tant que femme indienne sont équilibrés par d'autres avantages qu'elle acquerrait en mariant un "blanc".

R. Pas du tout. La loi est doublement discriminatoire. Le public canadien va certainement être intéressé à revoir la loi relative aux Indiens et le processus de négociation entre les Indiens et le Gouvernement aussi. Le Gouvernement a entrepris un processus de consultation avec les Indiens.

Q. Est-ce que la loi pour les Indiens a connu une certaine évolution, positive, durant les dernières décennies?

R. Il y a des promesses de faites de la part du Gouvernement... Le Gouvernement dit "nous ne ferons rien tant que les Indiens ne se seront pas mis d'accord". Les femmes indiennes ont eu deux journées d'études suite à la publication du livre de K. Jamieson. Elles viennent aussi de donner un communiqué de presse dans lequel elles recommandent une rencontre avec le Premier Ministre et une loi sur les droits de la personne pour les Indiens. Elles désirent qu'une personne ayant 25 pour cent de sang indien ait le statut d'Indien. Déjà donc c'est une prise de conscience de leur part.

Q. Qu'est-ce que cela veut dire, en fin de compte, 25 pour cent de sang indien?

R. Je ne sais pas comment on va le mesurer... Personnellement, je serais un peu réticente à établir le statut d'une personne par rapport à un pourcentage de sang. Je pense qu'il est surtout important qu'elles s'impliquent davantage dans leur milieu, dans les organismes qui veulent les représenter, afin qu'elles soient présentes aux tables de négociation. Le Conseil sur le Statut de la Femme a évidemment une attitude légaliste. Et le processus légal s'amende lorsque la conscience collective concernée le demande ou lorsque elle est prête à de tels amendements?

Q. Vous avez avancé que le Gouvernement était sans doute bien intentionné mais qu'il ne peut tout de même rien faire tant qu'il n'y aura pas un consensus parmi les Indiens. On lit d'autre part dans les écrit de Kathleen Jamieson "que les Indiens n'ont jamais été consultés pour aucun des articles constitutifs de la loi sur les Indiens." Si nous comprenons bien, lorsque c'est le temps de promouvoir le statut des Indiens, le Gouvernement ne peut rien faire et a besoin d'un consensus; et lorsque c'est le temps de confiner les Indiens dans des réserves, on n'a pas besoin de l'avis d'un seul Indien...

R. C'est-à-dire que la loi sur les Indiens a été faite antérieurement. C'était peut-être rentable... Ce que je peux dire c'est que le Gouvernement a entrepris un processus de consultation. A la surface tout de même, il y a des efforts.

Q. Est-ce que parler des droits de la personne et des droits de la femme indienne ne constitue pas en quelque sorte une auto-discrimination?

R. Je suis bien d'accord mais ce n'est pas moi qui aie formulé ces propositions. Je suis un peu désappointée, si vous voulez, qu'on aborde la question sous cet angle. J'aurais préféré une attitude qui leur aurait donné une participation de tous les jours à leur portée, et la loi serait venue appuyer. Je crois que la position du Conseil est beaucoup plus légaliste. Nous disons, nous, au Gouvernement "enlever l'article de loi 12(1),b".

Q. Et la Commission sur les Droits de la Personne n'a pas réagi?

R. Non. L'Association des Indiens n'est pas d'accord. L'Association veut une révision de la loi et non un simple amendement. Il y a tout de même des efforts qui se font des deux côtés. Le Gouvernement a créé un Comité Mixte et deux sous-comités. Cependant les Indiennes ne sont pas assez représentées au niveau décisionnel. C'est pour cela que j'apporte la question sous son angle sociologique. Elles doivent participer davantage. Un livre ne peut se substituer à un groupe de femmes présentes. Je pense que le processus va être long.

Q. Quelle a été la participation des femmes indiennes. l'Alberta en regard de ce mouvement de révision de la loi sur les Indiens?

R. Je ne pourrais vous donner de réponse exacte. Mais je sais que chacun tire sur son côté... Le Gouvernement ne peut rien faire tant que les Indiens ne s'entendront pas entre eux.

Q. Quelles sont les dernières initiatives en Alberta en regard de la Situation de la Femme?

R. Nous donnons des lignes de conduite pour l'aménagement d'un seul régime matrimonial uniforme pour toutes les provinces. L'Alberta, c'est plutôt lent... Il y existe un régime matrimonial très conservateur, qui donne très peu de droits aux femmes. On commence en Alberta à soulever ce point. Nous, on énonce des principes mais ce sont les femmes de l'Alberta que cela concerne d'abord. L'Alberta n'a toujours pas de Conseil provincial sur la Situation de la Femme, avec le Manitoba. Financièrement, la province se porte bien, donc le Gouvernement doit penser que la femme se porte bien aussi... Je sais qu'il y a des pétitions qui sont complétées.

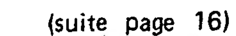
Q. Est-ce que le Conseil sur le Statut de la Femme reçoit aussi des plaintes d'hommes victimes de discrimination à cause de leur sexe, étant donné qu'il n'existe pas de Conseil sur la Situation de l'Homme?

R. On peut recevoir des plaintes... On rencontre des problèmes... Peut-être que ce n'est pas encore dans la mentalité masculine que de

Yvette Rousseau







(suite page 16)

RED DEER

Réunion avec M.Alain Nogue



Rencontre de parents avec M. Nogue où fût formé notre comité d'éducation

Lundi soir, 3 avril, une dizaine de parents intéressés à l'éducation française se réunissaient pour rencontrer M. Alain Nogue.

M. Nogue nous expliqua le plan d'action et la marche à suivre pour obtenir des classes françaises dans notre ville. Les parents discutèrent aussi de leur appréhension face à l'école bilingue et chacun apprécia les réponses de notre invité.

Ensuite le Comité d'Education fut élu:
M. Raymond Viel, président; M. Yvon Arcand et Mme Sylvianne Benoît, vice-présidents; Mme Emma McQuarrie, secrétaire; Mme Huguette Gerig.

Le Comité étudiera la possibilité de débuter par une maternelle française en septembre 1978.

O O

Mardi, 4 avril, avait lieu l'assemblée générale de notre régionale.

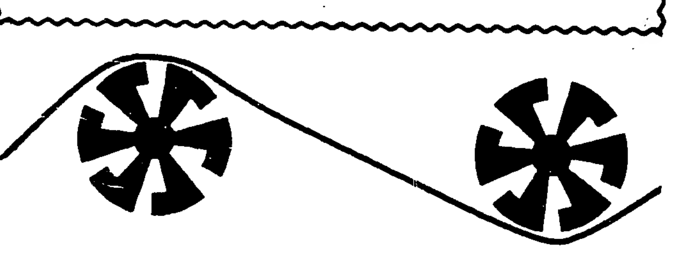
Notre présidente fait part aux membres de la difficulté à trouver un local convenable pour notre Centre Culturel.

Les cours de fléché auront lieu les 6-7-8 avril.

L'assemblée accepte le menu et le prix des 100 billets pour notre dîner "Cabane à Sucre de Red Deer" le 7 mai.
Menu: fèves au lard, Jambon, Grillades de lard, Crêpes avec sirop d'érable, Tire en fin d'après-midi.

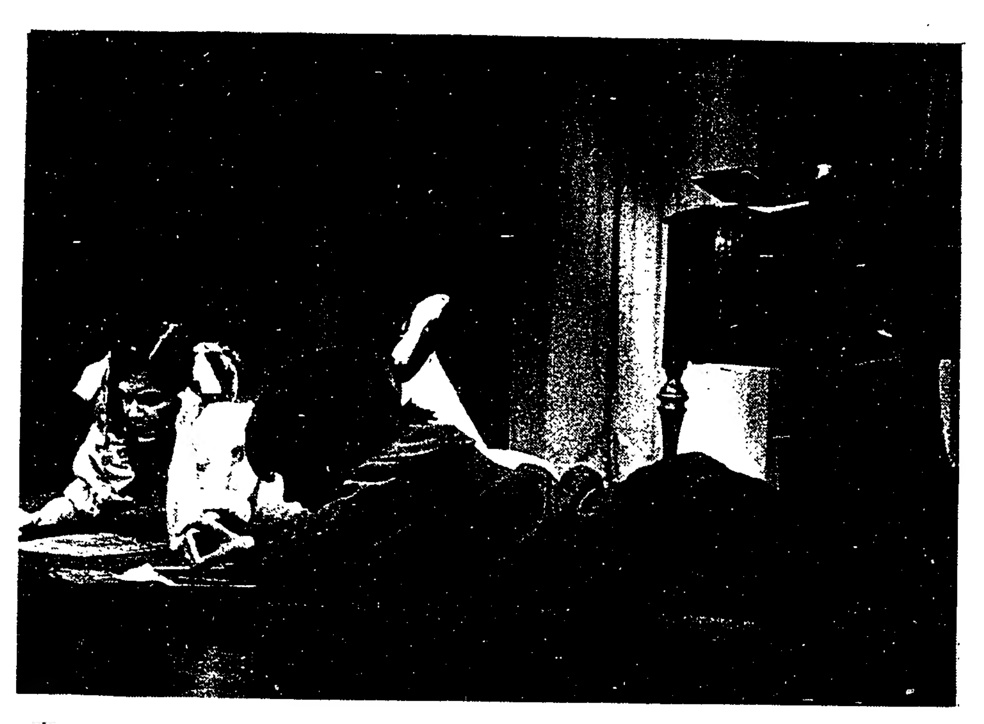
Il fut convenu que la vente des billets se ferait exclusivement aux membres pour les 2 premières semaines et ensuite on les offrirait au public s'il en reste.
Billets: 0-10 ans, gratuit, 11-15 ans: $4 – $3.50 membres, 16ans et adultes: $6.50 – $6.00 membres.

Bienvenue à tous.



CALGARY

THEATRE A L'UNIVERSITE DE CALGARY



▲ Henriette (Jennifer Leeming) discute leur voyage de fantaisie avec René (Marc Donovan)



Adrien sent le "pipi" de chat sur la fourrure de Marcelle, (Anita Szabo), la femme du dentiste. ▶



◀ Le dentiste (Bilo Khouri) qui essaie de soigner un patient nerveux (Giovannis de Maria)

George Feydeau, auteur de comédies légères a réussi à nous distraire samedi 18 mars, comme il le fait depuis 50 ans.

En réalité ce sont des étudiants de français de l'Université de Calgary qui ont réussi à nous faire rire pendant deux heures.

Les deux pièces à l'affiche: "Les Fiancés en Herbe", et "Hortense a dit: J'm'en fous! ", étaient sous la direction des professeurs Christiane Abdel-Kader et Nadia Anton.

Feydeau, reconnu comme critique de la société française du début du 20e siècle nous révèle leur frivolité et matérialisme à travers un langage spirituel et des jeux de scènes très amusants.

"Les Fiancés en Herbe" nous racontait l'histoire de deux enfants ennuyés de leurs devoirs scolaires qui s'en échappent en entrant dans un monde de fantaisie; ils deviennent adultes, tombent en amour, se marient, etc... Cette pièce dont l'action était limitée, a été exécutée avec sensibilité et précision. Les acteurs: Marc Donovan et Jennifer Leeming méritaient bien l'applaudissement des spectateurs.

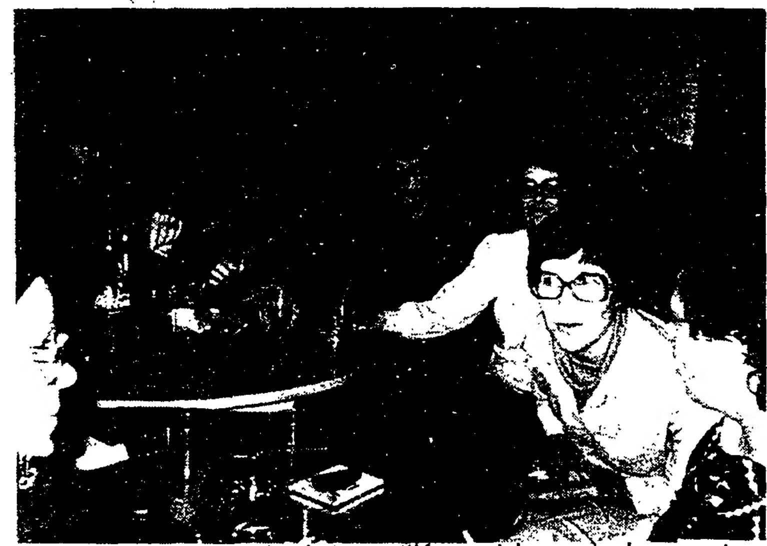
"Hortense a dit: J'm'en fous! " nous montrait l'exaspération d'un dentiste dominé et humilié par sa femme qui n'arrêtait pas de l'interrompre dans son travail. Il y avait des scènes très drôles, par exemple, celle où la femme frustrée par sa servante Hortense, forçait son mari, le dentiste, à la secourir. Pendant ce temps, le dentiste qui, couvert de sang, et équipé d'instruments menaçants, essayait de convaincre un patient nerveux qu'il allait le soulager de son mal de dents! Bilo Khouri qui interprêtait le rôle du dentiste nous a donné une image très amusante d'un homme dominé et exaspéré. Félicitations aussi à Carole Anton, Anita Zzabo et Giovanni de Marvaia.

C'était la deuxième fois que le Département des Etudes Romanes présentait un tel spectacle; Christiane Abdel-Kader en a eu l'idée parce qu'elle cherchait à faire utiliser la langue française et à donner le goût de notre culture par les étudiants de langue française.

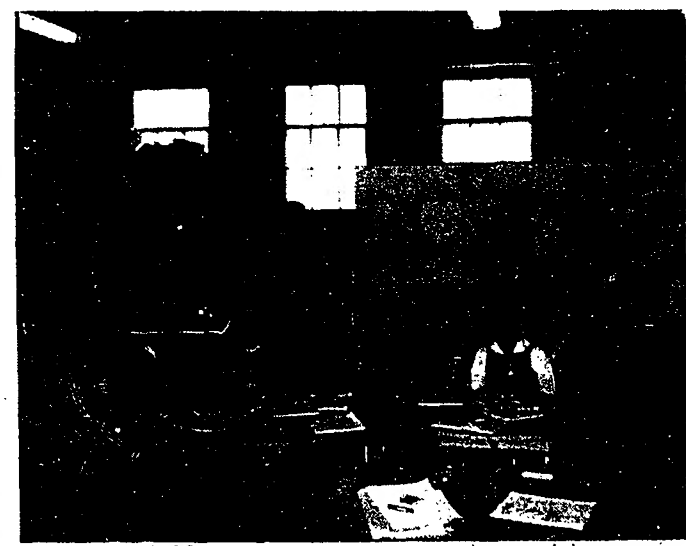
Merci à tous ceux qui ont contribué de longues heures de travail pour nous donner une excellente soirée. A l'année prochaine.

ST-PAUL

Stella Tremblay


M. Maroux et invités à La veillée sociale après la session de leadership.


Mme Fernande Bergeron, coordonnatrice ACFA. Maurice Langlais - Veillée sociale.


M. Rolland Marcoux et un groupe de participants à la session de leadership.

M. Marc Gallien, M. G. Bergeron . Orchestre à la veillée sociale

Session de leadership ACFA

Une session de leadership organisée par l'Association Canadienne-Française de l'Alberta eut lieu à Saint-Paul, le 31 mars et le 1er avril 1978. Cette session regroupait quelques dix membres du conseil de direction de l'ACFA régionale de Saint-Paul, ainsi qu'une invitée de Grand Centre, représentant la Fédération des Femmes Canadiennes.

La session de leadership fut animée par M. Roland Marcoux de l'Agence OPD de Winnipeg, Manitoba. Le but de cette session était de développer des habiletés de chef chez les membres de l'exécutif, les directeurs et les présidents des comités de l'ACFA régionale.

En tant que participante à cet atelier de travail sur le leadership, j'ai trouvé que la session fut un franc succès. A travers le programme d'activités, les participants ont essayé de développer des habilités pour inclure des nouveaux membres dans un groupe, pour réchauffer le groupe afin qu'il soit plus prêt à participer, pour développer des stratégies ou plans d'action afin de résoudre des problèmes. En somme, j'ai trouvé que cet atelier de formation a mis "l'eau à la bouche" aux participants et plus de confiance dans la réalisation de leurs projets.

Eveline Poirier

VISITEURS DE MAILLARDVILLE, B.C.

M. et Mme Wilfrid Doucet sont venus à Saint-Paul en visite chez leurs parents. Mais ils sont venus à ce temps de l'année spécialement pour nous rejoindre à notre fête de La Cabane à Sucre. Il se disent enchantés et ont passé une belle journée parmi parents et amis. Cela rappelait les fêtes semblables "dans l'est".

"Heritage Homes" a St-Paul

Les résidents des maisons "Heritage Homes" à Saint-Paul ont exprimé leur appréciation des logis qu'ils ont. Certains locataires sont venus de loin comme d'Edmonton ou Vancouver pour se rapprocher de leur famille à Saint-Paul même ou dans les alentours.

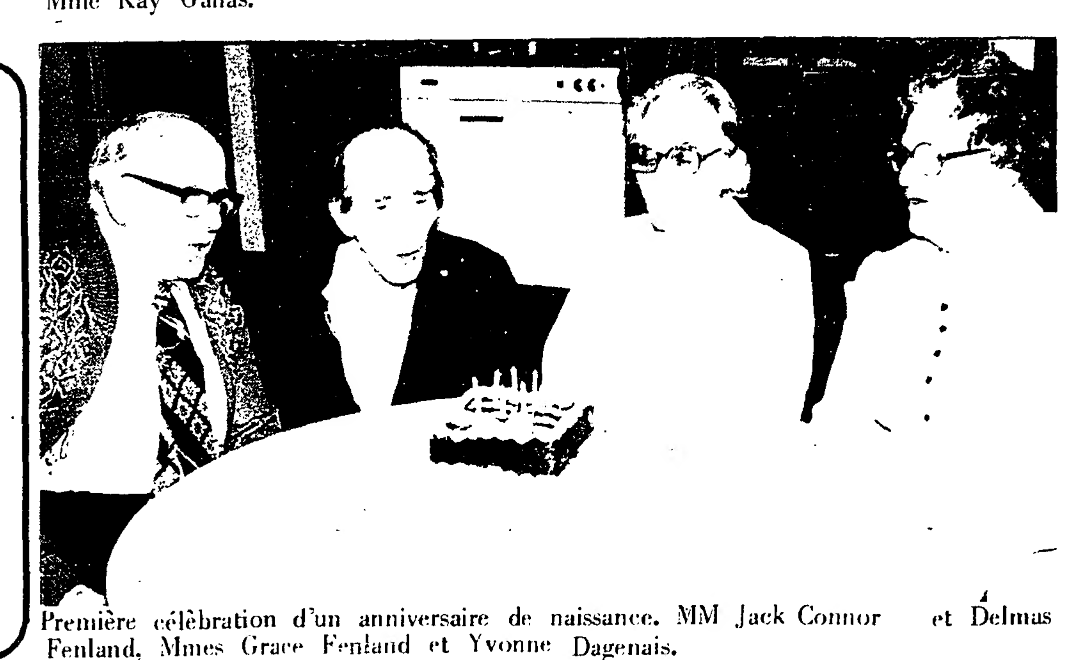
Heritage Homes, c'est un groupe de maisons avec des appartements pour une personne ou des gens mariés. Chaque appartement a un frigidaire, un poêle électrique et des draperies, les résidents fournissent les meubles. Les résidents sont des personnes physiquement et mentalement alertes, capables de prendre soin d'eux-mêmes et aider les autres. Ils payent leur loyer et l'électricité. On a déjà organisé un conseil qui doit aider Mme Kay Gallas, administratrice de ces maisons. La présidente du conseil est Mme Jenny Chozney, la secrétaire, Mme Rose Bogusz. Le comité de loisirs: Mme Marion McCoy, Mme Germaine Hamel et Mme Emile Dagenais. Le comité du rafraîchissement (lunch): Mme Pigeon, Mme Germaine Hamel et Mme Dagenais.

On fait déjà des plans pour des sorties en été comme pique-nique au lac ou même des voyages plus longs d'une journée ou deux.

Une ouverture officielle de ces maisons est prévue pour cet été.

Rose Bogusz


Conseil au "Heritage Homes"; Mmes Rose Bogusz, sec., Jenny Chozney, prś, avec Mme Kay Gallas.


Première célèbration d'un anniversaire de naissance. MM Jack Connor et Delmas Fenland, Mmes Grace Fenland et Yvonne Dagenais.

ST-ALBERT

Lucienne Brisson

ASSEMBLEE DU CERCLE FRANCOPHONE

Notre réunion du 3 avril dernier, n'a vraiment rien eu de spectaculaire. Cette dernière était présidée par M. Victor Douziech, président, assisté de Mmes Denise Hébert, 1ère vice-présidente et trésorière et Lucienne Brisson, secrétaire.

Parmi les point les plus saillants, nous relevons que le second déjeuner des membres aura lieu le dimanche 28 mai prochain, au même endroit et à la même heure que le premier, soit au St-Albert Inn, vers 10h30 du matin, Mme Lefebvre en sera encore la responsable.

Mme Florence Lefebvre devient agent de liaison entre le Cercle Francophone et le "Planning Committee" pour ce qui a trait à l'organisation des messes dominicales pour les Canadiens-français de la paroisse. Elle devient également agent de liaison entre le Cercle Francophone et la Société Historique de la paroisse.

Le lundi 17 avril prochain, MM. Eugène Trottier et Léo Bosc, respectivement responsable du Membership et secrétaire provincial de l'ACFA, viendront rencontrer notre exécutif afin de discuter sur la possibilité de notre intégration à ce groupement. Il y a divergence d'idée sur ce rapport. D'aucuns croient qu'automatiquement, nous perdrions notre identité, d'autres encore plus nombreux peut être, pensent qu'en étant sous la juridiction du mouvement précité, nous ne serons plus libres de nos gestes, tandis qu'un petit nombre cependant, s'inquiète de la question-argent. Nos profits ne seront plus à nous, pensent-ils. Et les plus perpexes vont jusqu'à ajouter que l'ACFA ne s'est vraiment pas montrée très sympathique envers nous. Quand nous avons organisé nos danses, concerts, etc.. les membres de ce groupe ne sont pas venus nous encourager. Alors, il serait souhaitable qu'une tierce personne, tout à fait désintéressée à la cause, nous en étale tous les avantages et les désavantages qu'il y aurait pour nous de se joindre à ladite association. Une fois éclairés, nous pourrions en faire l'analyse d'une façon plus objective, pour ensuite en arriver à la conclusion la plus pratique pour nous. Enfin, qui vivra, verra!

N'oubliez pas nos parties de cartes le 3e dimanche de chaque mois, à la salle communautaire à 20h00. Cette fois ce sera donc, le 16 avril prochain. Mme Marie-Reine Desrosiers en est la responsable aidée de la famille Bérubé, soit Henri, Lucia et Martial.

Un avenir prometteur

Notre co-paroissien, M. Léonard Nobert, dentiste, a gagné d'emblée et ce, dès le premier tour de vote, sa nomination comme candidat libéral. Le tout s'est déroulé au Centre Récréatif de Morinville, le mardi 4 avril dernier, où plus de 400 personnes s'étaient réunies.

Ses adversaires étaient MM. Vince Maloney de Saint-Albert et Bill Middagh de Fort Saskatchewan.

M. Pierre Elliot Trudeau, doit sourire dans sa barbe, tandis que M. Marcel Lambert doit claquer des dents. Il y a belle lurette, en effet, que la province de l'Alberta n'a pas été représentée au fédéral par un libéral. Reste à Léonard, maintenant de gagner ses élections dans un avenir prochain. Avec le budget qu'on nous sortira le 10 prochain, reste également à savoir si les libéraux continueront de monter en popularité. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, et avec ce magnétisme que tous nous lui reconnaissons, il se peut que M. Trudeau revienne au pouvoir pour un autre terme. Avec un programme bilingue plus prononcé et pas mal plus de justice envers le Québec, empêcheront-ils (les libéraux) enfin, que cette province se sépare du reste du Canada? La politique... quelle farce!

Affaires Municipales

Le 31 mai prochain, notre nouvelle piscine située au "Fountain Park" entre l'avenue Sir Winston Churchill et le chemin Cunningham, ouvrira ses portes au public.

La construction de cette piscine a débuté au cours de l'été passé au coût de $2.08 millions. Harsim Construction en a assumé la direction. Les adeptes de la natation y trouveront huit lignes de 25 mètres et une plus petite pour les débutants dans ce sport.

Une ombre au tableau cependant: le mercredi 22 mars dernier, les membres du comité de l'association des handicapés de St-Albert ont rencontré Bernie March, du département des Parcs et Récréations et les représentants de Philipps Barrett, des ingénieurs consultants, pour découvrir que la piscine en question n'est pas adéquate pour nos handicapés. De fait, ces derniers, à cause de leur infirmité et du peu d'accommodation qui s'y trouve, ne pourront avoir accès qu'à l'étage principal de cette piscine. Par ce fait même, ils seront privés des différentes facilités contenues aux étages supérieur et inférieur, alors qu'ils devraient pouvoir jouir des mêmes privilèges que les autres. Mais il est un peu tard pour corriger cette lacune.

M. Rod Throndson a présenté une liste provenant du comité de l'association des handicapés, aux membres du Conseil municipal. Cette liste contiendrait quelques améliorations qui pourraient encore être exécutées au profit de nos handicapés.

Dans un autre ordre d'idée.

Woolco, magasin à chaîne, aurait une succursale très bientôt à St-Albert.

C'est ce que M. Ron Harvey, maire, a annoncé lundi dernier à l'assemblée régulière du Conseil municipal. Il s'agit en effet de ce Centre d'achats promis depuis longtemps et dont la construction débutera au début de l'été pour se terminer à l'automne 79. Ce Centre sera situé au coin du St-Albert Trail et Bellerose Dr. Il aura une superficie de 340.000 pieds carrés.

Le dejeuner des membres

Notre déjeuner du 2 avril dernier, a été, comme premiier essai, un beau succès.

En effet, une soixantaine de personnes se sont réunies au St-Albert Inn, pour déguster un "Smorg" tout à fait délicieux. Soeur Blandine, du Foyer Youville, a récité le Bénédicité, à la place de Père Thibault, qui n'a pu venir.

La partie récréative qui suivait le repas était plutôt improvisée. M. Rober Soyer, qui nous arrive d'Ottawa, a joué quelques pièces au piano, M. Douziech, notre président, s'est exécuté dans une "chanson à répondre" puis il a aussi chanté "I believe".

Comme invités d'honneur, nous avions d'abord, le président de notre association, lors de sa fondation, M. Guy Journaud et sa dame, Anne-Marie, qui l'avait remplacé à ce titre. Cette, dernière a reçu une jolie gerbe de fleurs, que lui a présentée Mlle Diane Boucher. Nous remarquions également notre citoyenne de l'année, Mlle Pauline Vaugeois, Mlle Elise Curial, qui était candidate au titre de Mlle "Cabane à Sucre" pour 78-79 et enfin notre candidat libéral, M. le docteur Léonard Nobert, un co-paroissien.

Nous remercions Mme Lefebvre qui en était responsable ainsi que ses aides Mmes Marie-Thérèse Forget et Ginette Thirsk. Notre prochain déjeuner aura lieu le 28 mai prochain, au même endroit. Pout toute information, veuillez contacter:

Mme Jeanne Douziech: 458-1945
ou Mme Nicole Richer: 458-0543
ou Liette Tremblay: 458-3029

ECHOS DE PAQUES

Selon une tradition qui semble bien établie maintenant, environ 200 personnes se réunissaient au matin de Pâques sur le "Sturgeon Bridge" afin de s'échanger les joies ressenties à la Résurrection du Christ.

M. Ray Christensen, pasteur luthérien a débuté le programme et notre curé le Père Jacques Joly, o.m.i., a lu l'évangile du jour. Le groupe s'est ensuite rendu à la salle communautaire pour une tasse de café offerte par les Chevaliers de Colomb.

Face à notre situation, ici, comme Canadiens-français, je n'ai pu m'empêcher d'avoir cette réflexion... Comme c'est beau tout cela... mais combien paradoxal!

Quand je pense tout seul...



Nouveaux ministères dans l'Église

C'est du village de Faith, Dakota du sud, que j'écris ces lignes. Ayant passé la journée d'hier dans un village indien à 150 milles plus au nord, je me rendais en soirée à Rapid City quand une violente pourdrerie rendit les routes impraticables. Pas de place dans les motels locaux. L'idée nous vint à mon compagnon, missionnaire jésuite, et à moi, de frapper au presbytère de l'endroit. Ce fut une idée heureuse. Nous avons été accueillis comme des frères. Ce matin, toutes les routes de la région sont fermées et la pourdrerie bat son plein. Peut-être que le vent tombera durant la nuit prochaine, et alors les charrues commenceront le déblayage des routes. L'hiver me paraît moins sévère à 1,000 milles plus au nord dans le beau pays de la Rivière-La-Paix... Mais je n'ai pas à me plaindre: je suis au chaud et en bonne compagnie.

Ce qui m'amène dans ce pays de neige et de vent? Je viens visiter une équipe de quatre jeunes Jésuites qui travaillent pour le Diocèse de Rapid City à la formation de chefs religieux et de diacres chez les Indiens comme chez les Blancs. Il serait question que je fasse un peu le même travail dans le nord éventuellement, alors cela m'intéresse.

Et qu'est-ce que j'ai vu au Dakota du sud? J'ai rencontré de dynamiques jeunes prêtres qui ont écrit un programme en trois volumes pour la formation de diacres. J'ai pu les poivrer de questions, et j'ai pu les voir en action. J'ai été beaucoup impressionné par leur zèle, leur amour des Indiens, leur courage et leur débrouillardise.

Une des remarques du Père Pat McCorkell, Jésuite de 33 ans, m'a beaucoup plue. Il me disait comment il se donne à son travail, avec "beaucoup d'enthousiasme tempéré de beaucoup d'indifférence". L'enthousiasme et l'indifférence, c'est un mélange inattendu mais qui me parait de santé. Il fait son travail avec joie, mais si cela ne réussissait pas, ce ne serait pas la fin du monde, ce ne serait pas non plus un signe de faillite. En d'autres mots, ce n'est pas lui le maître de l'entreprise, c'est le Seigneur. L'ouvrier n'est qu'un humble serviteur. "Si le Seigneur ne bâtit la maison, vaine est la tâche des maçons..." (Psaume 126).

J'ai assisté à deux sessions de formation de candidats au diaconat. La première se donnait pour trois couples blancs dans la ville de Rapid City, tandis que la seconde session avait lieu dans un petit village indien tout-à-fait au nord de l'état, pour trois indiens de la race Sioux. J'ai pu constater une très grande variété de culture et d'éducation chez ce groupe de futurs diacres. L'un peut à peine lire avec un grade 6 peut-être, tandis qu'un autre possède un doctorat de littérature et un siège de professeur à l'université. L'un a une trentaine d'années et l'autre est dans la soixantaine.

Pourtant, chez ces hommes marqués par tant de diversités, j'ai noté un élément commun de majeure importance: ils partageaient un intérêt et un enthousiasme rare pour le cours qu'ils suivaient. C'était comme s'ils avaient goûté à une nourriture riche et substantielle et ils ne pouvaient pas en avoir suffisamment pour se rassasier. Et plus ils en reçoivent, plus ils en désirent davantage. C'est qu'ils ont accès à l'Evangile, à la doctrine chrétienne, qui leur est présentée de manière significative et nourrissante. Les trois heures de cours ne leur pèsent pas, au contraire. Les trente ou cinquante milles qu'ils doivent parcourir pour se rendre au cours leur paraît bien peu en regard des richesses qu'ils acquièrent chaque semaine.

Dans ce pays de neige et de vent l'Esprit souffle également avec beaucoup de force, et la foi, l'espérance remplissent le ciel gris...

Jacques Johnson, o.m.i.

Bref Historique de Bonnyville

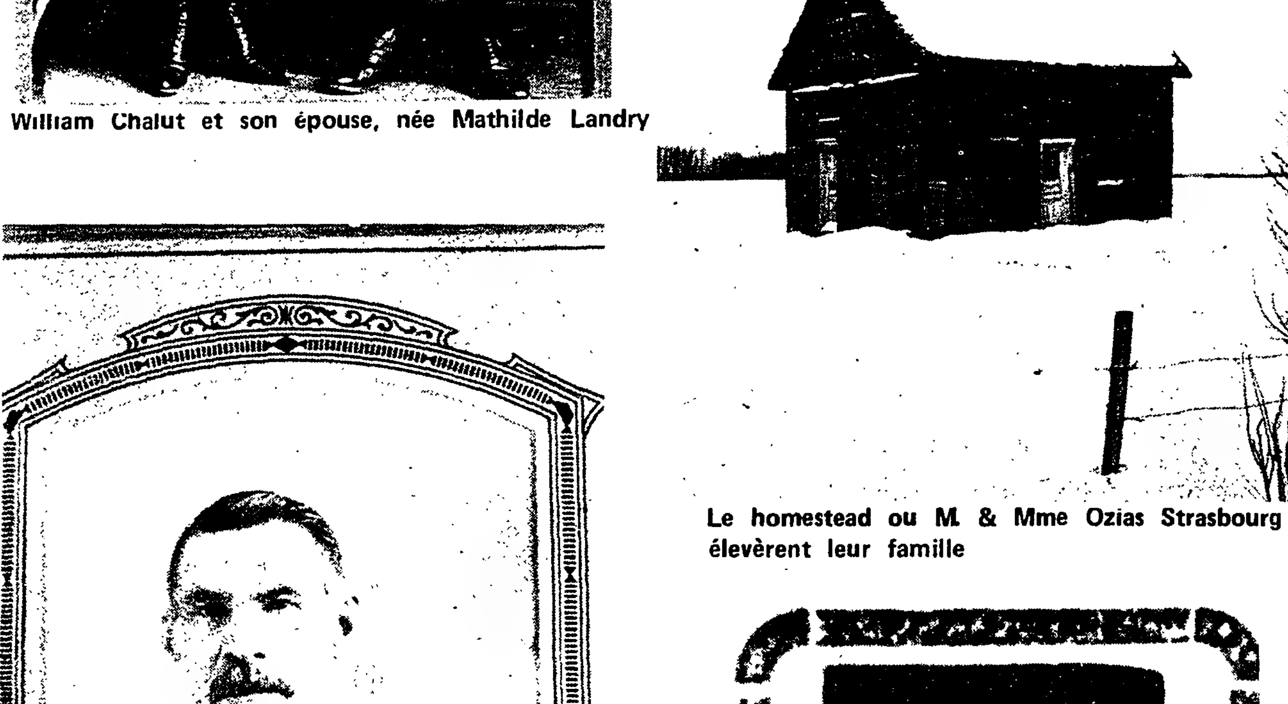
par Henri Bourgoin

En écrivant l'article paru au Franco-Albertain le 8 février dernier, l'auteur a omis, par erreur, le nom de Jos. Labrie, fils de Conrad Labrie. L'auteur s'en excuse.

En 1911, M. Ozias Strasbourg arrivait au pays après avoir quitté la Paroisse de St-Casimir de Ripon au Québec. Il prit homestead à environ quatre milles au nord-ouest du site actuel de Bonnyville. Il y construisit une maison, et quelques temps après, il épousa Mlle Ezima Marcoux, fille de Francis. Le terrain du homestead était fort boisé, mais avec le courage et les années, on en fit une terre fertile. Les époux élevèrent une famille de huit enfants: Carrie, Robert, Roland, Paula, Rachel, Albert, Walter et Jeannette.

Nous signalons ici trois pionniers de la première heure dont nous venons d'obtenir la photographie. D'abord M. Philippe Baril, père de Messieurs Jos., Emile, Eugène, Albert et Zoël. Il construisit une grande maison à six milles à l'est du site actuel de Bonnyville avec l'aide de ses fils. Ce pionnier arriva en 1908. Et puis, M. Honorius Demers, arrivé aussi en 1908, s'établit à quelques milles au sud de Jessie Lake. Enfin, M. William Châlut, arrivé en 1910, prit homestead à environ dix milles à l'est de Bonnyville, petite ville qui en ce temps-là n'avait pas même pris la forme de village.

M. William Chalut et son épouse, née Mathilde Landry



Le homestead ou M. & Mme Ozias Strasbourg élevèrent leur famille



M. & Mme Ozias Strasbourg et deux de leurs enfants

M. Honorius (Blanc) Demers



M. Philippe Baril, père de Jos, Emile, Albert, Eugène et Zoel



La maison que construisit M. Philippe Baril avec ses fils

Correction

Dans le Franco-Albertain, édition du 29 mars, p.1 article: Session d'information en Education: Lucille Mandin... recommande que les professeurs n'enseignent rien en anglais avant la troisième année, thèse qui est supportée par la loi scolaire de toute façon.

devait se lire ... que les professeurs enseignent seulement une heure en anglais...



M. Robert Strasbourg et son épouse, née Annie-Jane Paquette

RIVIERE-LA-PAIX

ICI...L'ÉCOLE ROUTHIER

Au lieu de la chronique scolaire habituelle, permettez-moi de vous faire part des activités de la SEV, Saskatchewan Etudiante Voyage.

Les heureux participants du 11e voyage SEV pour l'été 1978 ont été convoqués à une réunion de préparation à North Battleford du 29 au 31 mars.

Les participants de l'Alberta ont donc été choisis le 9 mars par un comité de l'Alberta, réuni à Edmonton, avec le Père André Mercure, président de SEV 1978.

Pour représenter Rivière-La-Paix, Roger Dickner de McLennan, élève de 12e année de l'école G.P. Vanier de Donnelly et Raymonde Aubin de Guy, élève de 11e année de l'école Routhier de Falher.

Alors Roger et moi, nous nous sommes rendus au pays de Louis Riel pour cette préparation. Les gens de North Battleford nous ont accueillis dans leur foyer pour les deux nuits des journées de préparation.

Le tout commença mercredi le 29 mars à 20h00 par une soirée de rencontre. Prenaient part, huit étudiants de l'Alberta et trente-huit de la Saskatchewan.

Jeudi, les sessions commencèrent à 9h15. On a fait l'étude de la Saskatchewan afin de pouvoir donner des renseignements justes aux personnes qui seraient intéressées à mieux connaître cette province lors de notre visite au Manitoba, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, à l'Ile-du-Prince-Edouard et à Lewinston, Maine aux Etats-Unis.

Entre les diverses conférences, on apprenait à se mieux connaître à l'aide de pancartes originales créées par chaque participant qui devait se servir d'énigmes pour faire connaître son nom, ses goûts et même dévoiler ses qualités!

Il y a eu aussi une session de chants appris pour le voyage futur. A 18h00, grand banquet, gracieusement offert par les anciens de la SEV.

Une danse animée par Richard Marcotte et un compagnon, eut lieu de 22h00 à 1h00 du matin pour les nouveaux et les anciens de la SEV. Quel entrain! Quel plaisir! Des danses carrées, des danses dos à dos, des danses où il faut arrêter sur des carreaux de papier et des danses modernes à la musique "disco".

Vendredi matin, dernière rencontre à 9h30. On nous fait connaître les règlements du voyage. Une recommandation est: "Jamais seul, rarement deux et souvent 4 ou 5 ensemble ".

Et ce fut les élections de l'Exécutif et des 21 ministres du gouvernement pour les premières trois semaines du voyage.

Pour la première fois une fille, Béatrice Bru, fut choisie comme présidente. Il a fallu dix ans pour aboutir à l'émancipation de la femme SEV. Félicitations Béatrice pour avoir casser la glace!

Le vice-président est Claude de Labrecque, La secrétaire est Laurette Hamon et le trésorier André Haudegant.

Vers 13h00 nous connûmes les 21 ministres et nous pûmes alors déguster notre dernier dîner en compagnie de nos copains voyageurs; ceci tout en regardant de magnifiques diapositives sur le voyage 1977. On a voulu nous mettre l'eau à la bouche pour le voyage qui vient? Bien réussi! On trouvera les prochains trois mois longs! Au revoir donc, jusqu'au 29 juin, date du départ de North Battleford pour l'est du pays.

Merci et merci encore au Père André Mercure, au comité de sélection, aux gens de North Battleford et aux organisateurs du voyage SEV 1978.

Partie de poisson d'avril

C'est dans une atmosphère vraiment agréable que s'est déroulé le "party" de poisson d'avril organisé pour les jeunes de 0 à 15 ans, par le Comité de Récréation, samedi le 1er avril à 13h00.

Environ quarante enfants bien costumés y ont participé et des jeux de toutes sortes ont été organisés pour eux. Des prix ont été descernés aux gagnants. Le tout se termina vers 16h par un beau poisson d'avril, un tour qui a bien amusé les jeunes.

Les prix de présences ont été gagnés par Corrine Lavoie et Luc Bérubé. Le prix pour le plus beau costume a été remporté par Lina Tardif.

Nouvelles sportives

Dimanche le 2 avril, l'équipe des hommes de ballon-balai de St-Isidore a été défaite à deux reprises en demi-finale par l'équipe de Green Machine de Peace River. Le pointage de ces deux parties était de 2 à 0 et de 1 à 0.

L'équipe des dames de ballon-balai de St-Isidore jouait aussi une partie contre l'équipe ABC Speedqueen de Peace River. Mme Viviane Robert et Mme Madeleine Bergeron marquaient chacune un but au courant de ce match qui se termina pour le compte de 2 à 0 en faveur de St-Isidore. Dans une autre partie, jouée le 5 avril, l'équipe des dames de St-Isidore a défait l'équipe de ABC Speedqueen pour le compte de 1 à 0. Le but victorieux a été marqué par Mme Viviane Robert.

L'équipe des dames de St-Isidore a terminé la saison en première place dans la Ligue de ballon-balai de Peace River.

Dans une partie très mouvementée de ballon-balai, l'équipe des dames de St-Isidore a vaincu l'équipe de Mugsy's de Peace River, dimanche le 19 mars. Le point victorieux fut marqué par Madeleine Bergeron dans cette partie des demi-finales.

Une autre partie fut disputée par les dames contre cette même équipe. Marthe Bergeron marqua un but au courant de ce match qui se termina pour le compte de 1 à 0.

ST-ISIDORE

Huguette Grenier

Réunion annuelle du comité culturel

Lundi le 3 avril, a eu lieu la réunion annuelle du Comité Culturel. Une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion.

Les rapports de sept différents comités ont été présentés à tour de rôle. C'est là qu'on a pu réaliser la vivacité de la communauté.

Il y eut élection pour remplacer trois membres sortants, Mme Madeleine Bergeron, Mme Marie-Rose Lavoie et M. Serge Bergeron. Mme Doris Lavoie, Mme Lucille Bergeron et M. Richard Lavoie ont été élus.

La présidente, Mme Normande Bouchard, s'est dit satisfaite de cette réunion, remercia les membres sortants pour le travail qu'ils ont accompli et félicita les nouveaux membres élus. Elle remercia également tout le monde pour l'intérêt qu'ils ont montré envers la communauté et encouragea tous et chacun à continuer à travailler.

PREMIERE COMMUNION

Trois jeunes: Mona Bouchard, Clément Lavoie, Christine Tardif se sont présentés au pied de l'autel pour recevoir la communion, jeudi saint. Ces jeunes étaient accompagnés de leurs parents et ils étaient tout simples de coeur sans aucun décor extérieur, mais on a qu'à se rafraichir la mémoire et penser à la pureté de coeur d'un jeune enfant.

Le chant de communion "Nous marcherons ensemble" a été entonné par la chorale des jeunes sous l'habile direction de Mme Hélène Lavoie.

Exposition d'art

Dans la matinée du 18 mars, au Centre Culturel, les Dames de l'Unifarm avec l'aide du comité de céramique, présentèrent une exposition d'artisanat et d'oeuvres de toutes sortes. On pouvait y admirer du tissage, du macramé, de la céramique, et différents ornements faits de bois. Cette exposition fut faite pour l'Association du Tourisme de l'Alberta, qui était de passage ici à l'occasion d'un congrès à Peace River.

Recherchée: assistante à temps partiel

Professeur d'une maternelle est à la recherche d'une assistante à temps partiel.

Tél.: 439-2859 après 18h00.



La chorale du College St-Jean - 15e annee d'existence



M. Albert Lafrance et Mlle Yvonne Turcotte.

Samedi le 18 mars 1978, la Chorale du Collège St-Jean, célébrait ses quinze années d'existence. Devant une salle comble, à l'Auditorium de la Faculté St-Jean, la Chorale 1977-78, présenta un concert de chants variés, puisés en grande partie parmi les pièces qui furent chantées durant les quinze dernières années. Après ce régal artistique, près de 200 convives se sont joints aux choristes et à leur directeur musical, M. Albert La France, professeur-adjoint en musique à la Faculté St-Jean et fondateur de la chorale, pour partager un succulent banquet.

Au cours du banquet, la Chorale, en la personne de Mlle Yvonne Turcotte, sa présidente, a présenté à M. La France une plaque commémorative en hommage "de reconnaissance pour sa fidélité et son dévouement auprès de la Chorale du Collège St-Jean", geste qui d'ailleurs fut chaudement applaudi.

Le thème de la soirée "Le temps des chansons dure toute la vie..." était tiré d'une chanson de Jean Crétu que la chorale venait tout juste de chanter au concert. Comme l'expliquait M. La France, "des centaines de jeunes gens et de jeunes filles ont passé par la chorale du Collège St-Jean, et ils sont repartis. Mais je sais qu'ils n'oublient pas l'expérience unique qu'ils ont vécue durant ces quelques années dans la Chorale. Car, voyez-vous, chaque année c'est une différente chorale; chaque année la chorale présente un visage nouveau, possède sa personnalité propre, vit une expérience unique. C'est pourquoi je trouve que le thème de la soirée — "Les amis s'en vont mais jamais on oublie; le temps des chansons dure toute la vie" — est de plus approprié pour l'occasion.

"De mon côté, je serai loin d'oublier la Chorale du Collège St-Jean, particulièrement celle de 1977-78; non seulement parce que c'est la quinzième, mais surtout en raison de ce qu'elle est typiquement un groupe de jeunes gens et de jeunes filles fort intéressant, dynamique, qui s'est rigoureusement et fidèlement soumis à la discipline des répétitions quotidiennes, aux exigences d'un chef perfectionniste, et cela, afin de goûter et de partager avec ceux et celles qui sont venus les entendre, des moments intenses de joie, de beauté et de fraternité que l'on vit en faisant du chant choral. Je vous suis profondément reconnaissant pour le geste que vous venez de poser à mon égard; je vous redis la satisfaction et le plaisir que j'ai eu de travailler avec vous, et la fierté que j'éprouve devant le succès de cette soirée. Je vous dis au revoir, et non adieu, car jamais on oublie que "le temps des chansons dure toute la vie".

La soirée s'est terminée par de la danse, animée par un des plus anciens de la Chorale, (il était là en 1963) M. André Roy.

Deux semaines plus tard, le 1er avril, la Chorale du Collège St-Jean se rendait à Falher, où elle présenta à nouveau son concert, à l'Ecole Routhier, pour les gens de la région de Rivière-La-Paix. Les choristes et leur directeur sont revenus enchantés de leur voyage, fiers d'avoir donné un concert splendide et heureux de la chaleureuse réception qui leur a été assurée par le Comité Culturel, la Chorale Chante-Joie et le Centre Notre-Dame.

Brenda Worth
Judy Melnik



C'est le moment de sortir et de remuer

Profitez de l'arrivée du printemps pour aller vous promener en famille en emportant un pique-nique léger et nutritif.

Si vous n'aimez que le beau temps et que vous avez passé tout l'hiver enfermé, c'est le moment de sortir et de remuer.

L'exercice n'est peut-être pas votre passe-temps favori, mais une promenade en famille dans ce parc où vous n'allez pas assez souvent est toujours une aventure plaisante.

Emportez une batte et une balle ou un "frisbee" pour que vos enfants fassent un peu d'exercice (et vous aussi!).

Les enfants adorent manger en plein air et c'est le meilleur moment pour les familiariser avec les bons aliments nutritifs qui autrement pourraient bien ne pas les intéresser. Si vous avez essayé sans grand succès d'encourager votre famille à manger des aliments riches en vitamines et en minéraux, vous aurez peut-être plus de chance cette fois.

Le déjeuner peut être quelque chose d'improvisé, facilement préparé, savoureux et facile à transporter.

Emportez un paquet de pain croustillant, quelques garnitures à sandwichs et quelque chose à boire pour toute la famille.

Le pain croustillant est naturellement sec et croquant, de sorte qu'il est compact et léger. Il occupe à peu près deux fois moins de place que le pain ordinaire, ce qui le fait préférer pour un déjeuner qui devra être transporté dans un sac à dos.

Originaires de Scandinavie, les pains croustillants, telles les variétés de Ry-King, y sont employés tous les jours pour faire des sandwichs à une seule tranche de pain. Et c'est probablement la meilleure façon de les utiliser.

Les trois variétés de Ry-King, "seigle doré", "blé" et "clair", par exemple, sont faites de farine de grain entier. En conséquence, ces pains contiennent beaucoup de fibre ainsi que toutes les vitamines et les minéraux contenus naturellement dans le grain.

Les enfants, habitués au pain ordinaire, ne se rendront jamais compte qu'ils sont en train de manger un aliment nutritif quand ils mordront dans une tranche de pain croustillant garni d'une bonne quantité de leur garniture préférée.

Le choix de garnitures à sandwichs n'est limité que par le fait que vous allez probablement transporter votre déjeuner sur votre dos.

Emballez les garnitures très molles, comme le beurre d'arachides et la salade d'oeufs, dans de petits récipients de plastique rigide. La plupart des autres peuvent être enveloppées dans de la feuille d' aluminium.

N'emportez que des garnitures à sandwichs nutritives.

Voici quelques idées de sandwichs qui ont une grande valeur nutritive:

- **beurre d'arachides et miel sur du pain croustillant "seigle doré"**
- **rondelles d'oeufs durs et laitue sur du pain croustillant "blé"**
- **poulet froid, haricots verts et laitue sur du pain croustillant "clair" pour ceux qui comptent les calories**
- **thon, mayonnaise et rondelles d'oignon sur du pain croustillant "seigle doré" beurré**
- **crevettes en conserve et tranches de concombre avec un soupçon de mayonnaise sur une feuille de laitue - posez le tout sur une tranche de pain croustillant "blé"**
- **fromage camembert ou brie et tranches de poires sur du pain croustillant "clair" beurré**

United Biscuits (Canada) Ltd., 2141 Jane St., Downsview, Ontario M3M 1A2 a publié un livret sur le pain croustillant, très bien fait et attrayant, qui expose la longue histoire du pain croustillant, son origine et ses avantages du point de vue nutritionnel, et donne des idées innombrables pour l'utiliser. Écrivez à l'adresse ci-dessus pour l'obtenir gratuitement.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:
Carroll Nelson
Starword Communications Ltd.
165 University Avenue
Toronto, Ontario M5H 3B8
Tél.: (416) 366-5901

CONNAISSEZ-VOUS BIEN LE SOMMEIL?

(S.O.P.) Il y a des gens qui dorment très mal, d'autres qui, chaque nuit, s'endorment sitôt étendus. Le sommeil est important pour l'être humain; il ne doit pas être négligé. Mais comment peut-on bien dormir, toutes les nuits, sans problème?

Le yoga et la relaxation, par exemple, sont des agents naturels qui permettent aux nerveux de trouver un bon sommeil la nuit. Lorsque quelqu'un pratique un exercise physique quelconque, il ne devrait pas le faire juste avant le moment de dormir. Il n'est pas recommandé, non plus, de commencer des activités intellectuelles qui éveillent les sens juste avant de dormir.

Un bon bain chaud peut également aider à détendre les nerfs et à faire disparaitre la fatigue physique qui, parfois, peut vous empêcher de reposer tranquillement. Il faut également voir à dormir un nombre d'heures régulier chaque nuit. Celui qui dort parfois six heures parfois cinq, parfois huit devra dépenser beaucoup plus de calories pour compenser le manque de sommeil.

En somme, les heures de sommeil dépendent des besoins de chacun. Il n'y a pas de règles fixes pour dire que l'on a passé une bonne nuit. Le besoin en heures de sommeil dépend de l'hérédité, du tempérament de chacun et de ses activités.

Certaines personnes peuvent relaxer à longeur de journée et dormir où et quand elles le désirent sans que rien ne les dérange! Le meilleur signe que l'on a passé une bonne nuit est de se réveiller en forme. Ainsi, certaines personnes très actives font de nombreux petits sommes dans la journée et parviennent ainsi à accumuler plusieurs heures de sommeil. Ils sont toujours en forme, les chanceux!

Le bon sommeil doit d'abord être léger puis, de plus en plus profond. Le sommeil profond domine durant la première partie de la nuit. Ensuite, il s'allège et les rêves viennent alors l'envahir. C'est le sommeil profond qui, bien sûr, est le plus réparateur; la tension artérielle est un peu plus basse et le rythme du coeur et de la respiration sont moins rapides.

Il est prouvé, de plus, qu'une sieste après les repas est fort satisfaisante. Des expériences ont démontré que les gens peuvent ensuite poursuivre leurs activités de la meilleure façon possible. C'est donc dire que nous pensons beaucoup de choses qui sont fausses, en réalité, au sujet du sommeil.

Ainsi, il y a certains risques de maladies la nuit. C'est plus particulièrement au moment de la seconde moitié de la nuit que plusieurs crises cardiaques et autres accidents vasculaires se produisent. Il se peut que ce soit l'augmentation du débit sanguin cérébral et l'élévation de la température du cerveau qui peuvent en être la cause.

De plus, les cauchemars peuvent doubler les battements du coeur en quelques secondes et la respiration, durant cette phase, peuvent parfois être des causes de maladies graves chez les gens qui ne sont pas en très bonne santé.

On ne connait pas tout au sujet du sommeil, état dans lequel nous passons le tiers de notre vie. Bien sûr, des expériences continuent et les chercheurs tâchent d'en savoir davantage. Il y en a encore beaucoup à apprendre à ce niveau. Et il est fort possible que nous aurons de vraies surprises lorsque la science aura disséqué à fond cet état de relaxation totale qu'est un bon sommeil réparateur.



ILS ONT RAISON ! LEUR PROVINCE EST MAGNIFIQUE !

La Colombie-Britannique est une province magnifique! Tout le monde l'affirme et, pour une fois, ils ont tous raison.

Cette province à l'extrémité occidentale du Canada offre à ses visiteurs un panorama qui change constamment d'une région à l'autre. L'autobus est l'un des meilleurs moyens de transport pour celui qui veut explorer ses contrées montagneuses, en parcourir la côte sinueuse et visiter ses forêts luxuriantes.

Partez de Victoria sur l'île de Vancouver, c'est la capitale provinciale et peut-être la ville la plus anglaise du Canada. Que vous séjourniez ou non à l'hôtel Empress, ne ratez pas l'occasion d'aller y prendre le thé; il est servi tous les jours dans le hall, de 15h à 17h.

Prenez ensuite l'autobus en direction de Kelsey Bay puis le bateau-passeur qui mène au continent. Vingt heures plus tard (durée de la traversée) vous accosterez au bassin de Prince Rupert au nord de la Colombie-Britannique.

La route de Kelsey Bay qui longe la côte orientale de l'île de Vancouver, passe par les localités suivantes: Malahat, Lake Cowichan, Qualicum Beach et Fanny Bay. La beauté du paysage vous coupera le souffle.

A mesure que vous avancez vers le nord, le paysage change: la forêt devient plus dense, les plages plus accidentées. A Comox, vous apercevez de l'autre côté du détroit de Georgie le continent voilé par la brume, tandis que sur l'île, les cimes des montagnes disparaissent sous les nuages.

A Kelsey Bay, vous montez à bord du "Queen of Prince Rupert". Même s'il ne s'agit pas d'une croisière, le voyage à Prince Rupert est bien plus qu'une simple traversée. Il y a place pour 430 passagers et 90 voitures sur le bateau de 58,000 tonnes qui date de 10 ans et 278 personnes peuvent dormir à bord. Même s'il n'y a aucune activité organisée pendant la traversée les occupations ne manquent pas. L'ambiance est à la détente. Le jour vous pourrez admirer les côtes accidentées au fur et à mesure que le bateau poursuivra sa traversée entre l'île de Vancouver et les nombreuses petites îles s'échelonnant jusqu'au continent.

Le "Queen of Prince Rupert" passe par le village indien de Alert Bay. Du large, les passagers peuvent voir le plus grand totem au monde sur une colline derrière l'établissement.

Le bateau dépasse souvent des remorqueurs qui tirent des chalands chargés aux villes d'Alaska. Vous aurez peut-être la chance de voir des épaulards ou des marsouins près du bateau.

Prince-Rupert, une ville située à la limite nord du réseau de bateaux-passeurs de la C.-B. est connue comme la capitale mondiale du flétan. Sa population de 18,000 habitants se compose de deux groupes culturels: les indiens de la côte ouest et les blancs venus dans l'ouest avec le chemin de fer. L'été, la pêche est excellente dans la région tandis qu'en hiver, on peut skier au Mont Hays, à 10 minutes de la ville.

Pour vous rendre de Prince Rupert à Prince George prenez l'autobus, qui emprunte la route no 16 de Yellowhead, et traverse le nord de la province. Ici, la géographie est bien différente de l'île de Vancouver. Tandis que la route de Yellowhead longe la rivière Skeena, l'eau limpide et froide coule à flots. De l'autre côté, des montagnes aux forêts denses s'élèvent et leurs flancs abrupts frôlent un coussin de nuages.

Une courte excursion à Hazleton vous mènera au village indien historique de 'Ksan situé à la jonction des rivières Skeena et Bulkley.

Vous connaîtrez les traditions et la culture des Gitksan, le peuple de 'Ksan qui habite dans la demeure appelée "Today House of Arts" la "Frog House of the Distant Past" la "Wolf House of the Grandfathers", la "Fireweed House of Treasures" et à la "Carving House of All Times".

En partant de 'Ksan si vous faites demi-tour, et vous vous dirigez au sud-est vers Smithers et Prince George, la campagne environnante change encore et le paysage est moins accidenté.

Près de Smithers, le glacier de la baie d'Hudson sur le mont du même nom est propice au ski. La pêche est également excellente dans la région et le géologue amateur découvrira de nombreux fossiles au Driftwood Canyon Provincial Park.

Prince George se trouve à 235 milles à l'est de Smithers. Le Musée historique au parc Fort George, sur les rives du fleuve Fraser renferme des meubles et articles de tout genre ayant appartenu aux pionniers, leurs outils et des animaux typiques de la région.

A environ 130 milles de Prince George, la ville historique de Bakerville c'est-à-dire la capitale de la ruée vers l'or en Colombie-Britannique. Bakerville a été restaurée entre 1869 et 1855. Aujourd'hui, vous pouvez visiter le Saloon Kelly, le Café Wake Up Jake, le magasin du Chinois Sing Kee ou encore, aller voir un spectacle au théâtre Royal.

Quand vous quittez Bakerville, c'est la rase campagne jusqu'au 108 Mile Ranch. Juste avant d'arriver au ranch, vous verrez d'un côté de la route les premières cabanes de billots où s'arrêtait la diligence sur la route Cariboo-Bakerville. Le 108 Mile Ranch est un ranch d'exploitation de 26,000 acres, dont une partie sera maintenant de zone récréative. Il est doté d'un hôtel moderne et les clients peuvent même mener les troupeaux.

Au sud de Cache Creek, à 75 milles du ranch, l'autoroute transcanadienne commence à longer le fleuve Thompson. Dans cette région, des montagnes de sable sèches, couvertes de broussailles, surgissent des eaux en écume du fleuve Thompson. Au loin, les montagnes couvertes de conifères offrent un contraste frappant.

A Hell's Gate soit à 100 milles environ de Cache Creek, la traversée du Fraser vous coupera le souffle. Une descente dans l'Airtram qui peut accueillir 28 passagers, vous amènera à 500 pieds au-dessus des eaux tumultueuses du Fraser, profondes de 200 pieds à cet endroit. Pas moins de 200 millions de gallons d'eau s'engouffrent dans le canon Fraser qui mesure 100 pieds de largeur. A partir de Hell's Gate, la transcanadienne vous mène à des villes appelées Spuzzum, Chilliwack et Port Coquitlam puis jusqu'à Vancouver, la métropole de la Colombie-Britannique et le terminus de votre tour de la province.

Pour tout renseignement sur les voyages de vacances à forfait à partir de votre région, veuillez contacter l'agent de voyage de votre localité.

Pour tout renseignement d'ordre général sur le Canada destination touristique, prière de communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, 150, rue Kent, Ottawa, Canada K1A 0H6.

LE PARC HISTORIQUE DE BATTLEFORD

Par Claude R. Lemieux

Lorsque les 12 hommes de la Police à cheval du Nord-Ouest (aujourd'hui la Gendarmerie royale du Canada) s'installèrent dans leur nouveau poste au confluent des rivières Saskatchewan-Nord et Battle en 1876, ils pensaient s'ennuyer ferme à faire respecter la loi et les traités récemment conclus avec les Indiens.

Le fort où ils étaient postés , à Battleford (Saskatchewan), comprenait quatre cabanes de rondins et une bâtisse en brique destinée à servir de résidence du gouverneur ainsi que, de logement et de bureau pour le lieutenant-gouverneur de la région qui englobait alors les immenses Territoires du Nord-Ouest.

Les hommes vaquaient à leurs occupations, consacraient une partie de leur temps à des travaux de menuiserie, de peinture, de couture et de labourage, s'improvisaient pompiers lorsque le feu incendiait la prairie et faisaient mille autres choses. Malgré toute cette activité, ils trouvèrent le temps, en 1882, de former une fanfare et de jouer en public autant que pour eux-mêmes.

Cette paisible routine, toutefois, ne devait pas durer.

Les conditions de vie des colons et des Indiens se détérioraient progressivement dans les premières années de Fort Battleford. Les troupeaux de bisons avaient été décimés, les récoltes étaient mauvaises et, pis encore, les hommes avaient clairement l'impression qu'Ottawa les avait abandonnés à leur sort.

A mesure que le mécontentement croissait , le force policière augmentait également. Les 10 hommes de 1876 étaient plus de 200 en 1884. La plupart d'entre eux se trouvaient à Battleford, mais quelques détachements étaient en fonction à Fort Pitt, Fort Carlton, Prince Albert et au lac Frog.

Louis Riel, chef métis respecté de tous, était rentré de son exil aux Etats-Unis afin de prendre la tête des colons blancs et métis mécontents dans leur lutte contre le gouvernement fédéral. Il établit ses quartiers à Batoche, à environ 32 km (20 milles) à l'est de Fort Carlton et à près de 160km (100 milles) de Battleford.

Les policiers postés à Battleford furent envoyés en renfort à Carlton mais ils subirent une cuisante défaite contre les Métis au lac Duck. Cette défaite incita Ottawa à envoyer des troupes dans la région, et les partisants de Riel furent finalement battus à Batoche, Louis Riel fut fait prisonnier, jugé pour trahison et pendu à Regina le 16 novembre 1885.

La paix revenant dans la région, de nouveaux colons vinrent s'établir à Fort Battleford qui perdit beaucoup de son importance. Le fort fut abandonnée en 1924, mais le site suscita un nouvel intérêt lorsqu'il fut déclaré parc historique national en 1951.

Cinq bâtiments de l'époque, dont la résidence du gouverneur, ont survécu aux outrages du temps, bien qu'ayant subi plusieurs modifications au cours des ans. Le bâtiment no 5, qui se trouve à l'extérieur de l'enceinte, abrite maintenant une exposition qui raconte l'histoire du fort et les événements qui en ont fait un endroit historique. On y trouve entre autres, une charrette de la rivière Rouge, une mitrailleuse Gatling de 1876, une cabane typique de colon, des meubles ayant servi au conseil territorial et d'autres objets d'intérêt régional.

La résidence en rondins du commandant, construite en 1876-1877, contient une salle à manger, un petit salon, une cuisine d'hiver et d'été, trois chambres à coucher, une cave et une dépense. Elle a été en grande partie remeublée comme elle l'était à l'origine lorsque le premier officier-commandant, le surintendant James Walker, y vivait.

Dans les quartiers des officiers (1886), on a aménagé une salle de musique qui abrite de vieux instruments du type de ceux utilisés par la première fanfare de la Police. On y trouve aussi des uniformes , des photographies de la Police à cheval du Nord-Ouest et des objets d'art indien.

D'anciennes armes à feu sont exposées dans la salle de police (1887) qui consiste en deux rangés de trois cellules, dos à dos chacune fermée par un double loquet. L'écurie pour les chevaux malades (1898) était considérée comme un modèle du genre à l'époque de sa construction. Aujourd'hui hors de l'enceinte, la bâtisse présente une exposition de matériel de cavalerie.

Le fort historique de Battleford, ancienne capitale des Territoires du Nord-Ouest, est maintenant éclipsé par sa voisine plus impo-

(suite page 22)

"Participer davantage"

(suite de la page 7)

les dénoncer, mais je peux vous assurer que les problèmes, nous les voyons! Quand nous allons donner des conférences, nous les donnons à des groupes mixtes, et là nous avons beaucoup de questions de la part des hommes. Les problèmes sont très présents, surtout au niveau de la famille mono-parentale. De plus en plus, on verra des hommes prendre la responsabilité de la famille. Il y en a de plus en plus. Ces hommes ont les mêmes problèmes que les femmes qui prennent la même responsabilité. Les deux sont victimes de tabous. La femme n'est toujours pas une citoyenne mais une ménagère. L'homme n'est toujours pas fait pour tenir la maison. Pourquoi les enfants souffriraient-ils parce que c'est l'homme qui prendrait la responsabilité de la famille? Ce sont deux êtres humains avec une part égale d'affectivité à donner et à recevoir. La société n'est évidemment pas préparée à une réciprocité entre les deux. Il faut que nous soyons logiques avec ce que nous avancons, nous du Conseil. Il faut avancer des choses et les respecter dans les faits. Evidemment les nécessités de changement c'est toujours pour les autres... Ce qu'il faudrait ce serait une redéfinition sociale de la société. Les mouvements de libération ont eu de bons côtés mais être libérés ça veut peut-être dire autre chose, de plus difficile, ça veut peut-être dire être responsable, être autonome, être capable d'aimer beaucoup, de donner... On a créé une société épouvantable, un besoin de consommation énorme, la nécessité de deux salaires à la maison...

Mme Rousseau, merci!

Une Citoyenne Mineure

(suite de la page 6)

en soustrayant la Loi sur les Indiens aux effets de la Loi canadienne sur les droits de la personne, en vigueur depuis le 1er mars 1978. De quelque côté qu'elles se tournent les Indiennes se voient refuser les droits humains fondamentaux dont se prévalent tous les autres Canadiens.

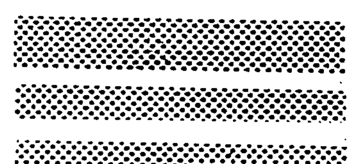
L'association IRIW envisage la possibilité de fournir une formulation de ce qui est le statut d'Indien qui remplacerait l'article discriminatoire de la Loi sur les Indiens. En guise de mesure intérimaire, la IRIW a fait trois demandes pour que le gouvernement améliore la situation dans laquelle se trouvent les femmes indiennes.

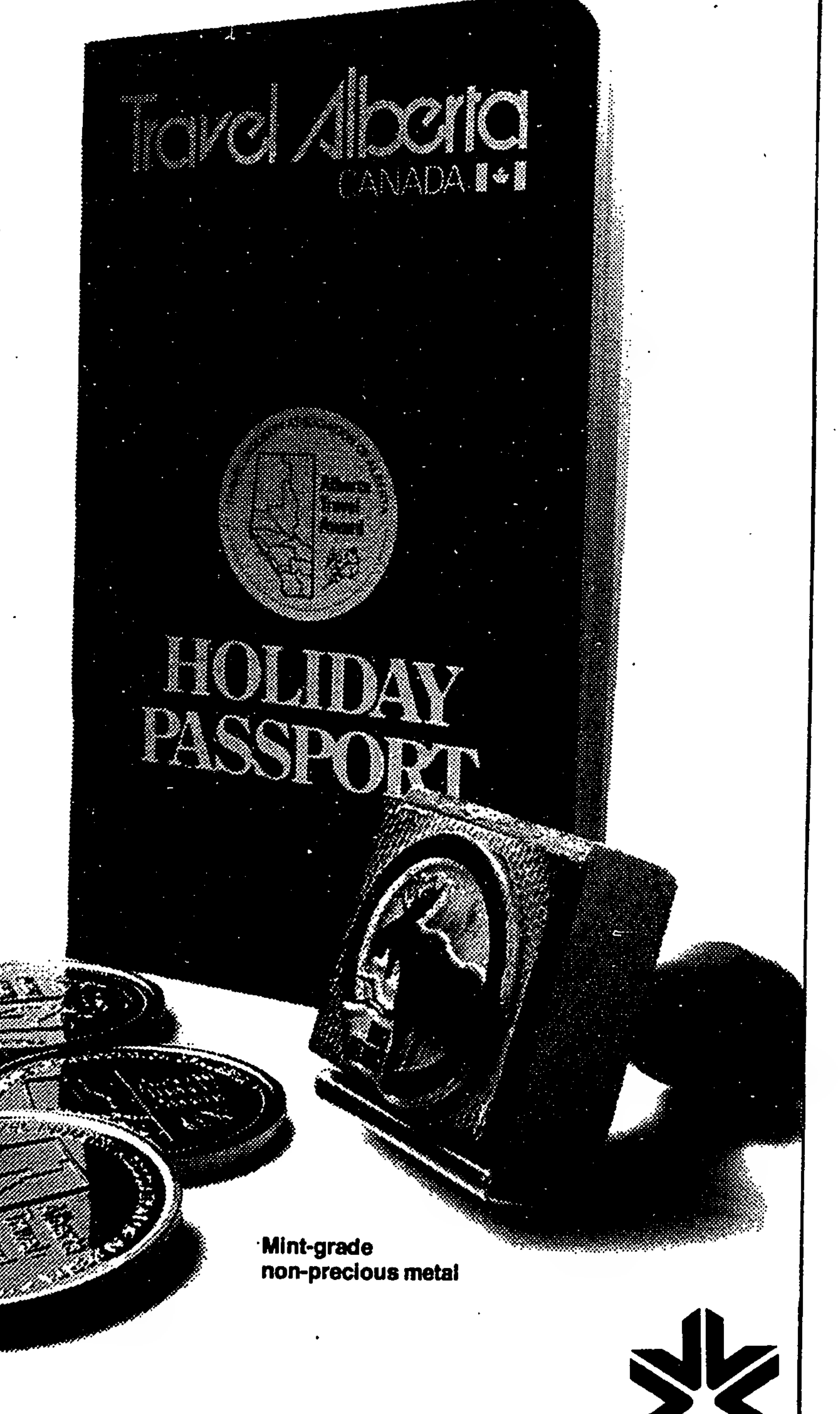
L'association a demandé qu'on arrête immédiatement l'expulsion des femmes indiennes et de leurs enfants. Celles qui sont expulsées sont des femmes âgées, des veuves ou des mères abandonnées avec de jeunes enfants. Malgré tout, cette demande a été rejetée.

Puisque le gouvernement et les chefs indiens ont déclaré que l'article 12(1)b) est injuste et discriminatoire, l'association a demandé que l'application de cet article soit suspendue jusqu'à la révision de la Loi entière. Ce fut également refusé.

Les femmes indiennes composent au moins la moitié de la population indienne et comme leur sort est en jeu, l'association a demandé que les femmes indiennes puissent avoir droit de parole au comité mixte du gouvernement et de la FIC pour la révision de la Loi sur les Indiens. Encore une fois, ce fut un refus.

Pour être née pauvre, de race indienne et femme en plus, la femme indienne appartient fatalement à la minorité la plus désavantagée au Canada, elle est citoyenne mineure. C'est être une victime complètement impuissante et, par un décret du gouvernement, être dans l'impossibilité de se prévaloir d'un recours légal.






Réal Barnabé


Roger Gicquel


Walter Cronkite

Aux Beaux Dimanches
le grand documentaire
de Jacques Godbout
sur l'information télévisée:
Derrière l'image
(article en pages 8 et 9)


Claude Lapointe


Pierre Nadeau


Charles Rollet


Barbara Walters

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 15 au 21 avril 1978

Volume 12 numéro 16

SAMEDI
15 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 HEIDI
Dessin animé. Auteur: Johanna Spyri. Réal.: Isao Takahata. «Du soleil plein mon panier».

9h30 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Corneilles, élections et petites graines».

10h00 TEMPOREL
Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence. «Le Château Saburac».

10h30 JOE LE FUGITIF
Aventures d'un chien en fuite, réalisées par Allen Baron et Dick O'Connor. Avec Arch Whiting et Chad States. «L'Evasion».

11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Hongrie».

11h30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse. Animateur: Jacques Lemieux. Rech.: Louise Pelletier. Réal.: Max Cacopardo et Jean-Luc Paquette.

12h00 À COMMUNIQUER

13h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«La Lutte et le judo». Animateur: Serge Arsenault. Commentateurs: Daniel Robin (lutte) et Vincent Griffo (judo). Réal.: Julien Dion.

14h00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire. — Moncton: anim.: Robert Gagnon; juges: Gérard Desjardins et Francis Weil; réal.: Jacques Lemay. Matane: anim.: Bernard Tremblay; juge: André Otis; réal.: Gilbert Langlois. Québec: anim.: Jean Pagé; juge: Jean Boivin; réal.: Rejean Chayer. Toronto: anim.: Daniel Poulin; juge: Pierre Fortier; réal.: Diane Simard. Edmonton: anim.: Normand Séguin; juge: Gérard Guénette; réal.: Denis Lord. Winnipeg: anim.: Pierre D'Auteuil; juge: Robert Painchaud; réal.: Marie Benoist. Ottawa: anim.: Pierre McNicoll; juge: Jean Moreau; réal.: Olivier Caron. Montréal: anim.: Marc Filion; juge: Jean Ouellette; réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

14h30 LE CONGRÈS À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
Directement du Colisée de Québec. Détails sur les procédures de vote. Entrevues avec les délégués. Discours des deux candidats. Discours du candidat élu. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Gilles Morin, James Bamber, Gisèle Gallichan et Camil Chouinard. Réal.: Michel LeBel

19h00 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Témoin du passé». Un maître chanteur croit reconnaître, dans le chauffeur de camion de l'école où enseigne Jaimie, un homme que certains voudraient voir disparaître.

20h00 AUTOUR DU TOUR
Tourné à l'occasion du Tour de France 1975, ce film s'attache plus à la vie quotidienne des hommes du Tour qu'à l'esprit sportif. Les drames, le découragement, les souffrances et les joies de ces hommes. Les rapports qui existent entre les coureurs et le public. Narrateur: Antoine Blondin. Réal.: Jacques Ertaud. Prod.: SFP/TF1.

21h30 CONTES DE CAMPAGNE
«Marche en main». Avec Susan Penhaligon, Marylin Taylerson, Prunella Ransome et Joe Holmes. Réal.: David Giles. Un artiste donne des leçons de peinture aux élégantes du village. Il contrôle difficilement ses passions, devant les regards intéressés de ses élèves.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT

23h00 POLITIQUE FEDERALE
Le Nouveau Parti démocratique.

23h10 CINÉMA
Le Piment de la vie (The Thrill of it all). Comédie réalisée par Norman Jewison, avec Doris Day, James Garner, Arlene Francis, Edward Andrews et Reginald Owen. Une femme de médecin se voit offrir une importante rémunération pour annoncer une marque de savon à la télévision. Elle accepte l'offre alléchante mais cela n'ira pas sans chambarder la vie familiale (USA 63).

DIMANCHE
16 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«La Piscine» (1re de 2).

9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«L'Appel à César». Animateur: Claude Lafortune. Voix d'Edgar Fruitier, Jean-Pierre Waserman et Michel Maillot. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Réal.: Gérard Chapdelaine.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Sherbrooke. Célébration de la messe par Mgr Jean-Marie Fortier. Animateur: André Castonguay. Réal.: Yan Heyden.

11h00 SECOND REGARD
Réal.: Roger Barbeau.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: une ferme de cultures organiques au Manitoba. Commentateur: André Laprise. Réal.: Gilles Perron. — Chronique horticole: exposition de fleurs à Washington, avec René Torre. — Commentaires sur l'actualité agricole. — Mini-sommet agro-alimentaire, avec Lucie Desjardins. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13h00 D'HIER À DEMAIN
«Ganga Mayya» (Mère Gange). Documentaire réalisé par Yavar Abbas. Le Gange a influencé le mode de vie de tous ses riverains. Ce fleuve a aussi une grande importance religieuse.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Championnats collégiaux du Canada». Du Vélodrome de Montréal. Badminton: commentateur: Claude Quenneville; analyste: Pauline Delisle. Volleyball: commentateur: Pierre Duffault; analyste: Jacques Samson. Basketball: commentateur: Serge Arsenault; analyste: Robert Deschenaux. — «Les Faits saillants du match d'ouverture des Expos de Montréal au Stade Olympique». Commentateur Guy Ferron. — «Analyse des débuts du Canadien dans la série de la Coupe Stanley». Commentateur: Richard Garneau. Réal.: Jacques Viau.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Début.
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Claude Quenneville. Commentateur: Yvon Blais. Analyste: Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

16h30 LE RENARD À L'ANNEAU D'OR
Début.
Adaptation de Jacques Boisgelot et Nathan Grigorieff du roman de l'écrivain belge Nelly Kristink. Avec Jean-François Poron, Patricia Lesieur, Agnès Gattegno, Guy Barbier, Léopold Chaudière et Fifi de Schumaker. Musique Georges Moustaki. Réal.: Teff Erhat. **1er de 6:** Marcie de Strée n'accepte pas très bien le mariage de son frère Gilles avec une institutrice, Marie-Eve. Farouche, amie des animaux, l'adolescente craint que l'arrivée de l'étrangère ne bouleverse leur mode de vie.

17h30 CINÉ-MAGAZINE
«Les 20 ans de cinéma de Jean-Paul Belmondo». — Reportage sur le XIe Festival d'Annecy. — Entrevue avec Pierre Pageau, coauteur du livre «Cinémas canadien et québécois». Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Serge Truffaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.

18h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Parapsychologie (dernière de 3). «Les Nouvelles Avenues». Etude des phénomènes paranormaux. Invités: M. Louis Bélanger, parapsychologue de l'Université de Montréal; le docteur J. B. Rhine, du Foundation for Research on the Nature of Man, de Durham en Caroline du Nord, et le docteur Stanley Krippner, du Maimonides General Hospital de New York. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Narrateur: Marc Filion. Réal.: Jean Martinet.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

18h35 TÉLÉSCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.

19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gelinas, avec Marthe Nadeau, Louise Dufresne, Carole Châtel, Mario Lirette, Jean-Pierre Bergeron, Denise Filiatrault, Jane Woods et Andre Lacoste. «La Langue française». La cousine de Danielle et François, une Américaine, est à Montréal pour apprendre le français. Elle fait la connaissance d'un élève du Centre. Réal.: Jean-Yves Laforce et Jean Picard.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Invités: Patsy Gallant, Shirley Théroux, Ranee Lee, Carole Cloutier, Yvan Landry et ses musiciens, et Vicky et Frank Reagan, danseurs. P. Gallant: «Cry Me a River» et «Lemon Drop». S. Théroux: «Les Parapluies de Cherbourg» et «Comme en amour». R. Lee: «Il fait noir» et «Riding High». C. Cloutier: «Masquerad» et «La Chanson d'Orphée». Y. Landry: «El Gato» et un pot-pourri, «Moon Light Serenade», «I'm Beginning to See the Light», «In the Mood», «Stardust» et «Boogie, Woogie». Réal.: Gaston Laporte.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Bribes chinoises. Documentaire sur la Chine contemporaine. A travers des paysages, des danses, des chants, nous apprenons a mieux connaitre la révolution culturelle, la philosophie de ce grand peuple. Le Parc des martyrs de la Revolution a Canton, le Pavillon de l'amitié sino-soviétique et la maison de Mao à Shaoshan. Pour les nouveaux dirigeants, la Chine ne doit plus être seulement un grand pays agricole mais aussi une puissance industrielle de premier ordre. Texte: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Derrière l'image (1re de 2). Documentaire nous montrant les coulisses de l'information télévisée, aussi bien à Montréal qu'à Paris, Londres et New York. Le traitement de l'information, sa relative adéquation à l'événement rapporté. Animateur et auteur du scénario: Florian Sauvageau. Musique: François Dompierre. Réal.: Jacques Godbout. Prod.: Paul Larose, pour l'ONF.

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti Québécois.

23h10 CINÉ-CLUB
Blow-up. Film réalisé par Antonioni, avec Vanessa Redgrave, Sarah Miles et David Hemmings. Un photographe londonien surprend avec son appareil deux amants dans un parc. En développant la pellicule, il s'aperçoit que son appareil a enregistré un meurtre. Il retourne au parc et y découvre un cadavre. Pendant son absence on lui vole ses photos. Le lendemain le corps a disparu (It.-brit. 66).

1h00 FIN DES EMISSIONS

L'actualité cette semaine

Au programme de **Femme d'aujourd'hui, le lundi 17 avril:** une interview de Judith Paré avec Fabienne Thibault, auteur-compositeur et interprète. En second lieu: «Le Québécoise et l'assurance-vie». Nicole Laurier rencontre M. Pierre Fournier, professeur au département des sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, et enfin, Nadia Ghalem fera une analyse sur les écoles que l'on ferme à Montréal. Animatrice: Aline Desjardins; réalisation: Fernand Ippersiel.

Le **mardi 18**, au programme: le viol, ses conséquences physiques et morales; les procédures judiciaires, les tribunaux. A ce sujet, l'animatrice et recherchiste Rachel Verdon interviewe MM. Roland Morin, directeur de la police de Hull; Jean-Pierre Beaulne, juge à la Cour provinciale de l'Ontario, division criminelle; Ross Hastings, sociologue à l'Université d'Ottawa; le Dr Amyot, gynécologue; Me Jean-Claude Sarrazin, bâtonnier de Hull; Me Monique Lauzon-Grondin, avocat au Bureau d'aide juridique de Hull, division criminelle-jeunesse, et Lise Sinotte, attachée au Centre des relations humaines de Hull. Réalisation: Kristina von Hlatky.

Des invités d'Edmonton et de Windsor parlent aux téléspectateurs, le **jeudi 20.** A Edmonton, Normand Séguin interviewe les propriétaire de la galerie *Graphica*, consacrée à la gravure: MM. Jean-Marcel Duciaume et Raymond Gariépy et Mlle Micheline Picard. Réal.: Denis Lord. A Windsor, Pierre Pilon s'entretient avec trois Canadiennes d'expression française travaillant en milieu anglophone ou bilingue: Claire Boivin, secrétaire; Mina Grossman, de Radio-Canada à Windsor, et Blanche Bénéteau, infirmière. Recherche: Thérèse Bisnaire. Réalisation: Roger Faubert. Pour terminer l'émission: une courte chronique sur *les Jeunes et la société*. Recherche: Jeanne Benoist. Animatrice: Louise Arcand. Une émission de Georges Francon.

Le **vendredi 21 avril,** à Vancouver, **Stéphanie Brunelle** a rencontré Mmes Dolorès Lepage, Gilberte Proteau, Monique Marcoux, Lorraine Dumont-Boothe, Gisèle Rousseau et Soeur Thérèse Cloutier, qui nous informent de la situation des francophones dans l'Ouest. Recherche: Stéphanie Brunelle et Marie Brunelle. Réalisation: Jac Segard.

Aline Desjardins



Rachel Verdon



Le roman de la fidélité

A compter du dimanche 16 avril à 16 h 30, Radio-Canada proposera à ses téléspectateurs une reprise de la série en six épisodes **le Renard à l'anneau d'or**, qui avait connu le plus vif succès en décembre 1975.

Nous sommes en Belgique, plus précisément à Rondbuisson. Là, nous verrons comment Gilles Strée, exploiteur forestier, s'y prendra pour redonner à son domaine l'étendue et la splendeur de jadis, du temps de ses ancêtres. Orgueilleux, il voudrait être digne de ces derniers.

Mais l'ambition et la vaillance de Gilles, accaparé par son métier, ne seront pas sans heurter son épouse Marie-Eve. Par ailleurs celle-ci, quelque peu aigrie par de multiples soucis, doit reconnaître qu'elle n'est pas très heureuse.

Au cours des épisodes, nous ferons également connaissance avec d'autres personnages dont Marcie, soeur de Gilles, âgée de 17 ans. Elle recueille un renard qui la mord profondément. Sans rancune, et de crainte que son frère ne le tue, elle fixe un anneau d'or à l'oreille de l'animal et le laisse retourner dans la forêt. Si, d'aventure, il revenait, elle pourrait ainsi facilement l'identifier.

A quelques jours de là, et pour un temps, Gilles et Marie-Eve se réconcilieront auprès du berceau de leur bébé. Malheureusement, quelques années plus tard, Gilles mourra tragiquement dans un accident de voiture. Entre-temps, nous verrons l'un des domestiques du domaine abattre le renard à l'anneau d'or tandis que Marcie épousera François, le garde de Gilles.

Marie-Eve, seule, triste, désemparée depuis la mort de son mari, s'attache peu à peu à André Gesves, un jeune médecin qui réussit à la convaincre de consacrer un peu de son temps à la rééducation d'enfants sourds. De plus en plus proches grâce à cette commune tâche, ils s'éprennent l'un de l'autre et se marient.

Quant au domaine de Rondbuisson, il ne disparaîtra pas puisque Marcie et François l'habiteront et l'entretiendront.

Cette passionnante histoire est une adaptation du roman du même titre de l'écrivain belge Nelly Kristink, publié en 1948. La série est une coproduction de la RTB, la SSR, la Société Radio-Canada et Alligator Film.

En vedette parmi 27 comédiens: Jean-François Poron (Gilles), Patricia Lesieur (Marie-Eve), Agnès Gattegno (Marcie) Guy Barbier (François) et L. Chaudière. Musique: Georges Moustaki. Chanson: Françoise Hardy. Réalisation: Teff Erhat.

Jean-François Poron



L. Chaudière et Patricia Lesieur



Agnès Gattegno



LUNDI
17 avril

8h50 OUVERTURE ET HORAIRE

8h55 THE SUN RUNNERS
Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Le Roi des oeufs».

9h30 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «Picabo menuisier».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Un excellent moyen: la bicyclette. Animatrice: Monique Tremblay. Participation: Chantal. Rech.: Laura Choulnard. Réal.: Jean-Claude Houde, CBVT-Québec.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «La Magie du rêve».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. La suralimentation par rapport à un équilibre alimentaire. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Planification d'une salle de séjour avec maquette et meubles en studio. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Aménagement intérieur: fauteuil à partir de gros coussins, avec Andrée Desbiens. — Dépannage: réparation d'une fuite mineure dans la tuyauterie, avec André D'Amour.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Plus ça change». Des voisins indésirables obligent une famille à s'installer ailleurs. La vente de la maison s'impose **(dernière)**.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Michel Brouillette. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Judith Paré interviewe Fabienne Thibeault, auteur-compositeur-interprète. — «La Québécoise et l'assurance-vie». Nicole Laurier interroge M. Pierre Fournier, prof. au département des sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal. — «Les Ecoles que l'on ferme à Montréal». Rech.: Nadia Ghalem. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA ●
Le Couturier de ces dames. Comédie réalisée par Jean Boyer, avec Fernandel, Suzy Delair et Françoise Fabian. Un tailleur hérite d'une maison de couture et entre en concurrence avec sa femme, elle-même propriétaire d'un salon. La jalousie de celle-ci est déchaînée par les mannequins qu'emploie son mari (Fr. 56).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Avec Antoine Durand, Luc Durand, Aubert Pallascio, Claude Préfontaine, Claudie Verdant, Jean-Louis Paris et Serge Turgeon; Textes: Michel Dumont et Linda Wilscam. Réal.: Michel Gréco. «Une petite partie?»

17h00 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 HOCKEY
Les quarts de finale (1re). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 PAR 27

21h00 LES PIERRAFEU

21h30 LES ECHOS DE LA RIVIERE ROUGE

22h00 A COMMUNIQUER

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT

23h05 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Adapté et réalisé par Jean-Pierà pâlir. Savary craint des soulère Decourt, d'après André-Paul Antoine et Pierre-Aristide Bréal, sur une idée originale de Jean-Claude Camredon. En vedette: Jacques Fabbri, Andrée Boucher. **5e de 13 épisodes:** «Les Lys blancs», 1809 — Depuis quelques mois, les évasions se multiplient dans les prisons de Bretagne et de Normandie. Schulmeister prend l'enquête en main et découvre que les évasions sont préparées par une association royaliste, «Les Lys blancs», financée par Londres.

24h05 CINÉMA
Le Grand Meaulnes. Drame réalisé par Jean-Gabriel Albicocco, d'après le roman d'Alain-Fournier, avec Jean Blaise, Brigitte Fossey et Alain Libolt. En Sologne, Augustin Meaulnes a rencontré dans d'étranges circonstances une jeune fille dont il s'est épris. Il cherche en vain à la rencontrer de nouveau. Quelques années plus tard, son meilleur ami la retrouve. Augustin peut enfin satisfaire son rêve et épouser la jeune fille. Mais le lendemain de ses noces, il part, appelé par le frère de son épouse qui cherche sa fiancée perdue (Fr. 67).

MARDI
18 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Sexualité». La condition physique et les relations sexuelles. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«Les Objets ronds».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Au soleil les enfants sont heureux».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie» (5e de 13). L'achat d'un bijou, la signification de 10, 14, 18 et 24 carats, avec M. Gérard Gauthier. — «L'Art floral», avec M. Gilles Domaine. Un bouquet éventail.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: décorer des boîtes à fleurs, avec Lorraine Goyer. — Cuisine: salade de pissenlit, avec Denise Allaire.

11h30 ERREURS JUDICIAIRES
«Des témoins dignes de foi». Un homme a été vu pour la dernière fois alors qu'il traversait un village au volant de sa voiture. 24 heures plus tard, la police retrouve son corps carbonisé.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Carnivores».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. «Le Viol». Conséquences physiques et morales. Procédures judiciaires. Inv.: Mme Lise Sinotte, du Centre des relations humaines de Hull; Me Monique Lauzon-Grondin, avocate à l'Aide juridique et MM. Roland Morin, dir. de la police de Hull; Jean-Pierre Beaulne, juge à la Cour de l'Ontario, division criminelle; Ross Hastings, sociologue, Université d'Ottawa; Dr Amyot, gynécologue, et Me Jean-Claude Sarazin, bâtonnier de Hull. Rech. et anim.: Rachel Verdon. Réal.: Kristina von Hlatky.

14h30 CINEMA ●
Le Passe-muraille (Garou Garou). Comédie réalisée par Jean Boyer, avec Bourvil, Joan Greenwood, Gerard Oury, Henri Crémieux et Raymond Souplex. Un fonctionnaire découvre qu'il a le don de traverser les murs (Fr. 51).

16h00 BOBINO

16h30 LES ANTIPODES
Texte: Violaine Gauthier-Furlotte et Eliane Jasmin-Barrière. Musique: Herbert Ruff. Conseiller: Michel Cailloux. Avec André Montmorency, Normand Lévesque, Louis de Santis, Chantal Labelle, François Lamothe et Eric Paul-Hus. Réal.: Hélène Roberge. «Une certaine frousse». Les enfants sont inquiets parce que la municipalité projette d'utiliser le terrain comme entrepôt.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR : TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«La Cane aux oeufs d'or» (dernière de 2). Jimmy s'enfuit avec sa cane aux oeufs d'or.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Jean-Pierre Masson, Béatrice Picard, Gérard Paradis, Septimiu Sever, Ronald France et Jean-Louis Millette. Arthur est victime d'une thrombose. Il veut se confesser à son ami Charles-Henri. Qu'a-t-il à se faire pardonner? Réal.: Geneviève Houle.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invités: Jacques Blais et Fantasia. Réal.: Lise Chayer.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Liliane Jolin-Peuvion, Roger Garand, Léo Illial, Bertrand Gagnon, Emile Genest et Marie-France Gauthier. Guy Leclerc continue d'enquêter sur la Ligue progressiste. Pendant ce temps, on assiste à un remue-ménage chez les employés du Réveil. Réal.: Madeleine Lafrance.

21h30 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly et Béatrice Picard. Un évadé de prison sème la terreur dans la famille Ouellet et chez les Rioux. Réal.: Louis Bédard.

22h00 SCENARIO
La Mémoire cassée. Texte de Jean-François Garneau. Une jeune femme dans la trentaine, Lucie, souffre d'amnésie. Une cartomancienne lui explique le symbolisme du tarot. 1re de 4: «Le Bateleur» Avec Christiane Raymond, Michele Rossignol, Gilbert Sicotte, Sophie Senécal, Marcel Sabourin, Jocelyn Bérube, Louise St-Pierre et Danielle Panneton. Réal.: Gilles Senécal.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT

23h05 RENCONTRES
Invite: Jean Lacroix (dernière de 2). Entrevue: Marcel Brisebois. Real.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Paul Toupin se raconte (2e de 4) Real.: Jean Faucher.

24h05 CINEMA
La Révolte des vierges (The Arena). Aventures réalisées par Steve Carver, avec Pamela Grier, Margaret Markov, Lucretia Love, Daniele Vargas et Paul Muller. Dans l'empire romain, un organisateur de cirque achète des femmes comme esclaves pour les faire s'affronter dans l'arène. Deux d'entre elles déclenchent une révolte (USA-it. 73).

MERCREDI
19 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Christophe préfère Centour».

La Mémoire cassée
mardi 18 avril, 22 h 00; lundis 24 avril, 1er et 8 mai, 20 h 30

Un cas d'amnésie

Le mardi 18 avril à 22 heures, **Scénario** met à l'affiche un drame psychologique en quatre épisodes de Jean-François Garneau intitulé **la Mémoire cassée.** Les trois autres épisodes seront diffusés le lundi à 20 h 30, soit le 24 avril et les 1er et 8 mai.

En vedette: Christiane Raymond, qui joue le rôle de Lucie, la jeune fille à la mémoire cassée. Dans le premier épisode sous-titré *le Bateleur*, elle joue aux côtés de Gilbert Sicotte (René) et Michèle Rossignol (Line). La distribution de tout le spectacle est nombreuse; on verra notamment Marcel Sabourin, Jocelyn Bérubé, Louise Saint-Pierre, Daniel Panneton, Robert Rivard et Olivette Thibault.

Comme l'indique son titre, **la Mémoire cassée** nous raconte un cas d'amnésie assez particulier. Les premières images sont celles d'une chambre d'hôpital. C'est là que nous faisons connaissance avec Lucie, une jeune femme dans la trentaine qu'on vient d'amener. Quand Lucie se réveille, elle ne se souvient même pas de son nom. Elle ne souffre pas physiquement, mais elle a perdu la mémoire et elle se demande ce qu'elle fait dans cet hôpital. Un jeune homme nommé René vient la voir. Il lui dit qu'il est son ami, presque son mari; ils vivaient ensemble depuis deux ans, mais Lucie ne voit en lui qu'un pur étranger. L'histoire se répète quand le patron et deux compagnes de travail se présentent à la chambre à leur tour.

Pas plus qu'elle n'a reconnu René, Lucie ne reconnaît Claire et Rita, ni le gérant de la banque où, lui dit-on elle était employée. Quand tous les visiteurs sont partis, la pauvre Lucie se dit: «Comme un oiseau qu'on change de cage, y'm'laisseront pas sortir d'ici avant d'avoir pu me remettre dans mon passé.»

A ce moment survient une dernière visiteuse, une fille étrange qui dit se nommer Line et qui se prétend cartomancienne, puisqu'elle dit à Lucie: «Tout ce que je connais de ta vie, ce sont les cartes qui me l'ont dit» et elle sort de son sac un étui de tissu dans lequel se trouve un jeu de tarot. Elle étale le jeu sur le couvre-lit et explique à Lucie le symbolisme des cartes: «*Le Bateleur*... le destin et le meneur de jeu; *le Fou*... peut-être l'oubli dans lequel tu te trouves, mais aussi la possibilité de retourner aux sources; *l'Impératrice*... la route à suivre; *la Mort*... l'éternel changement, pour toi un passage vers un autre cycle de ta vie.»

A partir de ce moment, effectivement, la vie de Lucie prend un autre tournant. Encouragée par Line, elle se lève, s'habille et fuit l'hôpital. Les téléspectateurs la retrouveront dans trois autres épisodes sous-titrés respectivement: *les Papillons ou les Gars et les filles; les Fourmis*, et *les Etoiles et les cigales.*

L'auteur

Jean-François Garneau est un jeune homme; il n'a que vingt-sept ans. Mais il a de la vie une expérience pas tout à fait comme tout le monde; il a beaucoup voyagé et il écrit autant pour le théâtre que pour la chanson. Comme bien des jeunes de sa génération, Jean-François Garneau a eu des études bousculées, forcé bien malgré lui d'abandonner soit un collège, soit un cégep parce que les méthodes d'enseignement avaient bifurqué sans que les élèves soient prévenus. Tant bien que mal, il finit par aboutir à l'Université du Québec à Montréal, en sociologie. Un an plus tard, la contestation s'en mêlant, il doit renoncer à la sociologie. Encouragé par Gilles Senécal et Réjeanne Charpentier à qui il doit beaucoup (de son propre aveu), Jean-François Garneau se met à écrire. Il présente des textes à *Psst-psst-aie-là!* puis à la série *Tour de terre.* Et puis il fait son propre petit tour de terre: «J'ai passé six mois extraordinaires en Afrique du Nord: Maroc, Tunisie, Algérie. Ensuite je suis allé en Corse, en Sardaigne et en Sicile. J'ai également visité la France mais pas aussi longtemps que j'aurais voulu. Je suis revenu au pays et suis reparti pour passer un an en Amérique du Sud: Mexique, Bolivie, et plusieurs autres pays. Une expérience merveilleuse, inoubliable qui m'a profondément marqué.»

Jean-François Garneau parle avec ardeur de ce séjour en Amérique latine. Mais l'enthousiasme de la jeunesse semble faire partie de sa personnalité.

Robert Rivard et Michèle Rossignol

Marcel Sabourin, Sophie Senécal, Gilbert Sicotte et Michèle Rossignol

Quand il parle de «la beauté de la planète, de tout ce qu'il y a de beau et d'éternel sur terre», bon gré mal gré il nous fait vibrer et nous fait aimer la vie avec le désir de mordre dedans à belles dents.

La Mémoire cassée est une réalisation de Gilles Senécal, assisté de Claude Joly. Script-assistante: Denise Chalut.

Fernand Côté

9h30 LES ORALIENS
«L'Epicerie».

9h45 EN MOUVEMENT
«Activité physique». Comment connaître sa condition physique. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image, à l'aide de jeux, chansons, mime, bricolage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 VIRGINIE



Avec André Cailloux, **Danielle Schneider** et Louise Gamache. Réal.: Raymond Pesant. «La Surprise de Gros Guillaume».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle des inconvénients des gauchers. — «Photographie». M. Yvon Richard parle du 35mm et de son fonctionnement.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE



Jardinage: montage d'une boîte à fleurs, avec Jacques Gagnon. — Bricolage: lampe en pendentif, avec François Décarie.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Avec l'arrivée des oies blanches». Documentaire réalisé par Yves Hébert, avec Paul-Emile Roy, Jean-Charles Roy et Marcellin Bernier. Des chasseurs de l'Ile-aux-Grues parlent de la migration des oies blanches et des méthodes utilisées pour les attirer.

12h00 MINI-FÉE
«Nana la guenon».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe du Pavillon Legardeur, à Repentigny. Information: l'assurance-automobile, avec Mme Cora Letarte. Activité: les plantes utiles, avec Denise Allaire. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Textes: Pierre Guénette. Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Hélène Loiselle, Gérard Poirier et Marielle Bernard. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin.

17h00 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 HOCKEY :
Les quarts de finale (2e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 LES BELLES HISTOIRES
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

21h30 LES ECHOS DE LA RIVIERES ROUGE

22h00 A COMMUNIQUER

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Vancouver. «Le Musée d'anthropologie». Construit en fonction des totems, ce musée se spécialise en art indien. Invitée: Nathalie McFarlane. Rech.: Vanina Katz-Lahaigue, anthropologue. Animateur: Guy Côté. Réal.: Judy Regan.

24h05 CINÉMA ● QUASIMODO

JEUDI
20 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Activité physique». Période critique de la vie pour la condition physique. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«Pourquoi on court?».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «La Pêche». «Les Chaises et le livre d'images». «Qu'est-ce que c'est?» (chanson). «Le Tour du monde de Zip et Flic». «La Collation».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins» (5e de 13). M. André Bluteau parle de la forme des verres et des bouteilles. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. Commercialisation et destination culinaire du train de côte dans l'avant du boeuf.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: la dinde farcie, avec Claudette Taillefer. — Couture: la jupe gitane, avec Denise Saulnier.

11h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
«La Faune de nos Prairies». L'Ouest canadien est une vaste région inondée de soleil, qui renferme une faune très riche.

12h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Contraste». Normand Séguin, de CBXFT-Edmonton, rencontre Mlle Micheline Picard et MM. Jean-Marcel Duciaume et Raymond Gariépy, propriétaires de la galerie «Graphica». — Pierre Pilon, de CBEFT-Windsor, interviewe Mmes Claire Boivin, secrétaire; Blanche Bénéteau, infirmière, et Mina Grossman, de Radio-Canada-Windsor. — «Les Jeunes et la société». Rech.: Jeanne Benoist. Animatrice: Louise Arcand. Emission de Georges Francon.

14h30 CINÉMA
La Grande Catherine (The Great Catherine). Comédie réalisée par Gordon Flemyng, avec Peter O'Toole, Zero Mostel, Jeanne Moreau et Jack Hawkins. Un capitaine des Dragons attaché à l'ambassade britannique en Russie vient demander à Potemkine de lui obtenir une audience auprès de l'Impératrice Catherine. Le caractère viril de l'ambassadeur met l'Impératrice dans tous ses états (Br. 68).

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES DU TSAR
Textes de Maria T.-Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. «Le Sel ou l'or» (Ukraine). Avec Léo Illial, Diane St-Onge, Marthe Thiéry, Johanne Côté, Marie-Michelle Grosleau, Hubert Pallascio, Jacques Lorain et Roger Michael. La princesse Maria parvient à sauver le royaume de son père d'une famine de sel. Musique: Jean-Claude Tremblay. Réal.: Jean Picard.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du jeudi: les spectacles, avec Francine Grimaldi et le tourisme, avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheltoyan.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR: TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Roger LeBel, Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard et Normand Chouinard. «Mission impossible». Comment Mario et son radio-téléphone viennent à la rescousse du patron, qui est contre ce genre de communication. Réal.: Raymonde Boucber.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade; collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Ennemis comme avant (The Sunshine Boys). Comédie réalisée per Herbert Ross, avec Walter Matthau, Georges Burns, Richard Benjamin et Lee Meredith. Pendant 40 ans, deux comiques ont formé un tandem au music-hall. L'un a pris sa retraite mais l'autre trouve des emplois occasionnels. La télévision leur offre l'occasion de reformer le duo. Les vieilles querelles se ravivent (USA 75).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT

23h05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN ● UN ROI A NEW YORK

24h30 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
«Vidocq et l'archange». Au moment même où Vidocq se voit signifier son congé, il apprend par lettre qu'un complot se trame contre le roi. Il prend rendez-vous avec son correspondant, qu'il retrouve assassiné.

VENDREDI
21 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour véhiculé».

9h30 LES ORALIENS
«Madame Pointue, vendeuse».

9h45 EN MOUVEMENT
«Effets de l'exercice». S'entraîner trop intensément peut-il être dangereux? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.

10h00 TAM-TAM
Motifs cycliques (mots-clés: encore, encore). Réal.: Guy Comeau.

10h15 VIRGINIE
«L'Ile aux ermites».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr P. Gagné, de l'Insttiut de cardiologie: l'électrocardiogramme. — «Médecine», le Dr Zias Alami, oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital Cloutier: les amygdales.

11h00 PAYS ET PEUPLES
Début.
«Le Koweit». L'histoire, la géographie, l'archéologie et la musique de ce pays du Moyen-Orient. Emission du Conseil des ministres de l'Education du Canada.

11h30 TEMOIGNAGES
«Valentin». Après la mort de son fils, tué par des bandits, une femme a reporté son affection sur son chat. La disparition du félin bien-aimé prend les proportions d'un drame.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde avec Mmes Dolorès Lepage, Gilberte Proteau, Monique Marcoux, Lorraine Dumont-Boothe, Gisèle Rousseau et Soeur Thérèse Cloutier sur la situation des francophones de l'Ouest. Rech.: Stéphanie Brunelle et Marie Brunelle. Réal.: Jac Segard.

Les Beaux Dimanches

Bribes chinoises
le 16, 20 h 30

Une grande civilisation en marche

Les téléspectateurs qui ont apprécié la série *Terre et moissons* ne devraient pas manquer l'émission **Bribes chinoises** qui sera présentée dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 16 avril à 20 h 30. Il s'agit d'un documentaire filmé sur la Chine contemporaine, réalisé par l'équipe de *Terre et moissons* alors qu'elle se trouvait dans ce pays.

A travers des images d'une inoubliable beauté nous montrant soit des paysages de Chine, soit des danses ou des choeurs de chant, nous apprendrons à mieux connaître la démarche, la lutte, la philosophie de ce grand peuple.

Nous découvrirons tour à tour les places célèbres des villes de Chine et nous verrons comment se comporte la foule sereine et silencieuse de cette nation de 800 millions d'habitants.

La Grande Muraille, qui avait pour but d'isoler l'Empire du Milieu et de l'empêcher de subir les invasions comme les influences étrangères, n'aura pas su arrêter les philosophies de Marx, Engels, Lénine et Staline de créer un homme nouveau en Chine. Cette muraille n'est plus aujourd'hui qu'un symbole, un monument certes respecté, mais le territoire national le déborde depuis longtemps.

Après nous avoir montré les tombeaux Ming et Mandchou et nous avoir parlé de leurs 22 dynasties, du pouvoir absolu de l'Empereur, on nous décrit l'ancienne civilisation chinoise. L'Empire céleste, ennemi des «barbares» d'Occident, devra pourtant les affronter au XIXe siècle. Le choc aura été brutal et violent.

Aujourd'hui, depuis l'avènement de Mao, l'art en Chine est révolutionnaire mais ne renie pas le passé. A ce propos, nous verrons alternativement le Parc des martyrs de la Révolution à Canton, le Pavillon de l'amitié sino-soviétique et la maison de Mao à Shaoshan. Cette dernière est devenue un lieu de pèlerinage qui attire près de deux millions de visiteurs par année.

A travers des photos, des prises de vues, des danses, on nous raconte ensuite les grandes étapes de la Révolution depuis la Longue Marche, jusqu'aux succès agricoles et industriels actuels, en passant par la distributions des terres et le contrôle de la nature.

La révolution culturelle nous est par ailleurs décrite et on nous dit qu'elle avait pour but de régénérer le travail manuel à l'usine comme à la campagne en obligeant tout le monde, étudiants des villes ou savants, à s'y adonner.

Mais aujourd'hui, depuis la fin de la Révolution culturelle, la mort de Mao et de Chou en-Lai et, surtout, l'écrasement de «la bande des quatre», le vent semble avoir tourné Chine Nouvelle vient en effet d'annoncer que désormais, les étudiants des lycées pourront entrer directement à l'université sans passer par la ferme ou l'usine et que les étudiants envoyés dans les zones rurales pourront postuler une place à l'université.

Pour les nouveaux dirigeants chinois, la Chine ne doit plus être seulement un grand pays agricole mais aussi une puissance industrielle de premier plan avant la fin du siècle. Tout cela n'empêche évidemment pas le peuple de lire toujours avec passion les oeuvres de Marx, Engels, Lénine, Staline et, surtout, du président Mao.

La Chine, désormais, s'ouvrira de plus en plus sur le monde extérieur, accroîtra ses échanges économiques et commerciaux avec les pays étrangers, même capitalistes, et veillera à assimiler toutes les expériences qui lui paraîtront utiles ou nécessaires.

Une affiche entre tant d'autres proclame: «Le peuple chinois a du caractère et il est capable. Il saura, dans un avenir peu éloigné, égaler et dépasser le niveau mondial d'avant-garde».

Texte: Gustave Larocque. Narration: Yvon Leblanc. Réalisation: Jean-Guy Landry.

René Houle

Gustave Larocque



Yvon Leblanc



14h30 LES ATELIERS
D'Ottawa, M. André Pouliot, de Hull: comment faire des dessins originaux à l'aide de tapis sur canevas. — M. Ulysse Gervais, 96 ans, de Tembrooke, Ontario, ancien forgeron: comment se fabriquaient les outils autrefois. — Mme Andréa Boisvenue collectionne des diapositives de divers pays et fabrique des diaporamas. Rech.: Monic Lessard. Anim.: Jacques Houde. Réal.: Patricia Ely.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT

15h45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
«Le vent s'en vient».

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR : TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«L'Image d'un homme heureux». Le Dr Kiley renoue avec un ancien collègue d'université. A l'issue d'une soirée amicale, celui-ci est atteint d'un infarctus. Il croit que le Dr Kiley tente de séduire sa femme.

20h00 ALLER-RETOUR
James Bamber nous parle de la ville de Victoria, ses alentours et de la célébration de la fête de la reine Victoria et nous fait visiter les Jardins de Butchard. — «L'Assurance-voyage de la Croix bleue à l'extérieur du pays». Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Parizeau.

20h30 FORUM
Emission d'information animée par Louis Martin. «Où en est la gauche en Europe?». Inv.: Mme Antonietta Macciocchi, ex-député communiste de Naples et professeur à l'Université de Vincennes, et MM. Edward Behr, dir. régional en Europe du magazine «Newsweek»: Jean Lacouture, journaliste et écrivain, et Pierre Viansson-Ponté, éditorialiste au journal «Le Monde». Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Demeules. Coord.: Pierre Castonguay.

21h30 À COMMUNIQUER

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«Le Suicide». Comprendre un peu mieux les phénomènes qui amènent un individu à vouloir s'enlever la vie. Inv.: les docteurs Marielle Baillargeon, psychiatre, hôpital Ste-Justine, et Margaret C. Kiely, psychiatre, Université de Montréal, et M. Jean-Louis Campagna, psychologue, Université Laval. Rech. et entr.: Yanick Villedieu. Animateur: Donald Dodier. Réal.: Thérèse Patry.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT

23h05 CINÉMA

NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTE PROVISOIRE

Les Beaux Dimanches

Dimanshowsoir
le 16, 19 h 30

Des chanteurs et danseurs très populaires

Le réalisateur Gaston Laporte présente aux téléspectateurs des **Beaux Dimanches**, à l'émission **Dimanshowsoir** le 16 avril à 19 h 30, les chanteuses Patsy Gallant, Shirley Théroux, Ranee Lee et Carole Cloutier, les danseurs Vicky et Frank Reagan, ainsi que le chef d'orchestre Yvan Landry et ses musiciens.

Au programme: *Cry Me a River* et *Lemon Drop*, avec Patsy Gallant; *Masquerad* et *la Chanson d'Orphée*, avec Carole Cloutier; *les Parapluies de Cherbourg* et *Comme en amour*, avec Shirley Théroux; *Il fait noir* et *Riding High*, avec Ranee Lee. Quant à Yvan Landry, il dirige ses musiciens dans l'interprétation de *El Gato, Moon Light Serenade, I'm Beginning to See the Light, In the Mood, Stardust* et *Boogie Woogie*.

Chacune des quatre chanteuses invitées à ce **Dimanshowsoir** a son originalité propre, son style, son dynamisme personnel. Patsy Gallant chante, danse, mime, elle pourrait être une «one-woman-show» mais pour elle, les autres ont de l'importance et leur collaboration lui est aussi nécessaire que celle du public... dans le sens où la présence des spectateurs lui est nécessaire pour faire un bon spectacle. A cause de l'assonance anglaise de son nom, on la croit anglophone: en fait, elle est née à Campbelton, au Nouveau-Brunswick et elle nous dit en riant: «Je suis Acadienne; c'est loin d'être anglais, ça».

Shirley Théroux, pour sa part, est Montréalaise d'origine. C'est Yoland Guérard qui lui a donné sa chance lors de *Découvertes 63*. Depuis lors, elle n'a cessé de chanter à la radio, à la télévision ou sur disques, en plus d'animer une série au canal 10 et, quand elle a un peu de temps à elle, elle lit, écoute des disques: elle adore la musique classique et elle pratique la natation, son sport préféré.

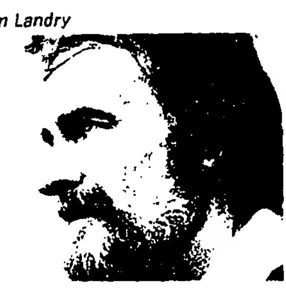
Carole Cloutier a été une petite fille précoce: à sept ans, elle animait une émission pour enfants au poste de radio de sa ville natale: Thetford Mines. Elle faillit devenir infirmière avant d'opter pour la carrière de chanteuse... après six ans de solfège et de piano. Depuis ses débuts, Carole a enregistré nombre de 45-tours et plusieurs microsillons et on connaît la plupart de ses succès tels que *Dans les rues de ma cité, A ton âge* et *Chanson de Marie-Madeleine*.

Noire et d'origine américaine, Ranee Lee a fait ses débuts à New York comme danseuse. Elle est ensuite passée à la chanson en se spécialisant dans le jazz commercial et le rock. Profitant d'une tournée en Ontario, elle s'est installée au Canada où elle aime faire les spectacles dans les grands hôtels comme le Bonaventure, le Château Champlain ou le club Playboy. Ranee Lee connaît bien le français (elle traduit même des chansons américaines dans notre langue) et sa musique préférée est celle de Michel Legrand.

Ranee Lee et...



Yvan Landry



Carole Cloutier...



FESTIVAL DE JAZZ ET DE GASTRONOMIE

Semaine chantante – 9 jours – à la Nouvelle-Orléans du 29 juillet au 6 août inclus.

Dans le cadre des activités culturelles de INTERFEST, grand festival international de Jazz et de Gastronomie

Activités Chorales

– choix de 4 ateliers dont possibilité un de negro-spiritual
– concerts publics à la Nouvelle-Orléans

– concerts en éclatement des ateliers

– tournée en Louisiane plus particulièrement à Lafayette, centre francophone des "Cajuns", Acadiens de la Louisiane

– bateau chantant sur le Mississipi

Activités culturelles

– participation aux ballets folkloriques de la Louisiane

– participation au festival France-Louisiane

Activités touristiques

– tour de ville, guidé en français

– tour des environs – Bayous – anciennes plantations de coton

– participation au festival de bière bavarois

– continuelles dégustations à travers la ville durant cette période

– de plus, l'exotisme des nuits "Du Vieux Carré", quartier français. Capitale mondiale du Jazz avec ses cafés-jardins, ses terrasses, ses cabarets d'où fusent continuellement toutes les disciplines de jazz. Ses restaurants de renommée mondiale ainsi que toute une diversité d'attractions et de "happenings"

Logement

Hotel de première classe situé en bordure du Vieux Carré. Entièrement climatisé avec tous les services ainsi qu'une grande piscine.

Locaux

Locaux pour ateliers entièrement climatisés, situés dans l'hôtel même.

Le coût de cette semaine chantante (9 jours) sera d'environ:

Par personne:

De Moncton: 745.00 U.S. De Montréal: 650.00 U.S.
De Winnipeg: 740.00 U.S. De Edmonton: 850.00 U.S.

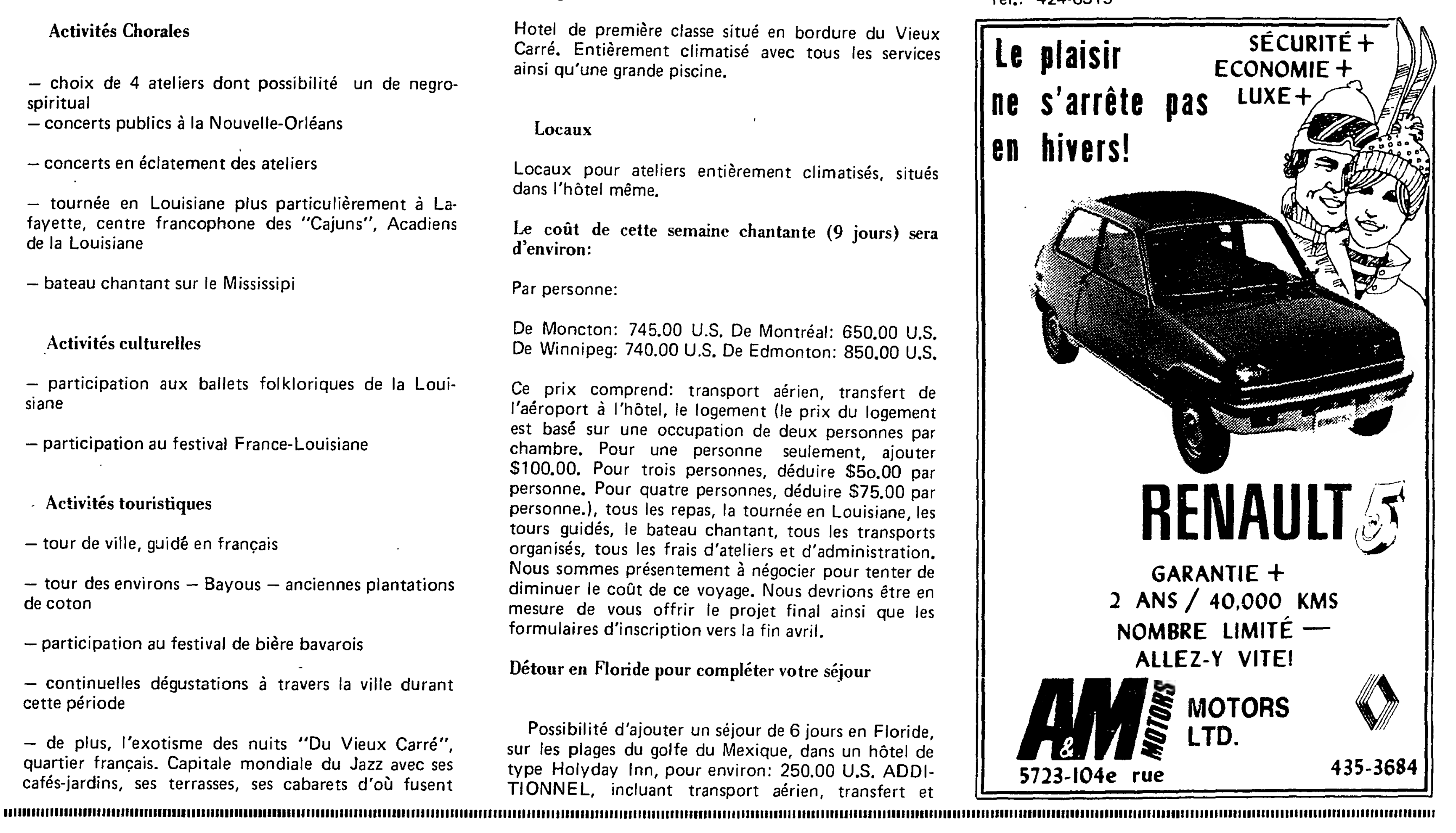
Ce prix comprend: transport aérien, transfert de l'aéroport à l'hôtel, le logement (le prix du logement est basé sur une occupation de deux personnes par chambre. Pour une personne seulement, ajouter $100.00. Pour trois personnes, déduire $5o.00 par personne. Pour quatre personnes, déduire $75.00 par personne.), tous les repas, la tournée en Louisiane, les tours guidés, le bateau chantant, tous les transports organisés, tous les frais d'ateliers et d'administration. Nous sommes présentement à négocier pour tenter de diminuer le coût de ce voyage. Nous devrions être en mesure de vous offrir le projet final ainsi que les formulaires d'inscription vers la fin avril.

Détour en Floride pour compléter votre séjour

Possibilité d'ajouter un séjour de 6 jours en Floride, sur les plages du golfe du Mexique, dans un hôtel de type Holyday Inn, pour environ: 250.00 U.S. ADDITIONNEL, incluant transport aérien, transfert et hôtel. Occupation deux personnes par chambre, repas non compris, visite Disneyland et autres attractions facultatives.

Ouvert à tous les Francophones

Pour tous renseignements: Alliance Chorale Alberta Tél.: 424-8319



STAGE DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL POUR PROFESSEURS BILINGUES

(Niveaux intermédiaires et secondaires)

QUAND?

du 13 au 28 août 1978

OÙ?

à la Faculté Saint-Jean

QUOI?

des cours de méthodologie de l'enseignement de la littérature, des études sociales et des mathématiques;

des cours de langues;

des cours de psychologie;

les services du Centre de Documentation pédagogique;

des ateliers de chants et de danses canadiennes-françaises;

COMBIEN?

Etant donné que les fonds du Secrétariat d'Etat sont prévus pour les dépenses d'hébergement à la Faculté Saint-Jean, les professeurs n'auront qu'à payer leurs frais de déplacement.

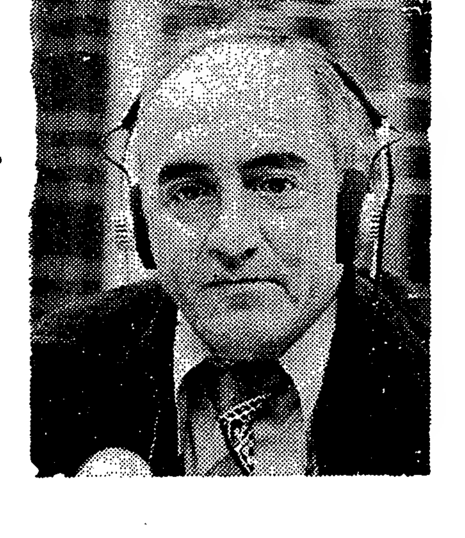
COMMENT S'INSCRIRE?

s'adresser à:

Madame Liliane Maccallum
Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton
T6C 4G9

Tél.: 466-2196

SPORTEZ-VOUS BIEN



par Benoit Pariseau



HOCKEY

Les CANADIENS de Montréal ont mis un terme à leur impressionnante saison avec une fiche de seulement 10 défaites. GUY LAFLEUR a remporté pour une troisième année de suite le championnat des compteurs avec un total de 132 points, 9 de plus que son plus proche rival BRYAN TROTTIER des ISLANDERS de New York. Les gardiens KEN DRYDEN et MICHEL LAROCQUE ont remporté le trophée Vézina. Les matchs d'après-saison se sont donc amorcés mardi à Toronto, Philadelphie, Atlanta et Buffalo. Les LEAFS de Toronto visitent les KINGS de Los Angeles; Les FLYERS de Philadelphie visitent les ROCKIES du Colorado; Les FLAMES d'Atlanta visitent les RED WINGS de Detroit; Les SABRES de Buffalo visitent les RANGERS de New York. Selon les experts, Toronto, Detroit, Philadelphie et Buffalo passeront la série quart de finale.

GOLF

Réalisant un dernier parcours de 64, le Sud Africain GARY PLAYER a remporté son troisième championnat au tournoi des maîtres, à AUGUSTA en Georgie. PLAYER a inscrit un 277 pour les 72 trous soit 11 coups sous la normale. A un coup du champion on retrouvait HUBERT GREEN le tenant du titre TOM WATSON et ROD FUNSETH.

TENNIS

L'Américain JIMMY CONNORS s'est imposé devant le Mexicain RAYL RAMIREZ 7-5 et 7-5 pour remporter le championnat mondial de tennis à Rotterdam. CONNORS gagne donc la première bourse de 30 mille dollars, RAMIREZ 15 mille.

CHEZ LES DAMES

BILLIE JEAN KING et MARTINA NAVRATILOVA se partageront 36 mille dollars première bourse du championnat mondial féminin en double qui avait lieu à Salt Lake City. KING et NAVRATILOVA ont remporté le championnat par des matchs de 6-4 et 6-4 contre le duo formé de la Française FRANCOISE DURR et la Britannique VIRGINIA WADE.

PATINAGE DE VITESSE

Une chute au dernier tour de la course finale des championnats mondiaux féminins de patinage de vitesse en salle à Solihull en Angleterre a été désastreuse pour BRENDA WEBSTER de Regina en Saskatchewan. Mlle WEBSTER avait remporté le titre l'année dernière en France. La Canadienne tentait de doubler l'Américaine SARAH DOCTOR lorsqu'elle a perdu la lame et est allée s'écraser contre la cloture. WEBSTER âgée de 16 ans a terminé 4ème au classement général. CATHY TURNBULL également de Régina a terminé deuxième à la course des 3,000 mètres mais ne figurait pas au classement général.

JUBILE D'OR A SAINTE-CROIX

Le dimanche de Pâques, 26 mars 1978, les Soeurs de Sainte-Croix de la province de l'Ouest célébraient dans la joie et la reconnaissance le jubilé d'or de vie religieuse de l'une d'entre elles, Soeur Emérentienne Marie Lauzon qui a été la première jeune fille de l'Ouest à entrer dans la Congrégation des SS. de Sainte-Croix. En l'occurence, le groupe avait le grand bonheur d'accueillir leur supérieure générale, Soeur Jeanne Dusseault, de passage à Edmonton. Monseigneur Henri Routhier, o.m.i., a préssidé l'Eucharistie à 5 heures de l'après-midi. Il était assisté des Pères Georges Durocher, o.m.i., d'Edmonton, John Campbell et Andrew Morasse, c.s.c. de Camrose. Dans la nef, on remarquait le P. Louis Keleher, c.s.c., aumônier à l'Hôpital de la Misécorde; Soeur Gisèle Labonté, f.d.j., Supérieure provinciale, Soeur Alice Trottier, f.d.j., conseillère provinciale. La magnifique célébration eucharistique fut suivie des agapes fraternelles à la cafétéria décorée pour la circonstance. La soirée se termina par un rassemblement communautaire en l'honneur de la jubilaire.

Soeur Emérentienne Lauzon (Marie) originaire de Lemieux, Ontario, est la 7e des douze enfants issus de la famille. Les Lauzon arrivèrent à Falher en 1922, avec tout le courage que demandait l'implantation en pays nouveau, à cette époque de pauvreté et de moyens fort restreints. Les pionniers ont été des créateurs, c'est pourquoi ils ont survécu en dépassant les difficultés. La famille Lauzon a été de cette trempe, de cette qualité. Ces parents généreux ont donné à l'Eglise: un Père de la Compagnie de Jésus (Eugène), quatre religieuses: Emérentienne, Gratia et Madeleine, à Ste-Croix, et Marie Antoinette, aux Filles de la Sagesse. Cette dernière est maintenant décédée.

Soeur Emérentienne (Marie) a oeuvré durant 30 ans à la Rivière-La-Paix, notamment à Falher et à Donnelly à l'époque des pensionnats où elle a laissé la marque d'un dévouement sans borne, dans toutes les charges qui lui furent confiées. Depuis 20 ans à Edmonton, et plus spécifiquement les dix dernières années à la maison provinciale, elle continue par sa serviabilité, sa patience, son humilité à attirer l'affection de toutes les personnes qui l'approchent. La joie de sa présence rayonne au milieu de celles qui vivent avec elle présentement.

Ad multos annos à notre vaillante jubilaire!

LE PARC HISTORIQUE DE BATTLE FORD

(suite de la page 15)

sante, North Battleford. Les deux villes ont ensemble une population de près de 20,000 habitants. Elles se trouvent à mi-chemin entre Regina et Edmonton, le long de l'autoroute panoramique Yellowhead.. Parmi les autres attraits touristiques des deux villes, citons la succursale du Western Development Museum, le musée St.Vital et le plus vieil édifice de l'ancienne capitale des Territoires.

Le Town and Country Club dispose d'un terrain de golf de neuf trous, normale de 36, d'un magasin d'équipement professionnel et d'un bar; le Parc provincial de Battleford, à 40km (25 milles) de là offre 225 sites de camping répartis sur ses 2,000 acres.

North Battleford se trouve à 138km (86 milles) au nord-ouest de Saskatoon, ville moderne desservie par les principales lignes aériennes et ferroviaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le tourisme au Canada, prière de communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0H6.

Avis Public

Ottawa, le 30 mars 1978

BESOINS EN MATIERE DE RADIODIFFUSION AUDIO AU CANADA

Le 7 juin 1977 le Conseil annonçait la parution d'un rapport intitulé "Prévisions à long terme des besoins de fréquences de radiodiffusion UHF au Canada" dans lequel on examinait les facteurs démographiques, économiques, politiques et technologiques qui influeront probablement sur la demande de services de télévision en direct au cours des 25 prochaines années. Cette étude a été entreprise dans le but d'aider à préparer la position qu'adoptera le Canada lors de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications, qui se tiendra en 1979, et au cours de laquelle on examinera et modifiera au besoin toutes les attributions du spectre des fréquences. Un rapport du même genre, mais portant sur la radiodiffusion audio, a été préparé par le Conseil et remis au ministère des Communications.

Dans ce document, qui s'intitule "Prévisions à long terme des besoins d'audio-fréquences de radiodiffusion au Canada", on tente de déterminer si on a alloué un nombre suffisant de fréquences pour répondre à la demande prévue en matière de services de radiodiffusion audio d'ici l'an 2001. Cette étude examine la croissance historique de la radiodiffusion audio en modulation d'amplitude (MA) et en modulation de fréquence (MF) au Canada. Les conclusions de l'étude en question indiquent que le nombre de stations MA au Canada a déjà atteint un point tel que la bande MA actuelle (535-1600 kHz) est à toutes fins pratiques saturée dans les régions où la demande est la plus élevée. On s'attend donc à ce que la plus grande partie de la demande future provienne de la bande MF. Le rapport se concentre sur la capacité de la bande MF actuelle (88-108mHz) à répondre aux besoins additionnels futurs dans le corridor Windsor/Québec où on prévoit que la demande de services de radiodiffusion audio sera la plus forte.

En ce qui concerne les besoins à long terme, le rapport prévoit qu'en l'an 2001, il y aura une demande de 328 stations de radiodiffusion audio MA et MF dans la région de Windsor-Québec. Si on compare cette situation avec la disponibilité actuelle, évaluée à 233 canaux, il est évident que l'on devra prendre des mesures en vue d'augmenter le nombre des canaux si on veut répondre à la demande prévue.

Le Cosneil considère qu'il faut dès maintenant prendre des mesures afin d'assurer que la croissance future de services radio ne sera pas menacée car certaines régions connaissent déjà une pénurie de canaux de radiodiffusion audio. Par conséquent, le Conseil a demandé au ministère des Communications de prendre des mesures en vue de voir à ce que des portions suffisantes du spectre des fréquences soient rendues disponibles à cette fin.

Pour de plus amples informations au sujet de ce rapport, veuillez communiquer avec les services d'information du CRTC au numéro: 995-3231.

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

SPORT

par Gilles Bourassa

Les North-Stars du Minnesota ont annoncé qu'ils avaient mis cinq joueurs sous contrat pour la saison 1978-79, incluant le défenseur Jim McKenney, de Toronto, et un défenseur dont le nom n'a pas été dévoilé. Il s'agit, en fait, d'un joueur obtenu dans le récent échange avec les Black Hawks de Chicago. Le directeur-gérant et instructeur Lou Nanne a déclaré que seulement 11 ou 12 joueurs de la présente édition seront avec les North Stars la saison prochaine. L'équipe du Minnesota occupe présentement la dernière place de la division Smythe avec une fiche de 14-46-9.

*

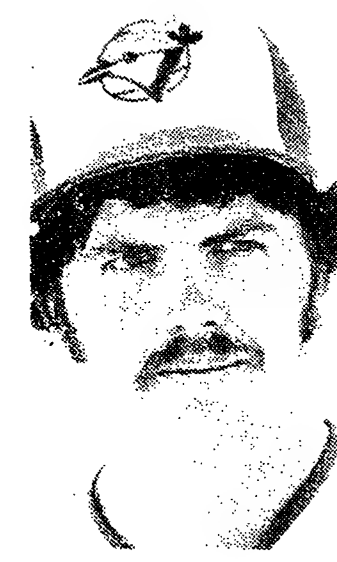

DEREK SANDERSON

Le président de la ligue Nationale de Hockey, John Ziegler, a avisé les Reds Wings de Détroit que, d'après les informations qui lui étaient disponibles, il n'empêcherait pas Derek Sanderson d'effectuer un retour avec les Penguins de Pittsburgh. "Même si nous n'avions pas fait signer de contrat à Sanderson, nous avions encouru des dépenses considérables à son égard," d'ajouter Lindsay. Lindsay a ajouté que les Red Wings avaient prévu un programme de réhabilitation pour Sanderson, qui, n'étant pas prêt à jouer dans la LNH cette année, aiderait la filiale de Kansas City en attendant de tenter de se tailler un poste avec les Wings l'an prochain.

*

La cheville droite de Orest Kindrachuk a été placée dans un plâtre et il ne pourra pas jouer tout au moins avant 2 semaines. Un porte-parole des Flyers de Philadelphie a déclaré que Kindrachuk avait également aggravé une blessure au genou droit sur le même jeu, contre les Sabres de Buffalo dernièrement. La liste des blessés des Flyers s'allonge donc à trois joueurs et ça arrive dans un mauvais moment. On sait que les Flyers bataillent encore pour le 1er rang de leur division.

*


DENNIS DEBARR

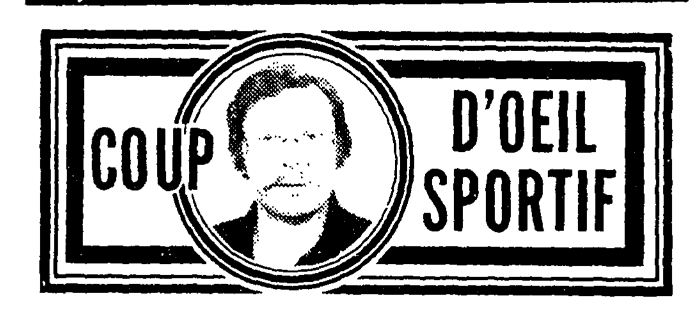
Le frappeur désigné Rico Carty est retourné avec les Blue Jays de Toronto, dans une transaction qui a envoyé le lanceur Dennis De Barr aux Indians de Cleveland. Carty avait été le cinquième choix des Blue Jays au repêchage de l'expansion en 1976, mais avait été échangé aux Indians en retour du receveur Rick Cerone et du voltigeur John Lowenstein avant le début de la saison. Carty a fait compter 80 points à l'aide de 15 circuits et d'une moyenne offensive de .280 à Cleveland l'an dernier.

*

Suspendu pour 12 matches et condamné à payer une amende de $500. pour avoir quitté le banc de pénalité afin de participer à une bagarre générale entre les Bulls de Birmingham et les Jets de Winnipeg, le défenseur Steve Durbano a reçu le sévère avertissement qu'il sera banni du circuit à la prochaine offense. Il n'a donc plus le choix. "C'est la quatrième fois que Durbano est ainsi suspendu cette saison. J'espère que lui et les autres joueurs comprendront le message," d'ajouter Larry Gordon, président de l'AMH.

*

Le Capitaine des Flames d'Atlanta Tom Lysiak a été nommé le joueur de la semaine dans la ligue Nationale de hockey. Lysiak, un joueur de centre, est présentement au deuxième rang des compteurs chez les Flames, avec 22 buts et 36 passes pour 58 points. Il a été le meilleur compteur de l'équipe à chaque saison depuis qu'il s'est joint aux Flames en 1973-74.



Avec le départ pour New York de deux des plus grosses vedettes de l'AMH, Ulf Nilsson et Anders Hedberg, on peut dire que l'Association Mondiale vient de prendre un dur coup. Les Jets de Winnipeg n'ont pu rivaliser avec l'offre fabuleuse des Rangers de New York de plus de $2 millions de beaux billets verts. Ce contrat est d'une durée de deux ans, ce qui fait donc $500,000 dollars chacun par saison. A mon point de vue, l'offre est incensée, car aucun joueur de hockey au monde, ne vaut cette somme. Pour ce qui est de Bobby Hull, celui-là même qui a aidé à lancer l'AMH et les Jets, mon petit doigt me dit que c'est sa dernière saison, s'il n'y a pas de fusion avec la LNH. En ce qui a trait à cette fusion des circuits, sujet qui fait couler beaucoup d'encre depuis plus de deux ans, ce ne sera pas chose facile. Dans une des villes qui pourrait avoir le plus de chance, Québec, le maire de cette municipalité n'a toujours pas l'intention de bâtir un nouveau Colisée, tout au plus, veut-on agrandir le présent Colisée de 3,000 sièges; ce qui fera seulement 13,000 places, pour une équipe de la ligue Nationale, ce n'est pas suffisant. Howard Baldwin a dit lors de l'annonce de la signature des deux Suédois, que les plus fous dans cette histoire, était la Ligue Nationale, mais je me permets de faire remarquer à ce même Baldwin que la LNH par l'engagement des deux supers-vedettes des Jets, vient à coups sûr d'affaiblir l'AMH de façon certaine. Pour pallier à cette chose, le même Baldwin parle d'expansion de la Ligue Mondiale. Si le ridicule tuait, le président de l'Association Mondiale serait gravement en danger.


LOU BROCK

La direction des Cardinals de St.Louis a annoncé qu'elle avait prolongé le contrat du rapide Lou Brock jusqu'à la fin de la saison 1979 afin de lui enlever de la pression de sur les épaules. On sait que Brock, âgé de 38 ans, est en quête de son 3,000e coup sûr dans les majeures. Le propriétaire des cards, August A.Busch fils, a déclaré au cours d'une conférence de nouvelles à St.Petersburg, que la signature de ce nouveau contrat était à l'avantage des deux parties impliquées. Il est à noter que Brock n'est plus qu'à 166 coups sûrs du cap de 3,000

*

Devançant de cinq minutes seulement l'heure de la date limite des échanges possibles, les Giants de San Francisco ont obtenu les services du lanceur Vida Blue, des Athletics d'Oakland, en retour du joueur de champs extérieur Gary Thomasson, du receveur Gary Alexander, des lanceurs Alan Wirth, Dave Heaverlo, John Johnson et Phillip Hoffman, sans compter un certain montant d'argent. Par deux fois au cours des deux dernières années, Finley avait vendu le contrat de Blue, mais par deux fois également le commissaire Kuhn avait annulé **le marché, sous prétexte que cela n'était pas dans les meilleurs intérêts du baseball.**

*


INGE HAMMARSTROM

Le brillant ailier gauche des Blues de St.Louis, Inge Hammarstrom a nié pour la deuxième fois en six semaines, des rumeurs voulant qu'il retourne de façon définitive en Suède à la fin de la saison. Les rumeurs en question veulent que Hammarstrom ait dit à son ancienne équipe, le Brynas de Gavle, qu'il serait disponible la saison prochaine. "Je ne sais pas d'où cela vient," de dire un Hammarstrom visiblement irrité. Hammarstrom n'a toutefois pas nié qu'il avait été contacté par des officiels Suédois concernant son éligibilité aux prochains championnats mondiaux, pour l'équipe nationale Suedoise, à Prague, du 26 avril au 14 mai.

*

Le fait d'avoir perdu deux puissants frappeurs ne semble pas énerver outre mesure le pripriétaire Billy Veeck et Bob Lemon, des White Sox de Chicago. La saison dernière, au camp d'entraînement, l'atmosphère était plutôt déprimante. Les White Sox avaient terminé la saison en dernière place de leur division et malgré l'arrivée d'un nouveau gérant, Bob Lemon, on semblait se diriger vers une autre saison désastreuse. Mais les White Sox se sont révélés la surprise de l'année, récoltant un total record de 192 circuits et finissant troisième dans la division ouest de la ligue américaine en gagnant 90 de leurs parties au calendrier.

*

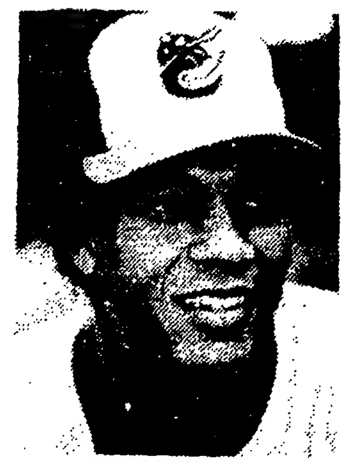

PHIL ESPOSITO

Selon le Toronto Globe and Mail, le joueur de centre des Rangers de New York, Phil Esposito, de même que l'ailier droit des Kings de Los Angeles, sont les joueurs les mieux payés de toute la ligue Nationale. Ce reportage révèle également jusqu'à quel point Alan Eagleson a un rôle important à jouer dans les négociations, puisque pas moins de 100 joueurs ont mis leurs intérêts entre ses mains.

*

Le lanceur Luis Tiant, des Red Sox de Boston, s'est disloqué l'index de la main avec laquelle il lance, lors d'un match d'exhibition contre les Tigers de Détroit dernièrement. Le médecin de l'équipe, le Dr. Arthur Pappas, a dit que le droitier Cubain mettrait plusieurs semaines avant de pouvoir même lancer en pratique. "De toutes les places où un lanceur peut être atteint, il a choisi la pire," d'ajouter Pappas. Tiant n'avait pas impressionné depuis le début du camp d'entraînement.

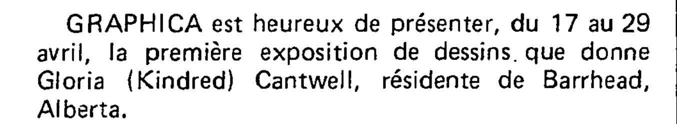
*


KEN SINGLETON

A chaque fois que le voltigeur Ken Singleton effectue un tir vers le champs intérieur, le gérant Earl Weaver retient son souffle. Il y a trois mois, le solide cogneur des Orioles passait sous le bistouri, question de réparer le tort subi à son coude droit On a constaté qu'il avait du calcium. De plus, il a subi une transplantation d'un nerf. Pour expliquer son mal, Singleton ne trouve pas la raison: "Je ne sais pas comment je me suis blessé, mais chose certaine, mon coude a subi des dommages. L'an dernier, je pouvais exécuter un bon relais par partie, c'est tout." Comme conséquence de cette blessure au coude, Singleton s'est plaint d'engourdissement à deux doigts.

ARTS ET

POEMES VISUELS DE GLORIA KINDRED CANTWELL



GRAPHICA est heureux de présenter, du 17 au 29 avril, la première exposition de dessins que donne Gloria (Kindred) Cantwell, résidente de Barrhead, Alberta.

Mme Kindred Cantwell est née à Yorkton, Saskatchewan. Sa formation artistique débute par des cours suivis dans des institutions privées. Ses études la conduisent ensuite à l'Ecole d'Art de Vancouver ainsi qu'à l'Ecole des beaux-arts de Banff. C'est à la Faculté de l'extension de l'Université de l'Alberta que nous l'avons découverte cette année.

Ces **Poèmes visuels** constituent sa première exposition et font état de trois années de travail. Les dessins que nous présentons sont réalisés au piomb ou à l'encre et témoignent d'une recherche allant de l'hyper-réalisme au surréalisme mais dont l'essentiel reste toujours une perception personnelle et poétique de l'univers. Les encres tendent essentiellement vers le réalisme et sont surtout des études touchant soit la forme, soit le milieu personnel de l'artiste.

Sa technique la rapproche des artistes tels que Rhonda Galper et Len Gibbs.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le **dimanche 16 avril entre 14h et 16 heures** et le public y est cordialement invité.

SOIREE de THEATRE au Centre d'Accueil FJA

Les 14 et 15 avril il y aura une soirée de théâtre au Centre d'Accueil F.J.A.

Il y aura trois extraits de la Sagouine (Le Métier, La Jeunesse, Les Bancs d'Eglise), interprété par Denise Leclerc et la mise en scène par Suzette Lagacé-Aubin.

En plus d'une présentation de marionnettes, création de Francine Côté et Ruth Beauchemin.

Louis Bugeaud interprète quelques poèmes franco-albertains.

Alors pour une soirée où il sera bon se retrouver, venez au Centre d'Accueil, 8815 - 92 rue, les 14 - 15 avril à 20h.

Pour plus de renseignements, veuillez composer: 469-0118



La Sagouine

D'Antonine Maillet

Déjà la dernière pièce de la saison au Théâtre Français d'Edmonton.

La Pièce à l'Affiche: "DOUBLE JEU" de Robert Thomas, comédie policière présentée les 25 - 26 - 27 - 28 avril à 20h00 ainsi que le 29 avril à 14h00 à l'auditorium de la Faculté St. Jean.

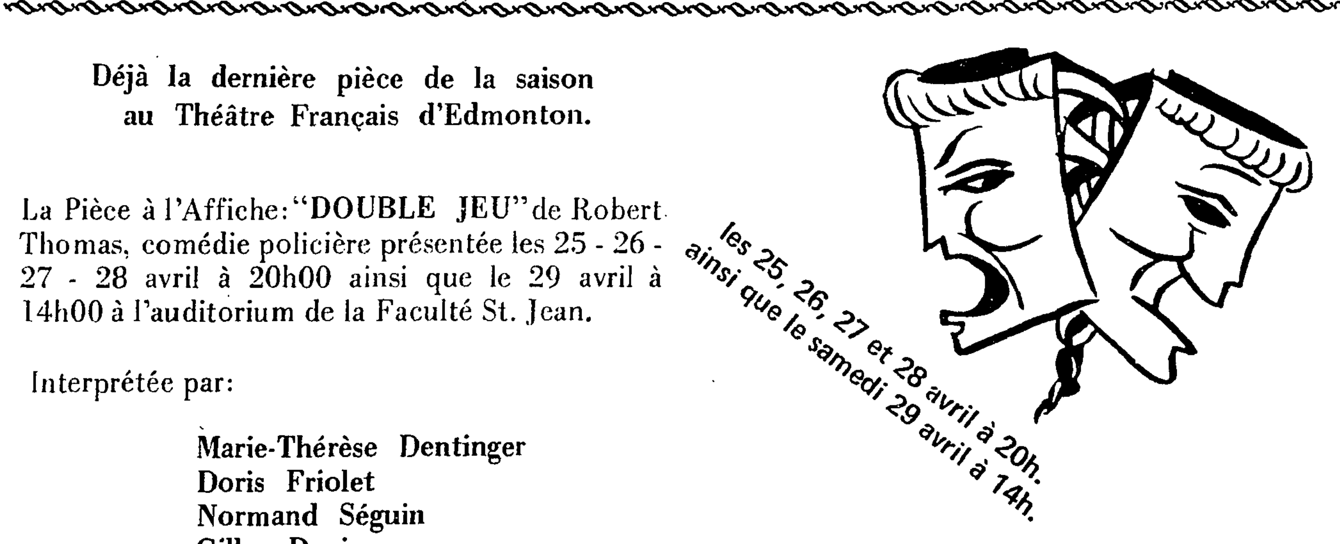
Interprétée par:

Marie-Thérèse Dentinger
Doris Friolet
Normand Séguin
Gilles Denis
Guy Pariseau

Dans une mise en scène de Eve Marie assistée de Chantal Taylor.

Cette pièce piquera l'imagination de tous et laissera le public en suspens jusqu'à son dénouement final.

C'est un spectacle à la portée de tous; donc à voir. Tout cela à la Faculté St. Jean les: 25 - 26 - 27 - 28 avril à 20h et le 29 avril à 14h.



30 P'TITES MINUTES avec Edith Butler (première partie)

La vocation d'Edith Butler

"Chez les âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années." Cette maxime convient on ne peut mieux pour décrire cette Acadienne, dont les chansons ont profondément touché le coeur de plus d'un Francophone.

Bien que bousculée par un horaire surchargé, cette femme, qui a vu le jour à Paquetville au Nouveau-Brunswick au début des années quarante, nous a accordé une heure de son temps pour parler de ce qui l'a amenée à un point de non-retour et de ce qui la motive à donner le meilleur d'elle-même.

Voici donc Edith Butler, hors scène.

par Guy O'Bomsawin

• Quel est ton programme en ce moment?

Je suis en train de vivre une expérience toute nouvelle. Je prépare un nouveau 33 tours qui s'intitulera L'ESPOIR. Ce disque, en plus de constituer un remarquable travail d'équipe, a cette particularité d'être à la fois le signe d'un tournant appréciable dans ma carrière, en même temps que le fruit — ça c'est excitant! — de notre entreprise de disques qui a pour nom *SPPS*.

Je dis notre entreprise de disques parce que nous sommes plusieurs actionnaires qui sont non seulement associées mais aussi de grandes amies. Angèle Arseneault et Lise Aubut sont du groupe, pour n'en nommer que deux. Le dernier microsillon d'Angèle est notamment la clé du succès de notre compagnie. Sa vente nous permet d'espérer en notre avenir plus que nous n'osions le croire.

• Oui, mais faut-il penser qu'on prépare un disque en un tourne-~~main~~?

Oh non! Loin de là. Il faut des semaines pour produire un disque de qualité. On doit d'abord y mettre le temps pour agencer les paroles et la musique des chansons que nous avons l'intention de *lancer*. Vient ensuite l'étape des arrangements musicaux, suivant le nombre d'instruments requis.

Tantôt, je parlais d'Angèle Arsenault et de Lise Aubut. Eh bien Angèle et moi, nous sommes surtout spécialisées en musique; quant à Lise, elle est une très bonne poétesse, même si elle agit comme inprésario hors pair. Si Angèle et moi trouvons quelques bons passages, nous devenons co-auteurs, mais, plus souvent qu'autrement, Lise est l'unique auteur de nos chansons.

En produisant un disque, on doit en outre passer plusieurs heures en studio pour synchroniser parfaitement l'interprétation du soliste avec les accompagnateurs.

C'est un travail éreintant, stressant, qui provoque à l'occasion de bonnes crises de larmes. On n'obtient rien sans verser de larmes. Il faut probablement être dans le monde du spectacle pour le réaliser pleinement. Si la sensibilité est un atout important pour un artiste, elle comporte également des inconvénients.

Cette entrevue a été réalisée au cours du mois de mars, avant que ne soit lancé son nouveau microsillon.

Un tournant

• Combien de disques as-tu à ton actif?

J'en suis à mon quatrième à caractère commercial, mais j'en ai fait trois autres qui n'ont pas suivi la même filière. Radio-Canada international en a notamment distribués par ses propres services.

• Tu mentionnais précédemment que ce nouveau microsillon, L'ESPOIR, avait quelque chose de particulièrement significatif pour toi. Dans quel sens?

Il y a deux aspects à cette question: celui du choix du titre et celui de ce qu'il représente fondamentalement pour moi.

En ce qui concerne le titre, c'est tout à fait simple. On s'est dit que par les temps qui courent, il est très difficile de réussir tant en affaires que dans le domaine artistique. On se demande toujours si les gens, d'une part, mettront le prix pour se procurer notre disque plutôt qu'un autre, et, d'autre part, s'ils ne sont pas attirés par ce que d'autres artistes font dans la même veine que nous.

Sur ce dernier point, je ne m'inquiète pas outre mesure. Je suis consciente d'avoir établi une sorte de communication tacite avec les gens qui ont vibré avec moi lors de mes spectacles, et l'ESPOIR est, d'une certaine façon, l'apogée de ce que je me suis efforcée de faire depuis mes toutes premières représentations: c'est-à-dire transmettre un message de paix, de non-violence, d'espoir.

Jusqu'à présent, j'ai parlé de l'Acadie à tous ceux et celles qui voulaient m'entendre, et j'ai compris, quand j'ai vécu cet inoubliable moment de l'ovation spontanée que les gens ont déclenchée l'été dernier à Moncton, lors de ma participation à l'émission du 25e anniversaire de la télévision de Radio-Canada.

Cet instant de ma vie a été un des plus bouleversants que j'aie connus. Il venait récompenser plusieurs années d'efforts mis à défendre la cause des Acadiens, à faire connaître aussi bien leur situation que leur culture.

Ce n'est pas moi que les gens ont ovationnée. C'est plutôt le résultat d'une quinzaine d'années d'efforts constants qui, je l'espère, ont aidé jusqu'à un certain point le peuple acadien à définir son identité et à s'exprimer.

Sur le microsillon L'ESPOIR, se trouve précisément *l'Hymne à l'espoir*. Nous ne voulons pas que cet hymne remplace *l'Ave Mari Stella* — qui est l'hymne national des Acadiens — mais nous souhaitons qu'il ait sa place dans le coeur de tous les Canadiens qui croient fermement que mieux vaut s'aimer que se quereller et se faire la guerre, et dans le coeur de tous ceux qui partagent cette philosophie.

Sans frontières

Je ne veux pas m'éloigner des miens, mais je sens maintenant davantage le besoin de m'universaliser. Non pas que je veuille aller par le vaste monde donner le meilleur de moi-même. Je n'y pense pas et ce n'est pas mon but. Je désire plutôt créer des chansons qui transmettent des sentiments, des états d'âme que seule la musique réussit à faire passer, indépendamment de la langue utilisée.

• Tu ne comptes pas partir pour faire carrière dans d'autres pays, sur un autre continent, mais tu vis à Montréal?

Oui, et je n'ai pas l'intention, pour le moment, de retourner vivre en Acadie.

Tu sais, si je suis un chansonnier, je suis également une

Suite à la page...



(Ces textes sont fournis par le Secretariat d'Etat)

Economie et indépendance

par Michel Nadeau

La mode est aux arguments chiffrés. Pour mettre fin à un débat, il suffit de lancer, avec assurance, que "selon un récent sondage, près de 62% des gens pensent que . . ." ou mieux encore "une étude scientifique a démontré aux États-Unis que 56% de la population croit que . . ." Et vlan! L'adversaire s'écroule. Les statistiques ont parlé.

Pourtant il suffit de lire **Économie et indépendance**, publié récemment aux éditions Quinze, pour constater que les colonnes de chiffres en pour-cent ou en dollars peuvent prendre des sens bien différents.

Cet ouvrage de 330 pages est en fait la synthèse des travaux du dernier congrès de l'Association des économistes québécois, tenu en avril dernier. Une douzaine de jeunes économistes analysent les scénarios possibles pendant et après la souveraineté. Des textes de MM. Bernard Landry et André Raynault présentent la dimension politique du débat. Tous ces experts tentent de voir comment les changements politiques vont influencer les échanges commerciaux, les relations économiques entre les régions du Canada, la monnaie, la question énergétique, etc. Chacun arrive à une conclusion positive ou négative selon qu'il accorde de l'importance à telle donnée plutôt qu'à telle autre.

Cet exercice est important car le débat s'est limité jusqu'à présent aux thèses constitutionnelles ou à la répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

Mais côté économique, certains dénoncent la tendance actuelle qui favorise l'Ontario aux dépends des autres régions.

D'autres agitent l'épouvantail de l'appauvrissement économique et de l'isolement culturel au lendemain de la "séparation".

Dans les deux cas, on cherche à faire peur au moyen d'arguments émotifs. Les exposés des économistes ramènent à un niveau plus sérieux l'étude des changements à venir. Évidemment le choix d'un pays déborde les cadres d'une froide analyse coûts bénéfices.

Un concensus se dégage sur un point: parce qu'ils ont en commun un voisin très puissant et que leurs économies sont très imbriquées, le Québec et le Canada devront maintenir des liens économiques advenant l'indépendance. Que MM. Davis et Lougheed rejettent toute entente possible fait partie du jeu politique. Mais le président de l'Imperial Oil fera vite comprendre au premier ministre albertain que ses raffineries de Montréal-Est ont besoin du pétrole de l'Ouest et le p.-d.g. de Dominion Stores pourrait bien écrire au lendemain d'un référendum positif au premier ministre ontarien pour l'implorer de négocier avec Québec afin d'écouler les produits ontariens dans les 91 supermarchés Dominion au Québec.

Toute la réflexion développée dans **Économie et indépendance** élargit le débat. On franchit une nouvelle étape en scrutant les répercussions économiques des différents choix offerts.

Le lecteur regrette un peu cependant que les économistes se cantonnent dans une même perspective: tout le monde prend pour acquis que le fédéralisme de demain ou l'éventuelle souveraineté-association ne serait que la simple continuation de la vie économique d'aujourd'hui.

On suppose que les revenus ne seront pas mieux partagés entre les riches et les pauvres, que les compagnies d'ici seront toujours contrôlées par le capital d'ailleurs, que le gouvernement ne fera rien pour freiner la consommation individuelle afin d'encourager le développement de services collectifs, que les travailleurs resteront à l'écart des centres de décision dans l'entreprise, etc.

Mais alors où est le choix? Pourquoi changer? Pourquoi garder le statu quo?

La suite de **Économie et indépendance** pourrait être la présentation de solutions possibles au niveau des structures économiques que ce soit à l'intérieur de la confédération ou de l'association.

Il sera toujours intéressant de savoir la cote du dollar après l'accession à la souveraineté ou encore le montant des droits de douane qui pourraient frapper les motoneiges du Québec entrant en Ontario.

Mais la grande majorité des travailleurs voudraient surtout connaître des hommes politiques comment le fédéralisme ou la souveraineté changera la vie quotidienne? Ce choix d'un pays doit aussi être le choix d'un espoir nouveau.

Petites nouvelles

On apprend la renaissance des éditions l'Estérel fondées par Michel Beaulieu en 1965 et qui ont publié les premiers textes de Nicole Brossard, Louis-Philippe Hébert, Raoul Dugay et le premier roman de Victor Lévy-Beaulieu en 1966, **Mémoires d'outre-tonneau.** On compte aussi parmi la quinzaine de titres publiés à l'Estérel, des poèmes de Gilbert Langevin, **Délicatessen** de Denis Vanier (qui fut le dernier livre de la maison en 1969) et **Le Grand Khan** de Jean Basile. On y reviendra bientôt!

□

Les jeunesses littéraires du Québec, lors de leur récente assemblée générale annuelle à Drummondville, ont changé leur nom pour celui de **Fédération québécoise du loisir littéraire.**

Paraîtra bientôt aux éditions du Noroît, **De temps en temps**, recueil de poèmes de Jean-Yves Théberge. Connu par sa participation aux éditions Mille Roches, et ses qualités d'organisateur dans la région de St-Jean, Jean-Yves Théberge en est à son troisième recueil de poèmes.

Le guide de l'auto 78 de Jacques Duval vient de paraître aux éditions La Presse. Ce onzième guide consécutif comprend des essais de 150 voitures (outre des essais comparatifs), un dossier Diesel, les 4 x 4, une liste de prix, etc. Un guide de quelque 450 pages que les amateurs d'autos (et les autres!) voudront se procurer.

Le livre d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

Que lisent nos politiciens

De l'histoire à la bande dessinée...

Une entrevue de Gérald Leblanc

Comme la plupart des députés québécois, Jean-Pierre Charbonneau s'est remis à l'écoute de l'histoire afin de mieux affronter la question fatidique du référendum. À la mi-octobre, son maître d'occasion était l'historien Michel Brunet avec le volume **Notre passé – Le présent et nous**, publié aux éditions Fides en 1976.

Depuis son élection dans Verchères le 15 novembre, l'ancien journaliste vedette des quotidiens Le Devoir et La Presse a cotoyé le chanoine Groulx et Marcel Rioux. Au cours d'un déjeuner au Parlementaire, le restaurant de l'Assemblée nationale, le jeune député nous explique son point de vue: le référendum c'est, pour lui, une question d'histoire. Seuls ceux qui auront bien compris l'histoire du peuple québécois, pourront selon lui, "vendre" la thèse de la souveraineté-association de son parti.

Jean-Pierre Charbonneau veut maintenant devenir un des meilleurs "communicateurs" lors de la grande enchère du référendum. Ceux qui l'ont connu comme journaliste sauront que cette décision ne doit pas être prise à la légère, même si elle sort presque de la bouche des enfants. Né le 3 janvier 1950, Jean-Pierre Charbonneau s'est fait voler le titre de benjamin de l'Assemblée nationale, par son collègue de Drummond, M. Michel Clair, né le 16 juin 1950.

Outre l'histoire, qu'il a placé à la tête de sa liste de lecture, M. Charbonneau a découvert l'importance des sciences économiques. C'est d'ailleurs un volume dirigé par un des ses collègues, M. Rodrigue Tremblay, qu'il "étudie" présentement. Ce volume publié, sous la direction du ministre de l'industrie et du commerce, par les Presses de l'Université du Québec, s'intitule **L'économie québécoise – Histoire, développement, politiques.** Il s'agit d'un traité de base, marqué par une démarche sympathique au mouvement souverainiste.

On a beau être criminologue et avoir connu du succès comme reporter des affaires policières, il faut aussi être familier avec l'abc de l'agriculture lorsqu'une partie de ses commettants cultivent la Vallée du Richelieu. En bon député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau s'est donc abonné à la **Terre de chez nous** qu'il lit religieusement.



Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères

Par contre, notre jeune député n'arrive plus à lire les journaux produits par ses anciens confrères. Heureusement que l'Assemblée nationale prépare, un recueil d'articles choisis quotidiennement, l'Argust, dont le format permet une lecture discrète durant les travaux de la Chambre.

Si à Québec c'est un petit traité de politique de Julien Freund, précieusement gardé depuis le cégep, qui constitue le livre de chevet de Jean-Pierre Charbonneau, à sa résidence de Répentigny les bandes dessinées règnent en maître. Il possède les séries entières d'Astérix, de Michel Tanguay et du Lieutenant Blueberry . . . "On y trouve un aussi bon suspense que dans les films de Leone", selon l'auteur de la **Filière canadienne**, un des best-sellers de l'édition québécoise.



Astrologie

Le ciel d'un pays

par Jocelyne Hébert

Passionné ou simplement curieux, qu'on y croit ou pas, les livres qui traitent de cartes du ciel, d'influences planétaires, d'horoscopes bref, d'astrologie sont depuis quelques années l'objet de l'intérêt général.

Dans la moisson annuelle, deux d'entre eux brillent, comme les astres, par leur présentation et leur originalité. Louise Haley, astrologue de renom au Québec, dévoile pour nous **Le ciel de mon pays** publié en deux tomes aux éditions Quinze.

Le premier tome, précédé d'une brève introduction situant les signes du Zodiaque, les maisons et les planètes qui sont les bases de toute carte du ciel, nous révèle les secrets de six groupes de personnalités québécoises, déterminés par leur professions. Au chapitre des chansonniers, on retrouve par exemple Gilles Vigneault et Robert Charlebois. Les chanteurs représentés par Louise Forestier et Pauline Julien ne sont pas en reste; chez les écrivains, Marcel Dubé et Anne Hébert présentent leur face cachée . . . Enfin, les cinéastes, musiciens, peintres retrouvent leurs cartes du ciel étalées au grand jour, à la joie de ceux qui les aiment et les apprécient.

Le deuxième volet du **Ciel de mon pays** aborde les comédiens, les communicateurs et les sportifs, soit environ une centaine de cartes du ciel complètes avec leur interprétation et quelques prédictions pour la nouvelle année.

Surprenez vos parents et amis par votre connaissance "intime" des grands noms québécois.

L'Evangile en papier: miraculeux!

par Renée Rowan

L'Evangile en papier, paru récemment chez Fides, c'est le titre d'une émission pour enfants née à la télévision de Radio-Canada, en 1975, et qui connait depuis un rayonnement encore jamais atteint aussi bien au Québec et au Canada qu'en France, en Espagne, en Autriche et dans d'autres pays du Tiers Monde.

L'Evangile en papier, c'est aussi le titre d'un grand ensemble d'instruments pédagogiques pour l'enseignement de la catéchèse dont les premiers éléments — album, disques et affiches — étaient officiellement lancés chez Fides il y a quelques semaines.

C'est pour Henriette Major et Claude Lafortune la poursuite d'une union heureuse entre l'écrivain qui sait parler aux enfants et le "magicien du papier", une sorte de réplique de l'émission télévisée, bien sûr, mais dont le texte et les images ont été repensés en fonction des besoins de l'album, le plus beau peut-être pour enfants, encore jamais édité au Québec. Cela se vérifie sur tous les plans: qualité des textes et des photos, présentation et séparation des couleurs.

En sortant de l'Ecole des Beaux-arts de Montréal, Claude Lafortune a d'abord enseigné les arts plastiques aux jeunes, puis s'est dirigé vers le monde du spectacle. C'est en concevant des décors pour le théâtre et la télévision qu'il a découvert les multiples possibilités du papier, matériau simple, peu coûteux. Ses petits personnages ont commencé à prendre forme, pour la première fois, avec **La surprise de dame Chenille** (édition Centre de psychologie et de pédagogie), un conte pour enfants d'Henriette Major, qui a été à l'époque un événement dans notre littérature jeunesse.

Quelques années plus tard, Claude qui caressait depuis longtemps le rêve de raconter l'Evangile aux enfants, l'histoire la plus authentique et la plus belle de toutes, dit-il, présenta ses petits personnages au directeur des émissions religieuses de Radio-Canada. Le projet fut accepté d'emblée. On connait la suite.

L'album s'inspire de l'émission **L'Evangile en papier**, mais n'en est pas un sous-produit, tiennent à préciser les auteurs. Tout a été repris et une fois de plus, on est retourné s'installer dans la cave de Claude où Jean-Louis Frund a fait une série de photos originales pour en arriver à une œuvre entièrement différente. Certains thèmes qui n'avaient pas été traités à la télévision se retrouvent dans le livre, entre autres l'histoire de Zachée.

L'album cartonnée, à couverture plastifiée, est une grande réussite. Il met bien en relief l'habilité incroyable de ce "magicien du papier" qui est parvenu à donner à chacun de ses personnages une physionomie différente. Le texte n'est ni mièvre, ni redondant; il parle à l'imagination des enfants tout en restant fidèle à la "bonne parole".

C'est aussi, au niveau de l'édition, une réussite pour Fides qui a réussi à conclure une entente intéressante avec une maison d'édition française. Entièrement conçu et fabriqué ici, le produit fini est envoyé en Europe où il est distribué par Le Centurion. Cette co-production présente plusieurs avantages: elle a permis de doubler le tirage de l'album qui est de 10,000 exemplaires pour le Québec et de 10,000 pour la France; d'abaisser le prix et de partager, dans une certaine mesure, les risques financiers.

Les autres éléments — album de bricolage, guide de l'éducateur, texte intégral des 36 émissions de télévision, série de dispositives — de cet ensemble catéchistique destiné aux enfants, parents et éducateurs, seront complétés au cours des prochains mois.

• • •

L'Evangile en papier, par Henriette Major et Claude Lafortune, les Editions Fides, $9.95; le disque long jeu, musique Mario Bruneau, paroles Henriette Major, $7.98; les quatre affiches, $10.00.





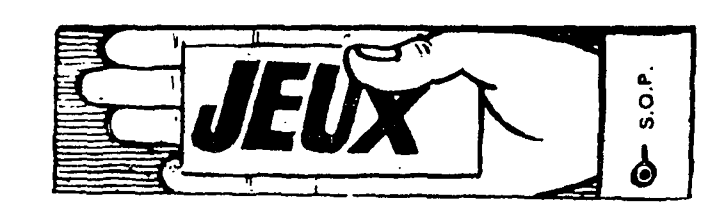


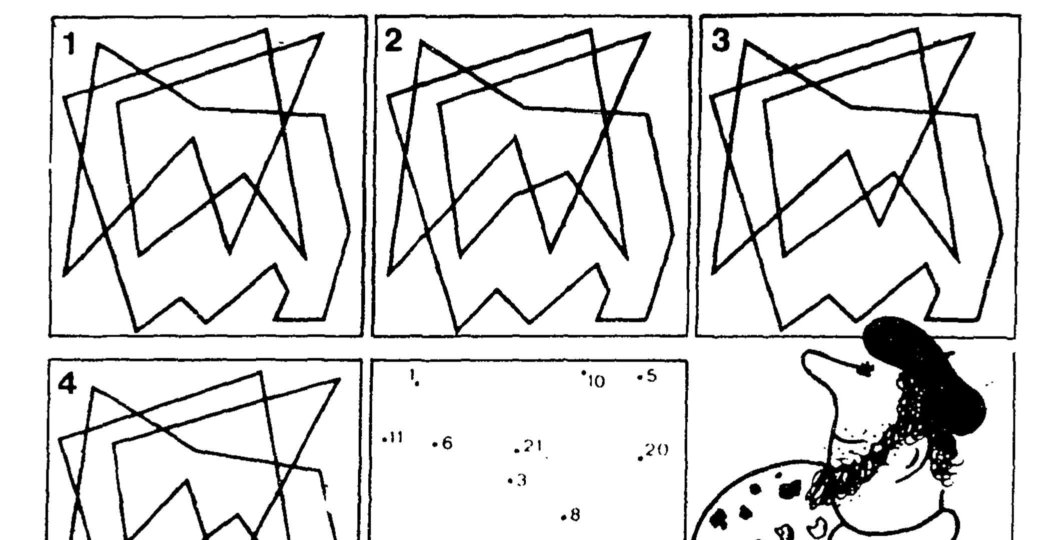


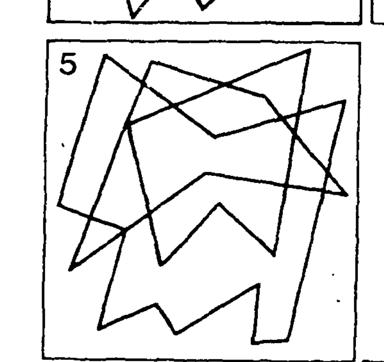
Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

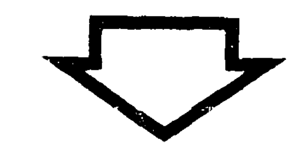






Voici cinq tableaux abstraits. Pouvez-vous faire le sixième en rejoignant les chiffres de **1 à 21.** Une fois terminé, **comparez** avec les quatre autres, car il est identique à l'un d'eux. **Lequel?**

S.O.P.



SOLUTIONS

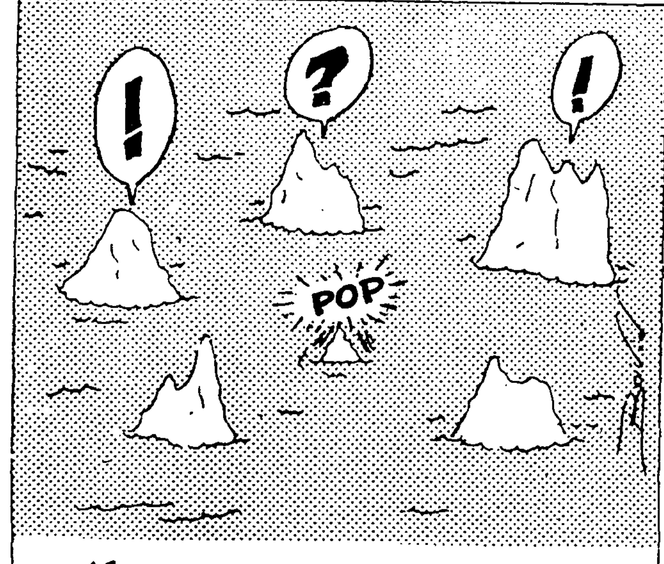
LES JUMEAUX

Le no. 1

L'ANIMAL BIZARRE

1 : tête de brochet. 2: cornes de girafe. 3: oreilles de lynx. 4: épines de porc-épic 5: queue de renard. 6: pattes arrières de kangourou. 7: patte avant droite de girafe. 8: patte avant gauche de manchot.

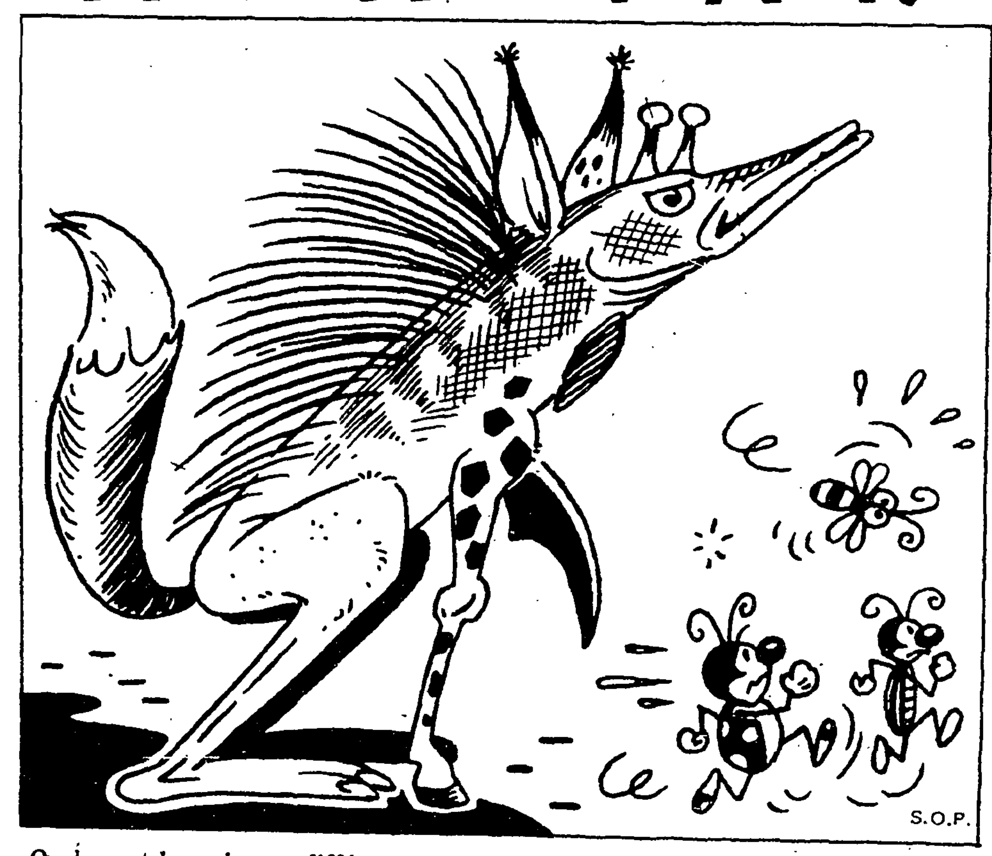
Quel monde que le nôtre!



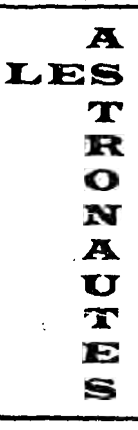
L'ÎLE LA PLUS NOUVELLE AU MONDE EST UNE ÎLE VOLCANIQUE QUI MESURE 100 PIEDS DE HAUT. ELLE A COMMENCÉ À SE FORMER EN 1970 DANS LE SUD DU PACIFIQUE.

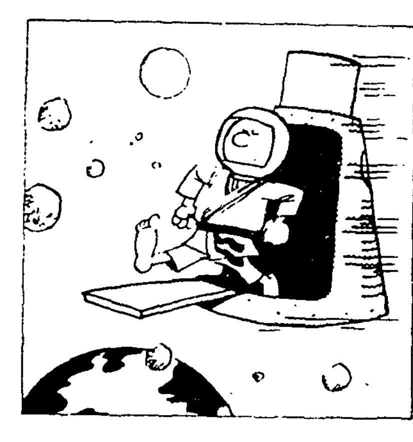
S.O.P.

L'ANIMAL BIZARRE

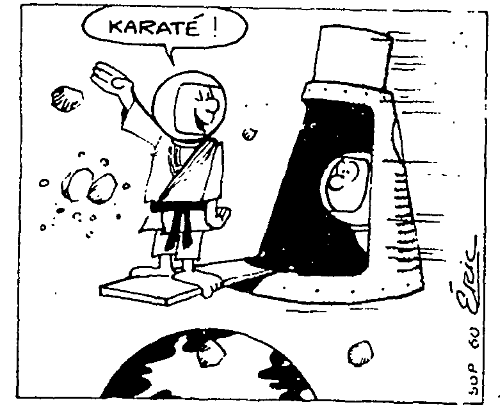


Quels sont les animaux différents composant ce monstre?









MOTS CACHES

9 lettres cachées

O	T	N	E	M	E	N	N	O	I	S	S	A	P	O
R	N	E	C	U	A	S	E	L	U	C	I	D	I	R
I	E	D	R	A	M	A	T	I	Q	U	E	E	E	Q
R	G	E	U	G	I	P	E	T	I	T	S	V	D	U
U	A	T	E	L	A	V	E	R	P	S	O	A	S	E
E	L	T	R	R	A	I	E	N	E	I	R	R	R	I
T	E	E	C	C	V	T	V	M	R	R	T	I	E	Q
A	V	S	C	R	A	E	O	O	T	E	I	A	P	U
R	I	I	A	R	N	R	L	I	E	S	E	T	P	E
E	N	I	D	D	F	R	C	O	R	T	S	I	U	F
F	E	E	R	A	A	A	A	I	T	E	L	O	L	O
I	R	E	E	N	N	O	N	R	R	R	S	N	E	I
C	A	N	I	T	A	S	S	R	E	M	E	S	V	S
O	T	A	I	L	L	È	E	E	S	E	T	R	E	V
V	E	S	R	I	O	S	A	R	T	I	O	R	D	A

Adroit
arrêt

Cadre

Danser
dette
développer
dramatique

Ivraie

Lavrer

Moisir

Nivelage
nonne

Ondulatoires

Parcs
passionnément
perte
petit
pieds
promesse

Quelquefois

Rasoirs
rale
rester
retarder
revoir
ridicules
nier

Satin
sauce
sire
semer
sorties

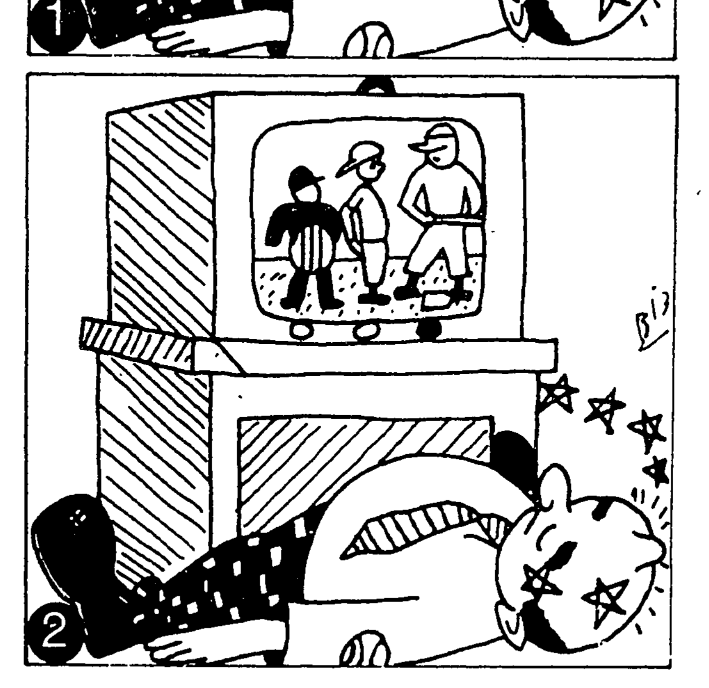
Taille
terme
tertre

Vaccin
variations
tendre
vertes
vite
vociférateur
volcans

JEU DES 7 ERREURS

JOUEZ AVEC NOUS

1



2

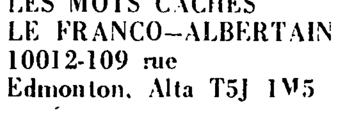
CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 5 avril: FOURNIR

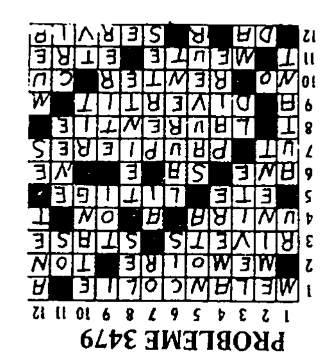
GAGNANTE: Mme René Lambert, B'P' 186 Nampa, Alta TOH 2RO

PRIX DE CETTE SEMAINE:

Desserts Diététiques de Claude Poliquin Les Editions de l'Homme

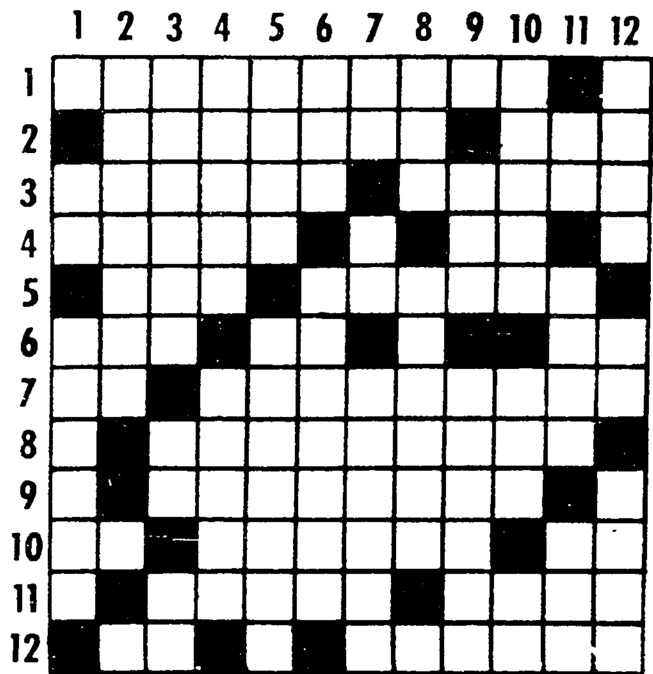

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012-109 rue
Edmonton, Alta T5J 1M5

SOLUTIONS


PROBLEME 3479

MOTS CROISES

PROBLEME 3479



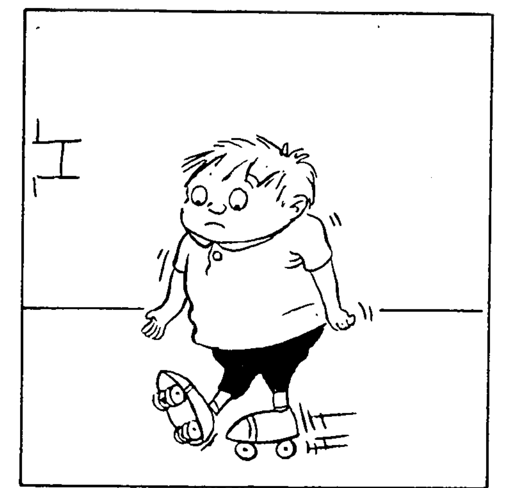
HORIZONTALEMENT

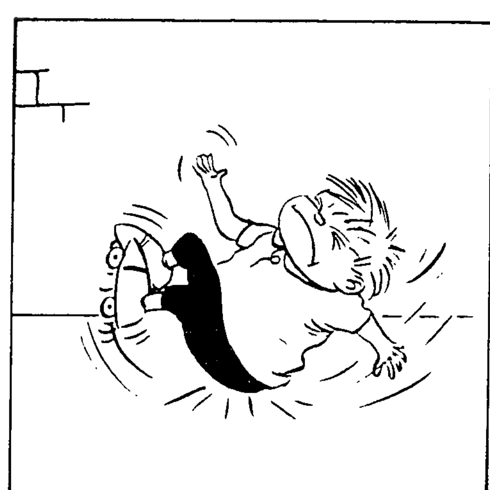
1 - Sombre tritesse.
2 - Faculté de se rappeler. – Poss.
3 Pointe rivée d'un clou de fer à cheval (pl.). – Arrêt d'un liquide organique.
4 Joindra. – Pron. indéf.
5 - La belle saison. - Contestation en justice.
6– Sorte d'étau. – A lui. – Nég.
7 - Premier mot de l'hymne de saint-Jean-Baptiste. – Recouvrent l'oeil lorsqu'il est fermé.
8 Campanulacée.
9– Amuse.
10– Abrév. de numéro. -- Accorder une rente. – Symb. chim.
11– Troupe de chiens de chasse. – Exister.
12– Particule. – Etre au service de.

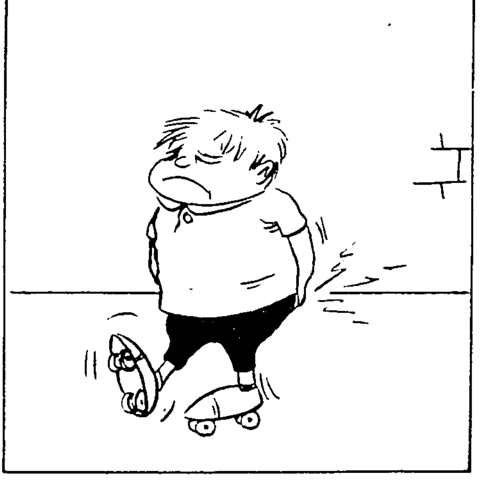
VERTICALEMENT

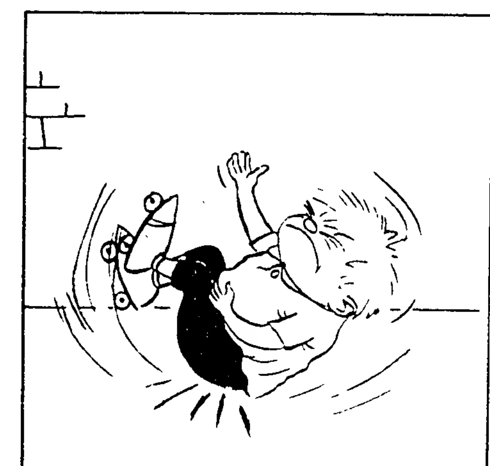
1 – Petit cours d'eau. - Marque égalité de mérite.
2– Supérieur.
3– Sorte de redingote un peu longue. -- Chiffres romains. – A moi.
4– Rude au goût. – Deux.
5– Prit note de . – Rédempteur.
6– Préfixe. – Prén. masc.
7– Métal précieux. – Du verbe avoir. -- Privation d'un bien (pl.)
8– Près de. – Couleur.
9 - Pron. pers. – Allonger par traction.
10– Petit amas d'eau dormante. – Cérémonie. – Télévision.
11 - Paraissent beaucoup chez les maigres. Prince de Troie. – Eclat de voix.
12 - Plante ombellifère vivace. En les. Perdre son poil, en parlant des animaux.

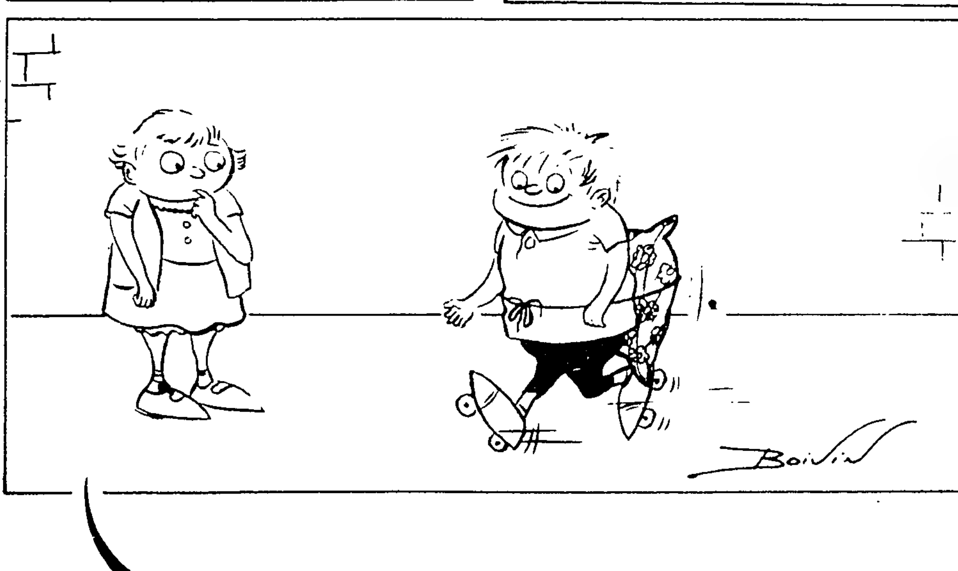














SPECTACLES

"LA TETE EN GIGUE"



(Edm.-G.T.) Jim et Bertrand présentaient un spectacle de musique et de chansons samedi soir dernier à la FSJ devant un auditoire d'environ 200 personnes. La particularité de Jim et Bertrand réside certes dans la richesse acoustique de leurs pièces. Le duo compose lui-même la musique et les paroles de leurs chansons. Leur répertoire compte actuellement plus d'une centaine de chansons de leur propre composition. Le duo a déjà enregistré trois microsillons 33 tours dont le dernier "La Tête en Gigue" est sur le marché depuis février dernier. Bertrand Gosselin a déjà enregistré deux albums en solo.

En mai prochain, Jim et Bertrand se rendront en Suisse pour participer à un festival et en novembre ils se rendont en Belgique pour y faire une tournée. Leur présence en Alberta a été assurée par Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA). A la fin de leur tournée dans la province, plus de 4000 personnes et étudiants auront eu le plaisir de les entendre.











Les programmes fédéraux

. . . et en avant la musique!

L'aspect musical de la culture francophone, est un des points sur lesquels le gouvernement fédéral maintient une emphase qui n'a de cesse depuis la fin des années 60.

A ce titre, plus d'un million de dollars ont été versés par le Secrétariat d'Etat pour que des artistes fassent des tournées nationales (hors Québec), et que les auteurs, compositeurs et interprètes amateurs aient la chance de participer au Festival de la Chanson de Granby.

Les tournées nationales 1978.

225 spectacles sont présentement au programme, élaboré par le CCFHQ (Comité culturel des francophones hors Québec).

Les artistes engagés pour ces tournées nationales ou interrégionales sont: les comédiens de la Troupe de la Seizième, Calixte Duguay, Francine McGee et la famille Laroche.

Les sommes versées par le Secrétariat d'Etat (Direction des groupes minoritaires de langue officielle) sont de l'ordre de $120 000, et elles serviront à défrayer les coûts encourus par l'engagement des artistes de janvier à juin 1978.

L'an prochain

Il revient encore au CCFHQ de préparer les tournées nationales et interrégionales de 1979.

La date limite d'inscription est le 28 mai 1978.

Les artistes qui souhaiteraient participer à ces tournées doivent s'informer des critères d'admissibilité auprès de

Mme Thérèse Gaudet
Programme des tournées nationales
(CCFHQ)
266, 14ième rue ouest
Prince-Albert (Sask.)
S6V 3L3
Domicile (306) 764-4520 — bureau 764-9695

Le Festival de Granby.

Dans un sens, il est difficile de dissocier les tournées nationales du Festival de la Chanson de Granby, puisque certains de ses lauréats sont des francophones hors Québec.

Cette année, le Festival de Granby se déroule tous les samedis, entre le 23 septembre et le 2 décembre.

64 concurrents s'exécuteront et tâcheront de se tailler une place pour les semi-finales du 19 novembre (pour les interprètes) et du 26 novembre (pour les auteurs-compositeurs).

Les lauréats seront choisis lors du Gala du 2 décembre.

Robert Paquette, Calixte Duguay et Gérald Paquin ont déjà compté parmi les vainqueurs de ce Festival.

Inscriptions et auditions

Pour être admissible à ce Festival — dont le but est de promouvoir la chanson amateur au Canada — il faut répondre à certaines exigences:

— **avoir au moins 16 ans;**

— **être considéré comme amateur** (ne pas gagner sa vie avec la chanson ou la musique, n'être lié par aucun contrat, n'avoir jamais produit de disque);

— **être considéré comme auteur-compositeur-interprète,** (i.e. auteur des paroles ou de la musique de ses chansons (ou les deux), et interprète sur scène); ou

— **être considéré comme interprète** (i.e. exécuter en français les oeuvres de différents auteurs-compositeurs).



TOUTE INSCRIPTION DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT SUR LA FORMULE OFFICIELLE DU FESTIVAL, ET ETRE ACCOMPAGNEE D'UN MANDAT-POSTE OU D'UN CHEQUE VISE DE $5, AU NOM DU FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY (ce versement est non remboursable).

La date limite est le 20 août 1978.

Les auditions commenceront vers la fin de juin et se termineront au début de septembre.

Les candidats doivent présenter au moins trois chansons.

Ils seront auditionnés au lieu et au temps fixés par les organisateurs du Festival.

Pour les auditions, on permet aux interprètes d'utiliser un *ruban magnétique, à titre d'accompagnement.*

En raison de l'aide financière apportée par le Secrétariat d'Etat, et de la collaboration de la Société Radio-Canada, les organisateurs du Festival se rendent dans différentes régions du Canada pour y choisir des concurrents.

Aussi, y a-t-il lieu d'écrire au Festival pour connaître non seulement tous les détails relatifs à une participation éventuelle, mais pour s'assurer également du lieu des auditions.

En 10 ans, le Festival de la Chanson de Granby aura fait passer environ 2 500 auditions à des auteurs-compositeurs et interprètes de la francophonie canadienne, et fait en sorte que le Canada soit maintenant représenté à l'étranger par des artistes qu'il a lancés.

Renseignements

CCFHQ:

Jeannine Pittet
55, rue Burntwood
Saint-Boniface (Man.)
R2J 2Z9 (204) 256-7095

Festival de Granby:

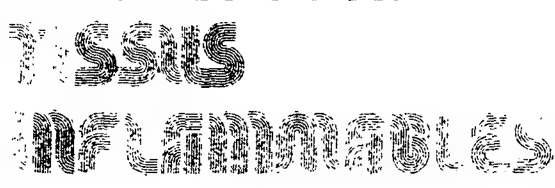
Pierre Lacouture
C.P. 41
Granby (Qué.)
J2G 8E2 (514) 372-6629

les spectacles ont lieu à l'Escale, 80, rue Albert, Granby (514) 375-1800

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Avis au consommateur

Attention aux





Lorsque vous songez à la prévention des incendies, n'oubliez pas que les tissus et les articles textiles brûlent plus ou moins vite dépendant des circonstances.

La Loi sur les produits dangereux prescrit des normes et des essais afin de prévenir la vente d'articles en tissus qui brûlent trop vite.

Le Règlement d'application de cette loi constitue une forme de prévention des incendies, mais votre rôle est tout aussi important.

Soyez prudents.

Conseils

- Faites attention lorsque vous vous trouvez près d'une source de chaleur élevée ou d'une flamme nue.
- Choisissez avec un soin particulier les vêtements des jeunes et des gens âgés. Ce sont ces personnes qui sont le plus exposées.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec des allumettes et des briquets ou près d'un feu ou d'une cuisinière.
- Ne laissez pas traîner la manche de votre peignoir ou d'un autre vêtement sur l'élément de la cuisinière.
- Ne laissez pas tomber une allumette ou une cigarette allumée dans une corbeille à papier ou sur le tapis.
- Ne fumez pas au lit.

L'inflammabilité des tissus

La structure d'un tissu ou d'un vêtement:

- les tissus légers ont tendance à brûler plus vite que les tissus lourds
- les tissus à surface brossée peuvent brûler plus vite que les tissus à surface lisse
- les tissus à armure ouverte brûlent plus vite que les tissus à armure serrée
- les vêtements amples à jupe évasée ou manches bouffantes avec des dentelles et garnitures s'enflamment plus facilement

La teneur en fibres:

- **Coton, rayonne, toile de lin, acétate et triacétate** — Ces tissus sont légers et ont tendance à prendre feu plus facilement.
- **Nylon, polyester, acrylique, spandex, polypropylène** — Ne s'enflamment pas facilement; après avoir pris feu, ils ont tendance à dégoutter; les gouttes sont brûlantes et peuvent éloigner la flamme du tissu enflammé de sorte que le feu s'éteint.
- **Modacrylique, saran** — Cessent de brûler après éloignement du foyer de chaleur.
- **Laine, soie** — Ne s'enflamment pas facilement; brûlent lentement et ont tendance à s'éteindre.
- **Verre, amiante** — Ne brûlent pas.

Quoi faire si le feu prend dans un tissu

Si c'est votre vêtement qui prend feu, enlevez-le immédiatement, ou roulez-vous par terre pour éteindre les flammes, ou enveloppez-vous d'un manteau épais, d'une couverture ou d'un tapis, ou aspergez-vous d'eau.

Surtout ne courez pas; ceci ne fera qu'attiser les flammes.

Service de l'information et des relations publiques.
Consommation et Corporations Canada.
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9.

P&R 109 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Un de nos parcs nationaux . . .

Le **parc national Prince-Albert**, situé presque au centre de la province de la Saskatchewan, est le septième plus grand parc national du Canada.

Il recouvre une superficie de 9,115 kilomètres carrés et préserve de magnifiques forêts boréales, des prairies et des tremblaies.



Faune

La faune abonde. Blaireaux, wapitis, loups, cerfs, orignaux, ours noirs et caribous des bois parcourent tantôt la prairie, tantôt la tremblaie, ou encore les forêts de conifères. Un troupeau de 20 bisons des plaines est gardé en enclos près de la barrière sud du parc.

On rencontre aussi de plus petits animaux, tels que le lynx, la moufette, l'écureuil, le rat musqué, la belette et le castor.

On a dénombré près de 200 espèces d'oiseaux dont le grand héron bleu, le pélican blanc et le cormoran à aigrettes.

Activités

La promenade est l'une des façons les plus agréables d'explorer le parc. Environ 80 kilomètres de sentiers le sillonnent en diverses directions.

Les canots et les embarcations à rames peuvent être utilisés sur la plupart de ses lacs et de ses cours d'eau. Les embarcations motorisées sont permises sur les lacs Waskesiu, Crean, Kingsmere, Heart et Sandy; *elles doivent toutefois se conformer aux règlements maritimes fédéraux et être munies d'un équipement de sécurité approprié.*

On pratique le golf, sur un terrain de 18 trous, le boulingrin, le tennis, l'équitation et la natation. Chevaux et bicyclettes peuvent être loués.

En hiver, de plus en plus de gens y vont pour patiner, faire du ski de randonnée, de la raquette ou de la pêche sur glace.

Logement

Des terrains de camping sont aménagés à Waskesiu, où se trouve le centre de services, à Narrows et à Beaver Glen. On trouve des terrains rudimentaires sur les rives des lacs Crean, Kingsmere, Namekus, Trappers et Halkett.

Les terrains de camping ouvrent vers la mi-mai et ferment à la mi-septembre, selon les conditions climatiques.

L'entreprise privée offre des chambres aux visiteurs à Waskesiu.

Parmi les poissons, il y a le grand brochet, la truite des lacs et le doré. Le corégone mord à la mouche et au leurre léger.

Voies d'accès

Le parc est situé à 56 kilomètres au nord de Prince-Albert. Il est accessible aux voitures durant toute l'année, par les routes 263 et 264. Celles-ci sont reliées à la route 2, une des principales artères nord-sud de la Saskatchewan.

Un service d'autobus dessert le parc pendant la saison estivale.

Restaurants

Le centre de services compte 4 restaurants. Le Parc Centre Café, le Manville's Coffee Shop et le Hannigan's take-out Shop sont excellents pour les repas légers. Le personnel de la salle à dîner du Lake View Hotel prépare des repas complets.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national Prince-Albert, C.P. 100, Lac Waskesiu, Saskatchewan, S0J 2Y0; ou téléphoner à: (306) 663-3511

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 509 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page.......

femme d'affaires. Je ne parle pas souvent de notre compagnie de disques, mais elle existe bel et bien et c'est une aventure d'une grande importance pour nous tous qui y investissons argent et énergie.

Même si nous le voulions, nous ne pourrions administrer une telle compagnie en Acadie. Ce n'est hélas pas dans ce coin de pays qu'on peut profiter d'usines de disques, de services de photographes spécialisés dans la préparation de pochettes, de lithographes, de maquettistes et de distributeurs connaissant le domaine. Et puis il y a surtout, et avant tout, l'importance du marché. On parle de l'Acadie, mais toutes les régions situées hors des grands centres urbains présentent les mêmes problèmes, à ce chapitre, et, partout à travers le monde, ce sont les métropoles qui héritent de cette importante fonction industrielle qu'est la production du disque à l'échelle commerciale.

En province, tout ce que tu peux espérer, c'est d'imprimer quelques centaines de disques, de les vendre à l'occasion de tes spectacles, de les donner ou de les distribuer avec l'aide d'une subvention gouvernementale.

Pour vivre honorablement, ou du moins accuser quelques profits, il faut travailler en ville.

De toutes façons, je dois souligner que Montréal ne représente pas mon véritable exil. J'ai profondément senti la marque que laisse l'exil dans ma propre province, le Nouveau-Brunswick, lorsque mes parents ont dû quitter Paquetville pour aller gagner leur pain à Moncton.

• Considères-tu davantage Paquetville comme ta patrie, que la province même du Nouveau-Brunswick?

Bien sûr. Paquetville, c'est là où j'ai passé pratiquement 25 ans de ma vie. C'est là qu'est située la demeure familiale; que vivent mes amis d'enfance.

Il faut que j'y retourne régulièrement, pour me retremper dans l'atmosphère de ce milieu qui m'a vu grandir et connaître les joies et les peines de l'existence.

Ça me fait chaud au coeur de rencontrer ceux et celles avec qui je suis allée à l'école, j'ai joué, j'ai appris à vivre en adulte.

Quand je me rends compte que nous n'avons plus 15 ans, que leurs enfants ne sont pas des bébés mais des hommes portant moustache; quand je me rends compte que le temps ne s'est jamais arrêté pour fixer nos meilleurs moments passés ensemble ou pour immortaliser les bâtiments et les pièces d'équipement de la scierie de mon père, j'en suis profondément bouleversée.

• Ne crois-tu pas que c'est là le fruit de l'évolution, d'un certain progrès?

Non, pas nécessairement. Il me semble qu'il n'était pas obligatoire de me sentir aussi déracinée de mon milieu d'origine.

Encore là, si cet arrachement à mon passé s'était fait sans trop de heurts, j'aurais été déchirée et j'aurais attendu que la blessure se cicatrise. Mais lorsque je pense aux circonstances qui ont entouré cet événement, je me sens stigmatisée pour la vie.

Mes parents sont partis de Paquetville parce qu'ils ne pouvaient plus subvenir à nos besoins. Ils ont été forcés de fermer la scierie. Le bois se faisait plus rare dans la région, l'équipement aurait dû être changé en partie et la main-d'oeuvre spécialisée était difficile à recruter.

Mon père a donc été obligé de faire comme des centaines d'autres Acadiens: connaître l'exode pour faire vivre sa famille.

On a déménagé à Moncton, une ville que j'aime mais qui n'est pas ma place natale.

Comme pour toute chose, il n'y a pas que des aspects négatifs. Mes deux frères et mes deux soeurs cadets étaient aux études, et ce déplacement a rendu plus facile leur fréquentation de l'université de Moncton.

(la semaine prochaine: Enseignement, ethnographie et sculpture.)

P&R 709B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

L'énergie à meilleur marché

Les appareils ménagers

Choix des appareils

• Consommation d'énergie.
Avant d'acheter un nouvel appareil ménager, vous seriez avisé de trouver la quantité d'énergie qu'il consomme.

• Mode d'emploi du fabricant.
A l'achat d'un nouvel appareil, lisez le livret préparé par le manufacturier pour vous aider à tirer le maximum de l'appareil, avec le minimum d'énergie électrique.

La lessiveuse

• Charges pleines.
Votre lessiveuse ne devrait servir que lorsque vous avez une pleine charge à laver.

• Economisez l'eau chaude.
Plus vous laverez de linge en réglant la machine aux cycles d'eau froide ou d'eau tiède, plus vous économiserez d'énergie. Plusieurs personnes n'utilisent que de l'eau froide et trouvent que leur linge est aussi net.

La sécheuse électrique

• L'évent.
L'évent d'une sécheuse doit aboutir à l'extérieur de la maison durant l'été.
En hiver, vous pouvez ventiler la sécheuse à l'intérieur pour ajouter de l'humidité à l'air de la maison, mais placez un bas de nylon à la sortie de l'évent afin d'intercepter la mousse.

• Filtre à mousse.
Nettoyez le filtre à mousse chaque fois que vous utilisez la machine. Au moins une fois l'an, il faut aussi nettoyer l'extérieur du tambour et le moteur. Il suffit habituellement d'enlever quelques vis et un panneau arrière ou latéral pour effectuer ce travail. N'oubliez pas non plus de nettoyer le tuyau d'échappement.

• Cycles courts.
Réglez la sécheuse au cycle le plus court possible pour éviter que le linge ne devienne trop sec.

La télévision

• Image instantanée.
Si vous possédez un appareil ayant ce dispositif et que vous partez pour quelques jours, prenez au moins la précaution de le débrancher ou d'utiliser le contrôle d'arrêt. Cette précaution ne nuira pas au téléviseur et vous économiserez un peu d'argent.

• Eteignez l'appareil.
Dès que l'émission que vous regardiez est terminée, éteignez-le. Un téléviseur consomme passablement d'électricité.

L'aspirateur

• Videz le sac.
L'aspirateur ne fonctionnera bien que si vous videz ou remplacez le sac fréquemment.

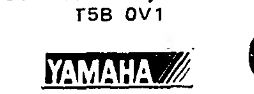
Energie, Mines et Ressources Canada, 588 rue Booth Ottawa K1A 0E4



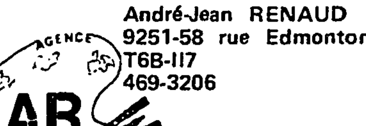
CARTES D'AFFAIRES

Tél.: 474-8011 Telex: 037-3840

Cheetah
CYCLE SALES LTD.
9104 – 118e ave, Edmonton
T5B 0V1



André-Jean RENAUD
9251-58 rue Edmonton
T6B-1I7
469-3206



SERVICES TECHNIQUES

Alain & Monique Bouchet
Pour tous vos besoins immobiliers, service efficace.
Rés.: 286 - 2031
Bur.: City Wide Realty 288 - 9941

Husky Crane Service Ltd.
Location de grue à tour
Personnel de montage
Erection - Démantèlement
Marcel Roy Tél.: 289-8081

HAIR DIMENSION LTD.
10012A - JASPER AVENUE,
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R7
(403) 424-7484
Cecile Allard

CARDA
Commercial
Résidentiel
Terrain
8935 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
RENE AMYOTTE
Bur.: 465 - 9691
Rés.: 465 - 3855
IMMEUBLE

LEO AYOTTE AGENCIES LTD.
Rep.: LEO AYOTTE
Assurances générales
Automobiles, maisons, etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE
10008 - 109e rue, Edmonton
Bur.:422-2912 – Rés.: 455-1833

LE CARREFOUR
Bonnyville
Centre Culturel de l'A.C.F.A.
Tél.: 826-5275
Calgary
App. 102, 1809 - 5e rue S.W.
Tél.: 262-5366
Edmonton-Nord
10014 - 109 rue
Tél.: 424-2565
Edmonton-Sud
9208 - 88e avenue
Tél.: 469 - 8240
Falher
Caisse Francalta
Tél.: 837-2227
St-Paul
4914 - 50e avenue
Tél.: 645-4800
Carrefour-Legal
C.P. 507
Legal, Alta.
Tél: 961-3665

DR. R.D. BREAULT
DR. R.L. DUNNIGAN
Dentistes
Strathcona Medical Dental Bldg
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Tél.:439-3797

OPTICAL PRESCRIPTION
COLLEGE PLAZA
8217 - 112e rue
PAUL J. LORIEAU
Tél: 439-5094

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE PRINTING
Marcel Doucet
10010 - 109e rue Tél.: 424-8267

HUTTON UPHOLSTERING
Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue Tél.: 424-6611

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD.
Fabricants d'estampes
en caoutchouc
et de sceaux
10127 - 102e rue
Tél.: 422-6927

graphica
galerie d'art
spécialité: gravures canadiennes
poterie d'art
encadrement artistique
8815b-92e rue, T6C 3P9 465-4188

BENOITON & ASSOCIES
Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building
208 - 10018-105e rue,
Edmonton, Alta. Tél.: 424-6301
201- 10029A - 100ave. Grande Prairie Tél.: 532-3587
1130 - 102 ave. Dawson Creek, C.B. Tél.: 782-2840

CAMPUS HAIR CENTRE
Spécialiste en coiffure
et soins capillaires pour
hommes et femmes
Ernest Daigle
tél: 439-2423
Campus Towers
8625- 112 rue Edmonton, Alberta.

DR. PAUL HERVIEUX
Dentiste
Edifice Glenora Professionnal
10204 - 125e rue
Bur.: 452-2266 - Rés.: 454-3406

DR. R.J. SABOURIN
Dentiste
213 Le Marchand
Edmonton
Bur.: 488-1880 - Rés.: 488-3713

HECTOR R. THERRIEN, C.A.
LACHMAN KING & CO
Comptables agréés
442 Birks Building - Avenue Jasper
et 104e rue Edmonton, Alta
Tél.: 424-8121 (rés.) 433-5611

J.P.R. (RON) COMEAULT
Représentant régional d'Assurance-vie
des Chevaliers de Colomb
Tél.: (403) 488-5653
Rés.:423-4750
Centre Chevaliers de Colomb
10140-119e rue, Edmonton, Alberta

Atelier B's CERAMIQUE
51/2 milles au sud-est de
PEACE RIVER
Tél.: 624-8120
Articles en céramique, vente de matériaux

SERVICES DE RECHERCHE ET DE REDACTION Ltée.
BLAIR DORE, GERANT
8012-131A ave 475-3371
Idées, Développement d'idées
Recherche, Rédaction,
Coordination, Traduction

JULIEN BOUCHER TRUCKING
R.R.2, New Sarepta, Alta
Terre noire, sable, gravois. Services personnalisés.
Tél.: 986-6871

GUY. G. NOBERT
Comptable agréé
331 Professional Building
7, rue Ste-Anne
St-Albert, Alberta
Tél: rés 459-8983
bur 458-8686

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

LUNDI 17 avril

Mme Denise BOULET, Donnelly
M. Donald CHOUINARD, Edmonton
Mlle Lise GIRARD, Burnaby
Mme Rollande LEFEBVRE, Edmonton

MARDI 18 avril

Paul CHAMBERLAND, St-Paul
Laurent DESAULNIERS, Falher
Robert LABONTE, Grand Centre
Paul LEDET, Legal
Mme Monique MAISONNEUVE, Falher
Omer THEROUX, St-Paul

MERCREDI 19 avril

M. l'abbé Armand BEAUPRE, Legoff
Victor BELAND, Grande Cache
Mme Gertrude CAOUETTE, Bonnyville
Fernand GOUDREAU, Edmonton
Eugène GUIMOND, Hinton
Mme Danielle JOLIVET, Edmonton
Me Jean-Louis LAGASSE, St-Paul

JEUDI 20 avril

Richard BEAUDOIN, Girouxville
Mme Gertrude BERGERON, St-Isidore
René CHAMPAGNE, Bonnyville
Télesphore FORGET, Falher
Philip LAMOUREUX, Mallaig
Mme Viviane ROBERT, St-Isidore

DIMANCHE 23 avril

Mme Thérèse BEAUDOIN, Edmonton
Gaétan CADRIN, Stony Plain
Mme Ida COTE, Falher
Claude LABRIE, Spruce Grove
Léon LAPLANTE, Bonnyville
René SIMARD, Jean Côté
Henry SOUCY, Girouxville
André VINCENT, Bonnyville

VENDREDI 21 avril

Mme Carmen CROTEAU, Fort Kent
Eugène GENEREUX, St-Paul
Benoit GOSSELIN, Edmonton
Ernest LEPAGE, Marie Reine
Roland SOUCY, Edmonton
Mlle Pauline VAUGEOIS, St-Albert

SAMEDI 22 avril

Marc BROUSSEAU, St-Vincent
Guy BUREAU, La Corey
Sr Florence LEDUC, c.s.c., Fort Qu'Appelle

COMPOSITION DU COMITE DU MEMBERSHIP DE L'ACFA

Dr Jacques BERNIER, Edmonton

M. Gilles CADRIN, Edmonton

M. Hilaire FORTIER, Edmonton

Dr Roger MOTUT, Edmonton

10008-109e rue, Edmonton T5J 1M5
MEMBERSHIP et INFORMATION
(403)429-7611

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

CONCESSION D'UNE CAFETERIA
DANS L'EDIFICE
GOUVERNEMENT DU CANADA
220 - 4e avenue S.E.
CALGARY, ALBERTA

LES PROPOSITIONS CACHETEES, pour la concession d'une cafétéria située au G.O.C.B. Calgary, Alberta, adressées à l'administrateur régional, services financiers et administratifs, région de l'ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, 2e étage, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5K 2J8, seront reçues jusqu'à 15h à la date limite annoncée. On peut se procurer les documents de proposition aux bureaux du Ministère annoncés ci-après.

PROJET No 5140-038-7
CAFETERIA CONCESSION LOCATED ON THE SECOND FLOOR, COMPRISING APPROXIMATELY 10,000 SQ. FT. OF KITCHEN, SERVING AND DINING SPACE IN THE G.O.C.B. CALGARY, ALBERTA

L'achèvement du projet est prévu le 1er novembre 1978 avec une salle de 2000 sièges.

Date limite: 15h00 (MST) le vendredi 28 avril 1978

Les documents de propositions peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205, 9e avenue, S.E., Calgary, Alberta.

INSTRUCTIONS

Les propositions indiqueront le pourcentage de loyer offert, l'expérience dans les affaires, et dans l'industrie des services alimentaires, les positions actuelles et tout autre information pertinente.

Si vous désirez plus d'information, consultez:

M. A.D. Ives, space marketing officer
(403) 425-5375

Un dépôt d'environ $10,000.00 pour la première année de loyer sera requis au plus offrant.

Ni la plus haute ni aucune des propositions ne sera nécessairement acceptée.

Petites annonces

BONNE A TOUT FAIRE

- requise immédiatement
- logée, nourrie (chambre privée)
- automobile à sa disposition
- il n'y a pas d'enfants
- salaire: $500.00/mois

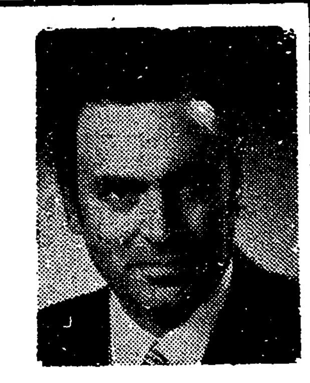
Téléphonez: 423-3481

A VENDRE

Maison neuve à Plamondon, Lot: 50 par 150, bien bâtie, 1076 pieds carrés. Maisons et lots sont rares à Plamondon, ne manquez pas cette offre. Pour de plus amples informations, contactez Alphé tél.: 429-7581. Arcana Agencies (Realty) Ltd, 504 Cambridge Building, Edmonton

Pour achats et ventes de maisons, blocs appartements

LUCIEN LORIEAU
Mutual Realty Co.



302 Kingsway Garden
476-5319

DECISION

Ottawa, le 31 mars 1978

Conformément à l'avis public CRTC 1978-38 du 10 mars 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 78-249

PARIS, WINDSOR, BANCROFT, OTTAWA, UXBRIDGE, SARNIA, THUNDER BAY, SAULT STE-MARIE, NORTH BAY, TIMMINS ET PEMBROKE (ONTARIO), VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE), REGINA, SASKATOON ET YORKTON, (SASKATCHEWAN), WINNIPEG (MANITOBA), EDMONTON, CALGARY (ALBERTA) ET LLOYDMINSTER (ALBERTA) - 780311700

Global Communications Limited

A. Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du réseau de télévision expirant le 31 mars 1978, pour retransmettre les émissions basées sur les tirages successifs de la Loterie Provinciale; ce réseau se compose des stations suivantes:

CKGN-TV Paris, CKGN-TV-1 Windsor, CKGN-TV-2 Bancroft, CKGN-TV-6 Ottawa, CKGN-TV-22 Uxbridge, CKGN-TV-29 Sarnia, CHFD-TV- Thunder Bay, CJIC-TV Sault Ste-Marie, CKNC-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Timmins (Ontario) et les stations réémettrices associées; CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices associées; CKCK-TV Régina (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées; CICC-TV Yorkton (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées; CKY-TV Winnipeg (Manitoba) et les stations réémettrices associées; CFRN-TV Edmonton (Alberta) et les stations réémettrices associées; CFCN-TV Calgary (Alberta) et les stations réémettrices associées; CITL-TV Lloydminster (Alberta).

B. Ajouter au réseau CHRO-TV Pembroke (Ontario) et CFQC-TV Saskatoon (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées.

Décision:

APPROUVE

Le Conseil renouvelle la licence du réseau de télévision susmentionnée du 1er avril 1978 au 30 septembre 1978, sujette aux conditions qui y seront spécifiées.

La demande en vue d'ajouter CHRO-TV Pembroke (Ontario) et CFQC-TV Saskatoon (Saskatchewan) et ses réémetteurs associés au réseau est **APPROUVEE.**

Les stations affiliées aux réseaux de télévision de la Société Radio-Canada et de CTV doivent s'assurer que les termes de leurs contrats d'affiliation soient respectés et que la programmation des émissions de la Loterie Provinciale ne va pas à l'encontre de leurs contrats d'affiliation respectifs.

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, région de l'ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925- 109 rue Edmonton, Alberta, tél.: (403) 425-7083 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux énoncés ci-après.

PROJET No 034898 (METRIC)
COPPERMINE N.W.T. R.C.M.P.
MARRIED QUARTERS
PRE-FAB OR ON-SITE CONSTRUCTION

Date limite: 11h30 (MST) le 10 mai 1978

Dépôt: $50.00

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants: Pièce 200, 9925-109 rue Edmonton, Alta; Yellowknife, N.W.T., Hay River, N.W.T., et peuvent être consultés aux bureaux du Ministère de Inuvik, Fort Smith, et Fort Simpson, N.W.T. ainsi qu'aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Alberta; Fort Smith, Inuvik, Hay River et Yellowknife, N.W.T.

Si vous désirez plus de détails, contactez:
M. H. Kuchison, directeur du projet
Tél.: (403) 425-7193

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des document en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

VOYAGE A QUEBEC – OCCASION

Tout couple intéressé à se rendre à Québec vers la fin du mois d'avril et à partager les frais de voyage en voiture, est prié de communiquer avec:

M. Gagné, tél.: 961-3829

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES PROPOSITIONS CACHETEES, pour la location de locaux énoncés ci-dessous, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de proposition aux adresses énoncées ci-après.

LEASING

PROJET NO 1-78 (METRIC)
LEASING OF OFFICE ACCOMMODATION
SOUTH SIDE OFFICES
EDMONTON, ALBERTA FOR CEIC

Un local pour bureau comprenant approximativement 930 mètres carrés de surface rentable, comme défini dans les documents proposés, est requis pour être loué à Edmonton, Alberta.

Seuls les édifices situés dans la zone délimitée au nord, par la rivière Saskatchewan nord, à l'est par la 99e rue, au sud par la 80e avenue et à l'ouest par la 109e rue seront considérés.

La préférence sera donnée aux édifices offrant tout ou une partie des commodités au rez-de-chaussée.

PROJET No 2-78 (METRIC)
LEASING OF OFFICE ACCOMMODATION
WEST END OFFICES
EDMONTON, ALBERTA FOR CEIC

Un local pour bureau comprenant approximativement 835 mètres carrés de surface rentable, comme défini dans les documents proposés, est requis pour être loué à Edmonton, Alberta.

Seuls les édifices situés dans la zone délimitée au nord par la 102e avenue, à l'est par la 149e rue, au sud par la 100e avenue et à l'ouest par la 170e rue seront considérés.

La préférence sera donnée aux édifices offrant tout ou une partie des commodités au rez-de-chaussée.

Date limite pour les projets ci-dessus: 15h00 (MDST) le vendredi 21 avril 1978.

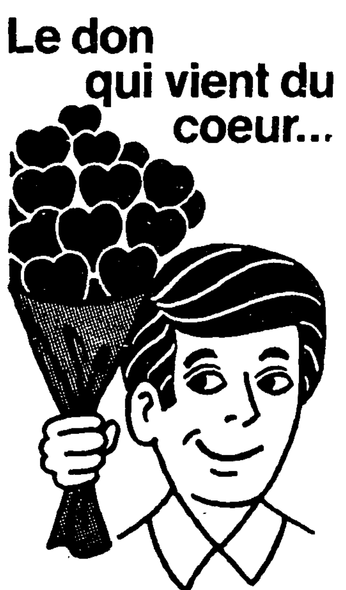
Si vous désirez plus de détails, contactez:

K. McElroy, Agent immobilier - location
Tél.: (403) 425-5375

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions.

Le don qui vient du coeur...



le sang donné à la CROIX-ROUGE

SI VOUS AVEZ BESOIN...

ENTÊTE DE LETTRE
CARTES D'AFFAIRES
INVITATIONS
(spécialistes en thermogravure)

FAIRE-PART
FACTURES
BONS DE COMMANDE
MATERIEL PUBLICITAIRE

Contactez

Marcel DOUCET — Ed ST-HILAIRE



à l'Imprimerie LA SURVIVANCE Printing

10010 - 109e rue (street), EDMONTON, Alta Téléphone : 424-8267

On parle français

avec la collaboration de l'Office de la langue française.
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

Les imprimés administratifs II

L'Entreprise

Bordereau de livraison no

no de compte | feuille de route | no de commande | j m a

livré à | bureau | à l'intention de | commandé par

expédié par | par

quantité | description

montant

livré par | préparé par | reçu par

distribution BLEU - consignataire BLANC - service de transports ROSE - expéditeur JAUNE - classeur

L'Entreprise

CARTE D'IDENTITÉ

j m a | service

matricule

signature

L'Entreprise

BON DE PARTICIPATION
PARTICIPATION FORM

nom
name

adresse
address

téléphone
telephone

jour mois année
day month year

naissance
birth

no ass. sociale
social number

signature

RAPPORT DE COUR

cause | no

plainte retirée

j m a | POINTER LA RAISON

jugement

DATE | j m a

écrit | verbal

nom du juge

coupable

plainte rejetée
POINTER LA RAISON

insuffisance de preuve

plainte mal fondée

erreur de personne

erreur d'adresse

prescription

droits acquis

commentaires

L'Entreprise

MESSAGE TÉLÉPHONIQUE

à l'intention de

date | heure

de la part de | no tel.

poste

APPELEZ CORRESPONDANT

CORRESPONDANT RAPPELLERA

DEMANDE RENDEZ-VOUS

OBJET

reçu par

LA BANQUE

no

date

payez à l'ordre de $

la somme de /100 dollars

L'Entreprise

par

⑈92102642⑈ ⑆00011⑉005⑆ 0000⑉039⑈

Tiré de "Gestion des imprimés administratifs"